

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
HUMAINES, SOCIALES ET ÉDUCATIVES F

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCES DE
L'ÉDUCATION ET INGÉNIERIE ÉDUCATIVE

FACULTE DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

DÉPARTEMENT DES ENSEIGNEMENTS
FONDAMENTAUX EN ÉDUCATION



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POST GRADUATE SCHOOL FOR SOCIAL
AND EDUCATIONAL SCIENCES

RESEARCH AND DOCTORAL TRAINING
UNIT FOR SCIENCES OF EDUCATION
AND EDUCATIONAL ENGINEERING

FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF FUNDAMENTAL
TEACHINGS IN EDUCATION

**ANALYSE DES FACTEURS EXPLICATIFS DU FAIBLE
ACCES DES FILLES À L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
: LE CAS DE L'UNIVERSITÉ DE MOUNDOU AU TCHAD**

Mémoire présenté et soutenu le 26 Novembre 2024 en vue de l'obtention du diplôme de
Master en Sciences de l'Éducation

Spécialité : Sociologie-anthropologie de l'éducation

par

KALDEGUE KAKESSE

Titulaire d'une Licence en Sociologie

Matricule : 22W3277

Jury



Qualité

Président

Nom et prénoms

EVOUNA Jacques (Pr)

Université

UY1

Rapporteur

MOPTO KENGNE Valèse (CC)

UY1

Membre

BIOLO Joseph Thierry Dimitri (CC)

UY1

Novembre 2024

SOMMAIRE

SOMMAIRE	i
DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	iv
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	v
RÉSUMÉ.....	vi
.....	vi
ABSTRACT	vii
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
PREMIÈRE PARTIE : CADRE THÉORIQUE DE L'ÉTUDE	5
CHAPITRE I : REVUE DE LA LITTÉRATURE ET ÉTAT DE LA QUESTION	6
CHAPITRE II : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE.....	31
DEUXIÈME PARTIE : CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET OPERATOIRE.....	50
CHAPITRE III : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....	51
CHAPITRE IV : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS	67
CHAPITRE V : INTERPRÉTATION, DISCUSSION DES RÉSULTATS ET SUGGESTIONS	88
CONCLUSION GÉNÉRALE	103
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	105
ANNEXES	111
TABLE DES MATIÈRES	132

À

Ma mère, MADJI-ARYO Rebecca

REMERCIEMENTS

Le présent travail a été réalisé avec le concours intellectuel, moral, matériel et financier de plusieurs personnes auxquelles nous tenons à exprimer ici notre profonde reconnaissance. C'est donc pour nous l'occasion d'adresser nos remerciements à toutes ces personnes qui ont contribué à la réalisation de ce travail.

Nous remercions ainsi de manière particulière notre encadrante, Dr MAPTO KENGNE Valèse(CC) pour avoir accepté de nous diriger sous sa supervision, pour sa disponibilité. Ses conseils et ses orientations nous ont été une précieuse aide.

Nous adressons par la suite nos remerciements à l'endroit de :

- M. le Doyen de la Faculté des Sciences de l'Éducation (FSE) de l'Université de Yaoundé I, professeur BELA Cyrille Bienvenu, pour les efforts consentis afin de nous assurer une meilleure formation ;
- M. le chef de département des Enseignements Fondamentaux en Éducation (EFE), professeur EYENGA ONANA Pierre Suzanne(MC). Nonobstant ses nombreuses préoccupations administratives, il ne cesse de manifester l'intérêt à pouvoir répondre à nos requêtes ;
- À tout le corps enseignant de la Faculté des Sciences de l'Éducation qui a œuvré pour que nous recevions une meilleure formation ;
- À ma mère MADJI-ARYO Rebecca pour son soutien multiforme durant tout mon parcours scolaire et académique ;
- À tous mes frères : BADEGUE KAKESSE, TOUNKOUMA KAKESSE, KOUMASSEN KAKESSE, KOUSKOURA KAKESSE, MERCI KAKESSE, WEYEU KAKESSE et OULKOUMA KEINENG Gédéon ;
- À mes camarades et amis qui, par esprit de solidarité et d'amour, nous ont rendu service, une pensée particulière à MALIKI TOSSI qui a accepté de nous accompagner pour la collecte des données et ZEMBEL NETEKREO pour avoir consacré son temps à la relecture de ce travail.

Nous ne saurions conclure cette phase sans remercier les participantes à l'étude, qui ont accepté de collaborer pour la réalisation des entretiens. Sans eux, ce travail n'aurait pas son aboutissement.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : évolution des chiffres dans le secondaire général sur la période 2017-2018 à 2021-2022.....	39
Tableau 2 : Population scolarisable par tranche d'âge, sexe et selon la province.....	39
Tableau 3 : <i>Effectifs des élèves de l'enseignement secondaire général par niveau, sexe et selon la province</i>	41
Tableau 4 : effectifs des élèves de l'enseignement secondaire général par niveau d'études, sexe et selon le statut	42
Tableau 5 : effectifs des élèves de l'enseignement secondaire général par niveau, sexe et selon le milieu	42
Tableau 6 : Synoptique de l'étude.....	64
Tableau 7 : identification des enquêtées.	67
Tableau 8 : Récapitulatif des résultats de l'étude.....	96
Tableau 9 : Effectifs des élèves de l'enseignement secondaire général par niveau, sexe et selon la province.....	115
Tableau 10 : effectifs des élèves de l'enseignement secondaire général par niveau d'études, sexe et selon le statut.....	116
Tableau 11 : effectifs des élèves de l'enseignement secondaire général par niveau, sexe et selon le milieu	117

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

- BEPCT** : Brevet d'Étude du Premier Cycle au Tchad
- CPPOP** : Conseil Pédagogique Principaux à l'Orientat²ion Pratique
- CEMAC** : Communauté Économique Monétaire d'Afrique Centrale
- EPT** : Éducation Pour Tous
- EFE** : Enseignement Fondamentaux en Éducation
- INSEED** : Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographique
- UA** : Union africaine
- UFR** : Unité de Formation et de Recherche
- UNESCO** : Organisation des Nations Unies pour Science et la Culture
- FCFA** : Franc des Colonies Françaises d'Afrique
- FSE** : Faculté des Sciences de l'Éducation
- PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement
- PNG** : Politique Nationale Genre
- PIB** : Produit Intérieur Brut
- ODD** : Objectif du Développement Durable
- RGPH** : Recensement Général de Population et d'Habitat
- RESEN** : Rapport d'État sur le Système Éducatif National
- TBS** : Taux Brut de la Scolarisation
- MEN** : Ministère de l'Éducation National
- PIET** : Plan Intérimaire pour l'Éducation au Tchad
- QP** : Question Principal
- HS** : Hypothèse Spécifique
- LMD** : Licence-Master-Doctorat
- GIM** : Grappe à Indicateur Multiple
- OCDE** : Organisation de la Coopération et de Développement Économique
- OIF** : Organisation Internationale de la Francophonie

RÉSUMÉ

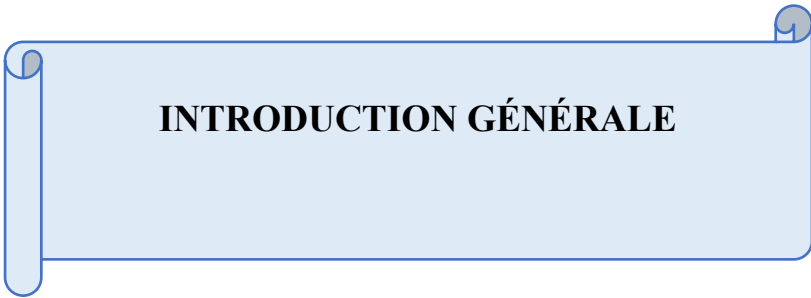
La problématique de l'éducation et de la formation des filles est, aujourd'hui plus qu'hier, au centre des préoccupations à l'échelle mondiale, continentale, voire nationale. Le Tchad a souscrit à de nombreuses conventions, traités et coopérations nationales, sous régionales et internationales en matière de politique publique de lutte pour l'égalité entre les genres en droit d'éducation. Nonobstant, on constate que les filles, contrairement aux garçons, accèdent faiblement à l'Université de Moundou. Ce constat nous a conduit à formuler le sujet de recherche qui suit : « Analyse des facteurs explicatifs du faible accès des filles à l'enseignement supérieur : le cas de l'Université de Moundou au Tchad. » Ce sujet soulève le problème de la disparité entre les genres à l'Université de Moundou au Tchad. Dès lors, la question principale qui oriente cette recherche est la suivante : quels sont les facteurs explicatifs du faible accès des filles à l'Université ? Cette recherche envisage comme objectif d'analyser les facteurs explicatifs du faible accès des filles à l'Université en prenant appui sur la théorie de la reproduction sociale de Bourdieu et Passeron (1964) et le constructivisme de Berger et Luckman (1966). Pour confirmer l'hypothèse de départ selon laquelle les facteurs socioculturels, économiques et le choix de l'institution et la filière de formation expliquent le faible accès des filles à l'Université, nous avons mobilisé l'approche qualitative. Des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de douze (12) étudiantes. Les résultats obtenus montrent que les facteurs socioculturels, économiques et le choix de l'institution et la filière de formation expliquent le faible accès des filles à l'Université de Moundou.

Mots clés : Facteurs, accès, fille, enseignement supérieur, Université.

ABSTRACT

The problem of girls' education and training is, today as yesterday, at the center of concern on a global, continental and even national scale. Chad has subscribed to numerous conventions, treaties and national, sub-regional and international cooperation in terms of public policy to fight for gender equality in the right to education. Notwithstanding, it is noted that girls, unlike boys, have low access to the University of Moundou. This observation leads us to formulate the following research topic: "Analysis of the explanatory factors for the low access of girls to higher education: the case of the University of Moundou in Chad". This topic raises the problem of gender disparity at the University of Moundou in Chad. Therefore, the main question that guides this research is the following: what are the explanatory factors of girls' low access to University? This research aims to analyze the explanatory factors of girls' low access to University based on the theory of social reproduction of Bourdieu and Passeron (1964) and the constructivism of Berger and Luckman (1966). To confirm the initial hypothesis according to which sociocultural, economic factors and the choice of institution and training course explain girls' low access to University, we used the qualitative approach. Semi-directive interviews were conducted with twelve (12) students. The results obtained demonstrate that sociocultural, economic factors and the choice of institution and training course explain girls' low access to the University of Moundou.

Keywords: *Factors, access, higher education, university.*



INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'éducation et la formation des filles sont devenues indispensables au point où, sans elles, il serait utopique d'envisager un développement durable d'une société ou d'une nation donnée. En considérant certains débats, il est largement admis que de nos jours, l'éducation des filles conditionne tous les autres éléments que défend l'évolution d'une société telles que la régulation de naissance, la santé de la famille, l'hygiène personnelle, la nutrition, la réceptivité aux innovations et la motivation des enfants sur le plan éducatif. Pour (Raima 2020), elles sont les futures mères et éducatrices de la famille. C'est dans ce sens que l'éducation des filles est depuis plusieurs décennies au centre des préoccupations des dirigeants à l'échelle planétaire. Cette préoccupation s'est exprimée à travers plusieurs forums et conférences parmi lesquels, la conférence de Jomtien (Thaïlande) de 1990 portant sur l'Éducation Pour Tous (EPT). À l'issue de cette conférence, la communauté internationale a reconnu l'éducation des filles et des jeunes femmes comme un impératif. Elle n'est pas seulement un droit humain fondamental pour la population, mais aussi et surtout une première étape efficace et nécessaire pour la réalisation des objectifs les plus vastes de l'EPT. Alors, améliorer l'accès à l'éducation à tous les niveaux, du primaire au supérieur est une préoccupation majeure.

La conférence mondiale sur les femmes, tenue à Beijing en 1995, est parvenue à un consensus sur la réalisation de l'égalité des genres dans l'éducation. À la suite de cette conférence, on note le forum de Dakar, dans son cadre d'action et les Objectifs Millénaires pour le Développement (OMD) en 2000 qui ont fixé dans le même sens un objectif de réduire les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire en 2005, et d'atteindre l'égalité des genres en 2015. Le forum mondial sur l'éducation à Incheon de 2015, suivi des nouveaux Objectifs pour le Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030 a ouvert un nouveau chapitre dans la longue lutte en faveur de l'égalité entre les sexes.

D'autres organisations se sont mobilisées pour répondre aux problèmes liés à l'éducation des filles. C'est le cas de l'organisation internationale de la francophonie (OIF) qui s'est engagée au sommet d'Erevan (du 11-12 octobre 2018) pour réduire les inégalités entre les filles et les garçons dans l'accès à l'éducation élémentaire, secondaire comme supérieure. À travers sa stratégie qui vise la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles, l'OIF promeut une éducation gratuite et de qualité, libre de toute discrimination tout au long de la vie (Ma-Umba Mabila & al 2014). C'est dans cette même perspective que l'Union Africaine dans son aspiration 1 (objectif 14) et son objectif 6 (objectif 51), dans son plan de transformation structurelle de l'Afrique formalisé par l'agenda 2063, vise à « éliminer toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes et des filles ». Elle vise à consentir « des investissements soutenus et fondés sur

l'universalité en matière d'éducation de la petite enfance et de l'éducation de base » ; « éliminer les inégalités entre les hommes et les femmes à tous les niveaux de l'éducation ». Ces sommets ont reconnu l'importance d'accès à l'éducation de qualité, et plus fondamentalement celui des filles et ont pris et mis l'accent plus spécifiquement sur l'égalité et la parité dans l'éducation. Ils promeuvent l'accès à l'éducation qui n'est non seulement une fin en soi mais en tant que moyen essentiel pour atteindre bien des objectifs telles que la réduction de la pauvreté et la réalisation d'un développement humain durable (AKakpo-nomado & Nenayah 2017).

Éduquer une fille, c'est donc contribuer rigoureusement à la stabilité sociale et politique d'une société et d'une nation. C'est ainsi que plusieurs initiatives, actions et mesures ont été prises, marquant l'engagement de la plupart des pays et de la communauté internationale, en vue d'éliminer les inégalités de scolarisation en défaveur des filles, et de promouvoir une éducation de qualité, inclusive et libre de toute discrimination. Qu'en est-il dans les faits ? Dans quelle mesure l'écart entre les sexes s'est-il résorbé ces vingt ou trente dernières années ?

Le Tchad a ratifié à travers la constitution et la loi d'orientation le droit à l'éducation et la formation pour tous, sans distinction d'âge, de sexe, d'origine régionale, sociale, ethnique ou confessionnelle et promet assurer à tous les enfants tchadiens l'accès équitable à une éducation de qualité. Le Tchad a également souscrit à de nombreuses conventions, traités et coopérations nationales, sous régionales et internationales en matière de politique publique pour l'égalité entre les genres en droit d'éducation et celle de promouvoir une scolarisation massive des filles. Mais force est de constater qu'après la conférence sur les femmes de Beijing (1995), les inégalités entre les genres en éducation demeurent concentrées dans le système éducatif tchadien et plus spécifiquement dans l'enseignement supérieur.

Le Rapport National d'Évaluation des Vingt (20) ans de mis en œuvre des Recommandations du Programme d'Action de Beijing, (de juin 2014), montre que pour la période de l'année académique (2011-2012), les établissements d'enseignement supérieur public ont accueilli seulement 19% des filles. Ce qui nous a poussé à formuler notre sujet de recherche ainsi qu'il suit : « Analyse des facteurs explicatifs du faible accès des filles à l'enseignement supérieur : le cas de l'Université de Moundou au Tchad. » Cette étude pose une réflexion sur les facteurs qui freinent les jeunes filles à accéder massivement à l'enseignement supérieur, notamment universitaire et pose un problème de la disparité entre les genres dans l'enseignement supérieur spécifiquement à l'Université de Moundou au Tchad. Dès lors, nous formulons notre question principale de recherche telle qu'elle suit : quels sont les facteurs explicatifs du faible accès des filles à l'Université ? L'objectif de cette recherche consiste à analyser les facteurs explicatifs du faible accès des filles à l'Université.

Cette étude est structurée en deux parties et contient cinq chapitres. La première partie intitulée cadre théorique de l'étude comprend deux chapitres. Le chapitre 1 est consacré à la revue de la littérature et état de la question. Il est constitué des écrits antérieurs et des théories de référence à l'étude. Le chapitre 2, problématique de l'étude, regroupe le contexte de l'étude, le constat de la recherche, la justification de l'étude, la formulation du problème de recherche, les questions de recherche, les hypothèses de recherche, les objectifs de la recherche, les intérêts et la délimitation de l'étude. La deuxième partie intitulée cadre méthodologique et opératoire quant à elle comprend trois chapitres à savoir : la méthodologie de la recherche notamment la méthode et les techniques d'investigation, la démarche empruntée pour la collecte des données ; la présentation et l'analyse des résultats, et interprétation, discussion des résultats et suggestions.

**PREMIÈRE PARTIE : CADRE THÉORIQUE DE
L'ÉTUDE**

CHAPITRE I : REVUE DE LA LITTÉRATURE ET ÉTAT DE LA QUESTION

Pour N'da (2015), une revue de la littérature est un texte rédigé sur la base des données recueillies par la recherche documentaire, texte qui est articulé logiquement, une sorte de dissertation organisée, structurée et qui fait progresser dans la compréhension des idées, des théories, des débats, des convergences et divergences entre les auteurs sur un sujet. Elle constitue un texte qui rassemble, analyse et organise plusieurs articles ou documents scientifiques d'un domaine d'étude et propose un bilan des études menées, un point sur les questions déjà posées. Autrement dit, la revue de la littérature est une opération que le chercheur recueille dans les écrits pertinents au problème à résoudre, les renseignements utiles de tous les ordres : théorique, méthodologique, technique etc. Ce premier chapitre de notre étude consiste à synthétiser les travaux de nos prédécesseurs ayant par le passé travaillé sur le sujet. Cependant, d'entrer en jeu, nous tenons à clarifier les concepts clés de notre sujet d'étude.

2.1. DÉFINITION DES CONCEPTS DE L'ÉTUDE

Mace et Petery (2017, p. 26) définissent le concept comme : « un mot, ou une expression, que les chercheurs ont emprunté au vocabulaire courant ou construit de toute pièce pour désigner ou circonscrire des phénomènes de la réalité observable qu'ils désirent étudier scientifiquement. C'est une représentation abstraite d'une réalité observable [...] ». C'est ainsi que Quivy et Van Campenhout (2006) affirment que sans la conceptualisation, la recherche se perd dans le flou, l'imprécision et l'arbitraire. Dans le même sens d'idée, Bachelard (1934) soutient que la définition des concepts est une opération qui permet justement au chercheur de tomber dans le langage courant, les imprécisions, et les incertitudes de la saisie de l'objet de recherche. Par ailleurs, le concept dans un milieu scientifique est un terme apparenté utilisé dans le langage et ne représente pas exactement la même information. La définition du concept permet donc au chercheur d'être prudent non seulement d'éviter la confusion évidente mais aussi de situer le lecteur du compte rendu de la recherche. Quant à Durkheim (1895), il précise que la première démarche du sociologue doit être celle de définir les choses dont il dispose à fin que l'on sache de quoi il est question. Il s'agit ici pour nous de clarifier les différents termes de notre recherche.

2.1-1 Définition des concepts :

Facteurs : Le dictionnaire de sociologie de Akoun et Ansar (2000) définit un facteur comme : « Un élément qui concourt à un résultat, à un effet comme dans les sciences physiques ou biologiques. Le terme facteur est employé en sociologie pour désigner tout élément ou condition participant à la production d'un phénomène. » Ainsi un facteur est tout simplement un élément ou condition qui influence ou conditionne le comportement social des individus ou des groupes. Il est susceptible de contribuer à un résultat ou à une production d'un phénomène.

Mapto Kengne (2011) définit un facteur comme :

Tout élément ou tout paramètre qui influe positivement ou négativement sur un processus. Ce paramètre peut être structurel, social ou individuel. Il est propre à une société, à une institution ou à un individu. Ce paramètre est susceptible d'agir de manière directe ou indirecte pour influencer un processus de manière à conditionner le développement de l'individu, d'un groupe ou de la société (Mapto Kengne 2011, p. 89).

Enseignement supérieur : désigne généralement l'instruction dispensée par les Universités, les instituts universitaires et d'autres hautes institutions décernant les grades universitaires ou autres diplômes du supérieur.

Selon la déclaration Mondiale de 1998 portant sur l'enseignement supérieur, celui-ci représente le cadre dans lequel se déroulent les études supérieures. Il comprend « tout type d'études, de formation ou de formation à la recherche assurée au niveau post secondaire par un établissement universitaire ou d'autres établissements agréés comme des établissements d'enseignement supérieur par les autorités compétentes de l'État ».

D'après Ngo Binam Bikoi (2020),

L'enseignement supérieur est un niveau d'éducation qui suit l'enseignement secondaire et qui comprend des programmes académiques et professionnels menant à des diplômes de premier cycle, des diplômes de cycle supérieurs et des certifications spécialisées. C'est une forme de formation avancée qui vise à développer des compétences intellectuelles, professionnelles et personnelles chez les étudiants, en mettant l'accent sur la pensée critique, la résolution de problème, la créativité et la communication, il englobe non seulement la formation des étudiants, mais aussi la recherche avancée, l'innovation et le transfert de connaissance vers la société. C'est une composante essentielle du système éducatif national, comprenant des Universités, des écoles spécialisées et d'autres institutions offrant des programmes postsecondaires (Ngo Binam Bikoi 2020, p. 87)

Pour Noubadignim (2005, p. 11) : « L'enseignement supérieur comprend les facultés, les instituts, les écoles professionnelles et les différents établissements qui accueillent les élèves titulaires du baccalauréat pour une durée variable selon les filières et écoles professionnelles ».

Université : Le dictionnaire *petit Larousse illustre* (2016, p. 1185) définit l'Université comme :

Un ensemble d'établissements scolaires relevant de l'enseignement supérieur regroupées dans une circonscription administrative ; ensemble des bâtiments qui abritent. Au moyen âge, c'est une institution ecclésiastique jouissant de privilèges royaux et pontificaux, et chargée de l'enseignement (Dico *petit Larousse illustre* 2016, p. 1185).

Dans un sens général, une Université est une institution d'enseignement supérieur qui offre des programmes académiques et de recherche avancée dans divers domaines de connaissances tels que les sciences, les arts, les sciences sociales, l'ingénierie, la médecine etc. Elle est constituée d'une communauté académique composée des étudiants, des professeurs, des chercheurs et des personnels administratifs qui partagent des valeurs éducatives, des normes intellectuelles et des objectifs de création et de diffusion de connaissances.

2.1-2 Définition des mots clés de l'étude :

Faible : Le dictionnaire *petit Larousse illustre* (2016, p. 484) définit le mot faible comme : « ce qui manque d'intensité, d'acuité qui n'est pas d'un niveau élevé et a peu de valeur. »

Accès : selon le dictionnaire *petit Larousse illustre* (2016, p. 41), définit un accès comme : « possibilité d'accéder à un lieu ; moyen d'y entrer. »

En effet, le **faible accès** peut être défini comme une possibilité plus ou moins minime avec laquelle une population peut accéder ou entrer à un lieu. Il est un terme qui peut être utilisé dans différents contextes pour décrire une situation où les individus, les communautés ou les organisations rencontrent des difficultés d'accès ou d'obtention. Cela peut être des données, informations ou des ressources nécessaires.

Fille : d'après le dictionnaire *petit Larousse illustré* (2016, p. 499), définit une fille comme : « personne de sexe féminin considérée par son père et sa mère jusqu'à l'âge nubile ». Ce terme est aussi employé pour désigner une jeune femme non mariée.

D'après Ranelem (2023, p. 92) : « la notion de fille renvoie à l'enfant où l'adolescent de sexe féminin n'ayant pas encore atteint le statut de femme, que ce statut résulte, selon les époques et les sociétés, de l'âge ou de l'état non-marital. »

Biologiquement, une fille est généralement définie comme un être humain de sexe féminin, caractérisée par des organes reproducteurs féminins et des niveaux d'hormones sexuelles associés au sexe féminin.

Du point de vue sociologique, le terme fille est souvent utilisé pour désigner une jeune femme ou un enfant de sexe féminin et peut être associé à des normes de genre, des rôles

sociaux, des attentes culturelles et des expériences spécifiques liées au genre féminin dans une société donnée.

2.2.1. REVUE CRITIQUE DE LA LITTÉRATURE

La recension des écrits sur le présent sujet de recherche nous a permis de recueillir une abondante littérature. Après analyse des travaux antérieurs (ouvrages, articles, mémoires, thèses et rapports), chacune des publications a situé le problème sous un angle varié à travers des axes de réflexion résumés en six (6) facteurs :

2.2.2. Facteurs socioculturels

Le facteur socioculturel constitue un ensemble de valeurs et de normes régissant le fonctionnement d'une société. Les attitudes et comportements, les pensées et les pratiques des individus règlementés par leur culture (Matchoke, 2007). Les variables socioculturelles sont importantes dans l'explication des phénomènes sociaux, notamment le faible accès des filles à l'enseignement supérieur. Ces facteurs incluent le rôle assigné à la femme, son statut et la perception que la société a d'elle.

En effet, d'après Asma (2020), le statut social de la femme, qualifiée d'inférieur à l'homme, est le résultat d'une construction entre les genres liés aux rôles sociaux devenus le corollaire culturel profondément enraciné dans les mentalités. Cette construction façonne depuis des siècles, des coutumes patriarcales contraignantes et ancrées profondément dans la société. Dans cette conception longtemps véhiculée par la société patriarcale, le rôle de la femme se réduit à celui d'une ménagère, d'une mère et d'une épouse. L'école est une tâche logiquement réservée aux garçons.

Paré-Kaboré (2003, p. 5) souligne que la sous-représentation des filles, qui s'accroît dans les systèmes éducatifs au fur et à mesure que l'on monte dans les ordres d'enseignement, s'explique essentiellement par des facteurs socioculturels et économiques. La recrudescence minoritaire des filles est le résultat d'une construction populaire sur le genre traduite par la suivante formule : « La femme c'est le foyer ; la fille doit aider aux travaux ménagers à la maison, s'occuper des jeunes frères et sœurs ; elle est appelée à quitter sa famille pour un autre, donc investir sur elle serait une perte, ... ». L'auteur met l'accent sur certains construits véhiculés, tels que : « une fille aura un mari qui pourra s'occuper d'elle ». Il poursuit en disant que le facteur culturel est à la base de la moindre scolarisation et la poursuite des études par les jeunes filles.

Ce facteur est fréquemment cité comme frein à l'éducation des filles. Il joue un rôle avéré et répandu dans la fréquentation, l'abandon ou la poursuite de la scolarité des jeunes filles.

De nombreux parents considèrent que la place de la fille, c'est au « foyer » et non à l'école. Dans certains contrées, les jeunes filles ayant un niveau élevé sont perçues tout simplement comme des « trainées » ou des « prostituées ». (Djitangar, 2023 ; Djasrangué, 2023).

Ranelem (2023) quant à elle dénonce les discriminations dont sont victimes les jeunes filles à travers le rôle que la société leur assigne. Elle souligne en effet que :

Dans des nombreuses communautés, les normes sociales imposent une division entre fille et garçon en conférant à la fille un statut de future femme au foyer. Les femmes sont plus souvent assignées aux tâches domestiques, à l'entretien du foyer, à l'éducation des enfants. À un moment elle sera marée et appelée à quitter la famille pour un autre (Ranelem, 2023, p. 56).

Ce qui sous-tend qu'investir et veiller à son instruction sont souvent considérés comme une perte, contrairement aux garçons pour qui, l'accès à l'éducation est synonyme d'investissement. Une étude réalisée par Ouedrago (2023) met en exergue l'organisation patriarcale de la société Burkinabé, notamment la survivance des organisations traditionnelles. Pour l'auteur, cette organisation sociétale influence le rapport à l'école : les femmes sont confinées dans un rôle de mères et de ménagères, car selon le dicton moré (Burkinabé) : « la femme, c'est le foyer ». Par ailleurs, les filles comme les garçons apprennent à accepter cette division traditionnelle sexuée des rôles et des tâches associées, qui assignent à la femme ce rôle de domestique. Cette pratique, bien qu'ancienne, est toujours d'actualité dans les sociétés subsahariennes. Une enquête réalisée par Sawadogo et al (2018) auprès des parents fait ressortir l'importance justifiée de ces apprentissages différenciés pour les parents :

La fille, est destinée à être une épouse, elle doit obligatoirement être éduquée à exercer les «travaux de femmes», à savoir notamment la cuisine, l'entretien de la maison (nettoyage, balayage, corvée d'eau, lessive, etc.) et la garde des enfants. (...) les garçons quant à eux sont orientés vers les tâches dites masculines, à savoir celles qui requièrent une certaine force physique ou des déplacements loin du domicile (Sawadogo & al, 2018, p. 298).

Dans certaines communautés, l'école est perçue comme : « une institution pour les hommes », où les filles n'ont pas leur place. Ainsi l'école est vue comme : « un instrument qui peut entraîner “la perte de la fille” », « un danger patent », un passage non essentiel pour elle. L'instruction des filles remettrait en cause les structures familiales, voire même celles de la société, à travers un bouleversement de la répartition sexiste des rôles. Certaines opinions rependues estiment que les filles trop avancées en scolarité ou émancipées : « se sentent pousser des ailes, et se mêlent de tout, la plupart transgresse les normes patriarcales établies ». Toutes ces raisons expliquent l'abandon, voire le retrait des filles du processus de la scolarisation par leurs parents pour les envoyer en mariage.

Lokonon (2018, p. 62) dans sa thèse, s'est intéressé au niveau d'instruction des parents. Il souligne que : « l'instruction des mères a un effet positif sur la scolarisation des filles. Plus le chef de ménage est instruit, plus les chances pour les filles d'être scolarisées sont élevées ». C'est le même constat qu'a fait UNICEF, souligné par Trouillot (2013, p. 38) : « Le niveau d'instruction de la mère représente aussi un facteur important dans les chances de scolarisation d'un enfant. Dans les pays en développement, quelque 75% des enfants ayant abandonné l'école primaire viennent d'un foyer où la mère n'a jamais fréquenté l'école. »

D'après (Lokonon), une étude réalisée au Sénégal relève que :

Les filles qui avaient les deux parents instruits ont 5,8 fois plus de chance d'être scolarisée et poursuivre plus loin leur étude que celles de parents analphabètes. Les parents qui ont un niveau d'éducation primaire, assurent la scolarisation de leurs enfants de façon plus égalitaire entre les filles et les garçons (Lokonon 2018, p. 62).

L'auteur trouve que la faible scolarisation des filles s'explique par leurs contributions au mode de production de ménage. Il souligne que les sociétés traditionnelles béninoises sont basées sur une organisation sociale caractérisée par des rapports hiérarchiques entre les hommes et les femmes privilégiant l'homme. Ce sont en effet des sociétés de types patriarcaux où l'homme prédomine sur la femme. La femme est appelée à assumer son rôle. Elle n'est pas initiée pour aller à l'école. Ce regard de subordination sur la gente féminine ne lui est pas favorable pour les études.

Pour Jake Grout et al. (2012), l'éducation des filles fait face toujours à plusieurs préoccupations et contraintes qui, de manière générale, sont enracinés dans la conception des rôles des filles qui sont ceux de dispensatrices de soins, de mères, d'épouses et des ménagères. Ces rôles et conception ont une influence négative sur les perceptions de la valeur de l'éducation des filles et les choix de vie et de la carrière qui leur sont disponibles. Ces auteurs indiquent que même dans certaines zones où il y a une réaction généralement positive à l'éducation des filles, il y subsiste encore une tendance des parents à privilégier l'éducation des garçons par rapport à celle des filles. D'après (Jake Grout & al 2012 p. 40) : « 48% des parents interrogés au Mali ont déclaré qu'ils aller maintenir leurs fils à l'école plutôt que leurs filles s'ils sont obligés de faire un choix, seulement 28% qui ont opté pour leurs filles ». De nombreux parents estiment que l'éducation des filles menace les rôles traditionnels. Selon Gérard (cité par Lokonon, 2018, p. 62), « l'instruction des filles remettrait en cause les structures familiales, voire même celles de la société, à travers un bouleversement de la répartition sexiste des rôles –non plus contenus mais libérés –ainsi que des savoirs et des pouvoirs. »

Selon (Jake Grout & al 2012), en Éthiopie et au Kenya par exemple : « les parents ont remarqué que les hommes se sentent menacés par les femmes instruites et, qu'ils sont réticents à les épouser, excepter lorsqu'ils ont été eux-mêmes instruits ». Ils ajoutent que tout comme au Mali et au Sénégal, les parents ont exprimé leurs inquiétudes selon lesquelles leurs filles ne se mariaient pas si elles restent à l'école. Ils sont incertains quant aux avantages qu'ils recevraient de l'éducation de leurs filles, étant donné que les garçons sont destinés à être les chefs des familles et à prendre soin des parents, tandis que les filles rejoindraient une autre famille par le biais du mariage.

Pour Amouzou-Glikpa (2017), le facteur explicatif des inégalités de genre dans le système éducatif est lié à l'institution scolaire elle-même. Selon l'auteur, l'école participe de façon implicite par les pratiques enseignantes à construire le comportement et la personnalité sociale du garçon et de la fille. Lors des interactions strictement pédagogiques, une grande quantité d'informations, sur le comportement, par le jeu des contacts avec les paires, par la confrontation aux contenus des programmes et des manuels, bref par l'intermédiaire de tout un « curriculum caché », n'a pas besoin d'être explicitement sexué pour exercer des effets différenciés selon le sexe de l'élève. D'après (Amouzou-Glikpa), les observations ont montré que des enseignants abordent leurs élèves avec des attentes stéréotypées.

Par ailleurs, il faut retenir de cette littérature qui est cependant non exhaustive que le facteur socioculturel constitue, parmi tant d'autres, un frein à l'accès massif des filles à l'enseignement supérieur et à l'Université.

2.2.3. Facteurs sociodémographiques

Les facteurs sociodémographiques sont essentiellement constitués dans cette étude, de l'âge, du sexe et de la situation matrimoniale du sujet apprenant. Beaucoup de travaux de recherche se sont intéressés à la compréhension de la question genre et éducation, de l'accès des filles dans le supérieur, de la sous-représentation des femmes dans le supérieur, et ou de leur persistance à l'étude supérieure (Mapto Kengne, 2011 ; Tanguay, 2015 ; Akakpo-nomado & Nenayah, 2017 ; Ngo Binan Bikoi 2020). Ces travaux, bien que non exhaustifs, nous permettront d'aborder le présent point.

D'après Ngo Binam Bikoi (2020), le sexe, entendu comme caractéristique qui détermine le genre du sujet apprenant, avec des particularités contextuelles inhérentes, peut affecter ou non la persistance à l'étude. Que ce soit dans un contexte académique occidental ou africain, il y subsiste un certain équilibre en ce qui concerne la présence des femmes dans le supérieur aux vues des statistiques mondiales et nationales. L'auteure souligne la négligence de cette

variable par bon nombre des auteurs. Néanmoins, les données des autres études relevées sur les disparités montrent un scrutin des effectifs genrés. Elle clarifie que ces recherches sur le genre ont porté leur attention sur le genre comme facteur susceptible de favoriser l'étude chez l'homme et de défavoriser chez le genre féminin. Cela confirme et s'explique par l'abandon plus accentué des études chez les jeunes femmes, contrairement chez les hommes (Akakpo-nomado & Nenayah, 2017). Cette variable n'est pas à minimiser.

En effet, pour ce qui est de l'âge, (Ngo Binam Bikoi) souligne son influence grandissime sur l'étude surtout pour la gente féminine. De nombreux auteurs bien avant elles se sont accordés sur l'incidence non négligeable de l'âge sur les études (Lecompte, 2004 ; AKakpo-nomado & Nenayah, 2017). Par ailleurs, (Ngo Binam Bikoi) trouve qu'

Entreprendre les études supérieures après plusieurs années de l'obtention du diplôme terminal des cycles secondaires ou plus tard que la norme serait un risque pour un cheminement profitable, compte tenu de la démobilisation du fait des temps d'inactivité scolaire, mais aussi de l'âge qui en s'accroissant implique d'autres éléments contraignants. Cette variable draine avec elle certaines particularités, propres aux protagonistes de ces niveaux universitaires, notamment la maturité, l'expérience, mais aussi le niveau d'occupation extra-académique etc. Pour un parcours académique chronophage, nécessite de l'apprenant une disponibilité que les éléments listés plus haut ne procurent pas toujours. L'âge se pose davantage comme un handicap, en ce que la parentalité, le statut matrimoniales, cadres professionnels, qui lui sont inhérents entraînent des contraintes importantes et difficiles à conjuguer avec les études de haut niveau notamment pour le genre féminin (Ngo Binam Bikoi 2020, p. 30).

Ainsi, d'après l'auteure l'âge constitue une variable nuisible au cheminement propice des études supérieures. Le rapport de l'EPT (2012), consacrée à la synthèse relative aux questions de genre, avait jugé nécessaire d'entrer en jeu le facteur âge dans la mesure où il est courant de se marier tôt. Les filles qui commencent l'école tard peuvent être considérées comme en âge d'être mariées, après l'obtention du diplôme de baccalauréat. Par ailleurs, les filles, contrairement aux garçons subissent d'énorme pression déjà à certain âge par la famille et la société toute entière qui exigent leur mariage.

D'après un entretien réalisé par (Akakpo-Nomado & Nenayah, 2017), auprès d'une enseignante sur la question de la sous-représentation des femmes dans le corps enseignant au supérieur, cette dernière laisse entendre que :

La société nous contraint à nous contenter du peu et n'encourage pas la scolarisation des filles. Le poids de la société est très significatif, car les jeunes filles subissent beaucoup de pression déjà à 20 ans par la société et la famille qui exige leur mariage. Ainsi, elles sont tentées de faire un cycle court dans le but de trouver rapidement un travail et de se marier.

Rares sont les parents qui sont assez ouverts pour soutenir l'étude longue des filles (Akakpo-Nomado & Nenayah 2017, p. 55).

C'est ce qui explique en partie le faible accès des filles au supérieur et notamment à l'Université mais à côté de cela, il faut souligner d'autres variables susceptibles telles que le statut matrimonial et la grossesse précoce et non désirée qui entraînent généralement l'abandon des études. En effet le statut matrimonial, comme le souligne (Ngo Binam Bikoi), est une variable qui influence significativement sur les études. La situation conjugale du sujet apprenant constitue un vecteur non négligeable. Pour elle, les hommes, de manière universelle, sont favorisés par le statut matrimonial, en les déchargeant de contraintes domestiques, et leur offre la possibilité de consacrer davantage de temps à leurs études. Ce constat est également vérifiable dans le contexte de l'Afrique subsaharienne où bon nombre d'études mettent en évidence l'écart d'implication dans les charges domestiques en fonction des genres.

D'après l'auteure, tant bien que cette variable présente un avantage pour le genre féminin, une étude antérieure a montré que les femmes mariées, contrairement à celles qui sont célibataires ont plus de probabilité à mener à bien leurs études. Ceci, s'explique par le soutien financier octroyé par les conjoints, qui en pourvoyant aux sollicitations financières de nature académique et autre, leurs permet de se focaliser davantage sur les études. Néanmoins ce statut matrimonial implique également des situations de tension et même de divorce, du fait du caractère chronophage des études qui empiètent sur la réalisation des tâches domestiques, la réduction de temps consacré aux soins de la famille génère diverses frustrations du conjoint. Cela, étant susceptibles de déstabiliser émotionnellement les conjoints, d'ébranler l'organisation familiale, ces situations de tension peuvent fragiliser ainsi le parcours académique, et participer à l'abandon des études.

Le statut matrimonial est l'un des facteurs qui a des répercussions sur l'étude. Il conduit à de fortes pressions sociales et économiques qui contraignent les filles à décrocher leurs études et se résigner à remplir leurs rôles plus traditionnels d'épouse et de mère. Il faut dans ce sens mentionner également les mariages précoces et les grossesses non-désirées qui ont été fréquemment cités comme frein à la scolarisation des filles. Ils sont donc susceptibles de contribuer au faible accès de la gente féminine à l'enseignement supérieur.

D'après Ranelem (2023), les mariages forcés impactent l'éducation des filles ainsi que les grossesses non désirées. Très souvent, cette situation entraîne un abandon de l'école chez la jeune fille. Ce fléau est souvent constaté dans les pays en voie de développement qui ne disposent pas d'un système solide d'éducation sexuelle à l'endroit des filles et où les revenus sont faibles. C'est dans ce sens que le rapport de suivi de l'EPT (2003- 2004) indique que : le

mariage et la grossesse non désirée d'une jeune fille entraînent presque toujours l'interruption de la scolarisation.

Selon Mosconi (1998), l'abandon scolaire à la suite d'un mariage ou d'une grossesse précoce s'explique entre autres par le fait que dans certaines cultures, les parents encouragent le mariage de leurs filles alors qu'elles sont encore des enfants, dans l'espoir que ce mariage va leur sera un profit sur le plan financier que social, tout en déchargeant la famille d'un fardeau financier. Étant mariées, ces filles assument des responsabilités qui entravent la scolarisation. En conséquent, ces variables listées plus haut par la littérature expriment et expliquent en partie le faible effectif des filles dans le supérieur et notamment universitaire.

2.2.4. Facteur distance par rapport à l'Université

La considération du trajet à parcourir par rapport à un site universitaire constitue une variable non négligeable quant à la probabilité de s'inscrire à l'Université ou toute étude supérieure. La question de distance est particulièrement préoccupante pour la gente féminine en raison de trajets à parcourir. Dans une étude réalisée au Canada, Frenette (2002) a examiné une source de variable de l'accès à l'Université, à savoir la distance par rapport à l'établissement et inscription à l'Université. (Frenette) indique que :

Le facteur distance influence sur la probabilité de s'inscrire à l'Université peu de temps après l'obtention de diplôme d'études secondaires. Si, à cause de caractéristiques familiales défavorables, certains élèves qui veulent poursuivre les études universitaires ont plus de mal que d'autres à s'inscrire à l'Université (Frenette 2002, p. 1).

Il rajoute en soulignant que :

Ceux qui vivent dans une famille établie à proximité d'une Université ont l'option de poursuivre leurs études à l'Université. Contrairement à ceux qui vivent à une distance trop grande pour faire la navette, n'ont pas cette option. Ils pourraient donc être susceptibles de s'inscrire à une institution non universitaire (Frenette 2002, p. 1).

Selon l'auteur, une étude antérieure réalisée par Etres et Looker (2001) en Nouvelle-Ecosse et en Colombie-Britannique indique que les élèves du secondaire qui vivaient à une grande distance d'une Université, (distance trop grande pour faire la navette) étaient moins susceptibles que les autres de poursuivre les études universitaires. Frenette démontre la probabilité à laquelle les élèves qui vivent à plus de 80 km d'une Université fassent des études universitaires n'est que de 58% comparativement à ceux qui vivent à une distance comprise entre 40 km d'une Université. Ainsi, les élèves les plus éloignés d'une Université sont plus susceptibles, que les autres, de s'inscrire dans un établissement d'enseignement postsecondaire non universitaire le plus proche.

Labrie et al (2009) soulignent qu'il est important qu'un établissement se situe à proximité. D'après ces auteures, des recherches ont montré que les étudiants ont une opinion favorable aux établissements postsecondaires à proximité du foyer parental. Selon (Labrie & al, 2009), les collégiens sont les plus enclins à s'inscrire dans un établissement à moins de 75 Km de leur domicile (65,3%) que les universitaires (53,4%).

C'est dans ce même sens que Gazibo (cité par Lokonon, 2018, p. 52) souligne que :

La proximité des infrastructures éducatives, mais aussi leurs équipements, leur accessibilité financière, les qualifications du corps enseignant, etc. sont autant de facteurs qui peuvent influencer la propension des familles ou des parents à envoyer les enfants à l'école ainsi que le choix de l'école (Lokonon 2018, p. 52).

La centralisation des Universités dans la capitale, leur situation géographique, leur accessibilité constituent une variable défavorable aux filles. Il faut signaler que les filles, contrairement aux garçons, sont vulnérables aux navettes. Bien que dans certains contextes, le gouvernement mette à la disposition des étudiants des bus de transport, toutefois, il faut des ressources financières pour payer le déplacement quotidien afin de se rendre à l'Université. Pour ce qui est des internats ou des chambres de location, ceux-ci impliquent des coûts supplémentaires que doivent supporter les budgets familiaux.

Pour Jake Grout et al. (2012, p. 34), pour les cas sus évoqués, certains parents interrogés estiment que : « leurs filles risquent de se lancer dans le vagabondage sexuel ou de faire face à une violence et le harcèlement lorsqu'elles vivent seules. » Cette conception a été décrite par Ranelem (2023), conception selon laquelle certains parents n'estiment guère laisser leurs filles hors du cadre familial sans une surveillance adéquate.

D'après Tuyisenge (s.d.), les offres scolaires dans la plupart des pays africains sont inégalement réparties dans les différentes provinces du pays. Pour l'auteur, une très grande concentration de ces dernières dans la capitale laisse de côté d'autres provinces du pays et face à des besoins de développement local et national. Tuyisenge indique que plus de 90% des facultés et instituts des Universités publiques sont localisés dans la capitale. Certaines facultés comme l'économie, le droit, voire la faculté de médecine reçoivent un nombre élevé de demandes qu'elles sont incapables de satisfaire. La concentration de l'offre scolaire dans la capitale est donc une variable susceptible de contribuer au faible accès des filles à l'enseignement supérieur, notamment universitaire. Car, si un sujet apprenant dans son désir d'étudier telle ou telle filière qui, cependant, ne figure pas dans une Université où il désire s'engager, il serait moins susceptible pour lui de vouloir s'y inscrire.

Selon l'auteur la déscolarisation, le décrochage, l'hésitation de s'engager sur les études supérieures impliquent le plus souvent le problème de l'accessibilité sociale notamment l'internat pour les étudiants issus du milieu rural et qui n'ont pas des familles d'accueil dans la capitale. Certaines familles ont des difficultés d'apporter des appuis financiers à des étudiants car, il faut payer le loyer, se déplacer, se nourrir, communiquer etc.

Par ailleurs, la distance constitue une variable susceptible d'influencer la possibilité d'inscription à l'Université. C'est une variable à ne pas négliger tant bien qu'il existe d'autres variables susceptibles telles que : le choix d'institution et la filière de formation.

2.2.5. Le choix de l'institution et la filière de formation

Les filières et institutions de formation constituent une prédilection pour les filles. De nombreuses recherches effectuées ont montré les choix des jeunes filles en préférence des filières littéraires et des formations professionnelles de courte durée au détriment de formation universitaire. (Kouadio, 2009 ; Akakpo-Nomado & Nenayah ; 2017 ; Ngo Binam Bikoi, 2020). C'est dans ce sillage que Baudelot et Establet (1992) soulignent que l'inégalité entre les sexes dans le supérieur est fonction des filières. Ils ont montré que les filières scientifiques enregistrent une forte prépondérance masculine à l'inverse de celle féminine. Ce donc dire que la concentration des filles peut s'observer dans les filières de sciences humaines et sociales contrairement dans les filières scientifiques où règne généralement le genre masculin.

Breda et al (2020 a) soulignent que les filles expriment une opinion et un goût pour les sciences et les métiers scientifiques sensiblement différents de ceux exprimés par les garçons. D'après les auteurs, en seconde, près de 80% des garçons déclarent aimer les sciences et sont près de 60% à envisager exercer plus tard un métier scientifique, contre respectivement 67% des filles dont 47% envisagent ce même métier. Ces écarts s'attendent considérablement en terminale S, ce qui s'explique vraisemblablement par le fait que les filles qui s'orientent en filière scientifique sont probablement celles qui ont une appétence plus élevée pour les sciences.

McNally (2020) montre que les choix faits par les filles et par les garçons pour les cours secondaires influencent sur leur préparation à étudier des domaines particuliers de l'enseignement supérieur. Même si les garçons et les filles sont également bons en mathématiques et en sciences, les choix peuvent néanmoins être effectués par la façon dont ils perçoivent leurs forces relatives. Une fille est susceptible de s'éloigner des matières très mathématiques si elle se croit bien meilleure dans les matières plus littéraires. En plus de toute évaluation objective des forces relatives, la littérature montre que les filles ont souvent une moindre auto-efficacité en mathématique et que cela explique les écarts de certaine version pour

les situations de compétition (surtout que si elles sont à dominante masculine). Ce qui les rend moins susceptibles d'entrer dans les filières à forte composante mathématique dans l'enseignement secondaire et supérieur.

Robine (2006) déplore dans son étude la profonde disparité d'orientation dans les différentes filières. Elle souligne que la mixité pour être égale n'est que rarement la règle dans les études secondaires et supérieures. Une vraie réflexion peut et doit s'engager sur les stratégies d'orientation des filles vers les filières scientifiques. On constate ainsi que l'orientation en secondaire est essentiellement déterminée par les choix personnels des élèves, lesquels s'appuient sur les aspirations personnelles mais aussi sur des représentations souvent gouvernées par les mécanismes identitaires et sociaux. Il faut en effet une certaine audace pour se diriger vers des filières traditionnellement considérées comme « masculines » (scientifiques, technologiques et industrielles).

Selon Alaluf et al. (2003), les professions issues des sciences et techniques demeurent jusqu'ici moins accessibles aux femmes. Les professions scientifiques et techniques où les femmes sont moins nombreuses à savoir les techniques et ingénierie paraissent plus hostiles à la progression des femmes que d'autres professions où elles sont présentées en grand nombre et depuis longtemps.

Amouzou-Glikpa (2017) souligne qu'il existe un caractère universel des effets du genre sur les choix professionnels des filles et des garçons instruits à partir de la famille et repartis par l'école. La construction sociale du genre distingue le statut et le rôle de la fille et de ceux de garçon déjà dans le cycle familial. Ceci est commun aux différentes sociétés en Europe comme en Afrique. La littérature montre que même dans les pays occidentaux, il a fallu beaucoup d'émancipation dans la mentalité humaine parce que l'enseignement de sciences et technologies soit entendu aux filles et que les femmes soient acceptées à certains postes de prestige dans le placement social. En France par exemple, il a fallu attendre 1924 pour que les programmes de l'enseignement secondaire au niveau des filles deviennent identiques à ceux des garçons, et les années 1970 pour que la mixité soit généralisée dans les établissements scolaires. Selon l'auteur, l'un des tous premiers facteurs liés à la sous-représentation des filles dans les filières techniques de l'enseignement supérieur se trouve dans les dispositions psychosociologiques des filles elles-mêmes. La représentation que les filles se font des technologies, d'estimes de soi et leurs auto-sélection pour les disciplines scientifiques est négative. Elles pensent qu'elles ne peuvent pas réussir dans les carrières technologies.

Selon (Amouzou-Glikpa), une autre situation assortie des données de la recherche est liée à la structuration de l'école en différentes filières depuis le collège, mais aussi aux préjugés

liés au genre parfois venant même du personnel enseignant. En effet, il convient de noter que la toute première condition d'orientation et donc du choix des disciplines académiques, aussi bien pour les filles que pour les garçons et la série de l'enseignement secondaire. Les filles choisissent beaucoup plus les parcours littéraires et de nos jours techniques (G1G2) au secondaire. Ceci dit, on ne peut étudier au niveau supérieur qu'une discipline s'inscrivant dans la suite logique de sa formation selon le profil au cycle secondaire. Les filles sont limitées et ne peuvent que répondre dans le parcours similaire offerts par l'Université.

Pour Mosconi (1998), l'école contribue largement aux stéréotypes à travers les contenus qu'elle véhicule et transmet, étiquète fortement les disciplines, filières ou les métiers. Les filières mathématiques, la physique et les techniques industrielles sont perçues comme réservées aux garçons, les lettres et tertiaires aux filles. D'après l'auteur, à l'école, on apprend à investir des disciplines conformes à son sexe. C'est pourquoi, quand arrive le moment des orientations à la fin de l'enseignement obligatoire, les filles et garçons se retrouvent dans les différentes et filières valorisées selon le sexe. Il faut signaler que les garçons sont les plus orientés vers les filières scientifiques par rapport aux filles et les filles sont les plus orientées vers les filières tertiaires et littéraires.

Les études de Ngo Binam Bikoi (2020), consacrées à la persistance des jeunes femmes aux études de troisième cycle, montre que la filière de formation constitue une issue déterminante dans le parcours doctoral. Elle souligne que les données relevées par les études canadiennes montrent que le taux de décrochage en troisième cycle universitaire est fonction des filières d'études, le plus souvent très bas dans les sciences de la nature, sciences appliquées et de la santé où les jeunes femmes obtiennent leurs diplômes dans une portion majoritaire contrairement aux filières de sciences humaines et sociales qui semblent perdre davantage des étudiantes en parcours de thèse.

Le rapport de CBBG, réalisé sur l'enseignement supérieur Burkinabé évoqué par Paré-Kaboré (2003), souligne que la proportion des filles dans le supérieur est de 24% et, de surcroît elles y sont représentées minoritairement dans les disciplines scientifiques et techniques : 7% en mathématiques et physique-chimie, 13% en sciences naturelles. De nombreux travaux de recherche, portant sur le choix des filles après l'obtention du baccalauréat, ont démontré que les filles, pour la plupart, optent et s'orientent vers les formations professionnelles non universitaires de courte durée au détriment des formations universitaires qui, au risque, prolongent les années. De ce fait, les filles sont sommées de faire un cycle court non universitaire dans le but de trouver rapidement le travail et de se marier.

Akamesse (2021, p. 22) trouve que l'identité sexuelle du sujet apprenant influence sur l'orientation : « les filles, bien que plus intelligentes que les garçons, continuent à s'orienter dans les filières littéraires et choisissent moins la voie scientifique et technique à cause des questions et des stéréotypes liés au genre. »

D'après Ma-umba Mabiala (2014), le cantonnement des filles et des femmes dans certaines filières dites féminines est un indicateur des inégalités de genre. L'auteur souligne que ces inégalités sont présentes non seulement en Afrique et en Asie, mais également dans les pays d'Europe. L'examen des filières professionnelles des femmes par rapport aux hommes confirme ces inégalités. Cette situation laisse penser que dans presque tous les pays de l'espace francophone, les filles et les femmes seraient davantage orientées vers ou intéressées par les filières professionnelles, qui sont souvent courtes et qui procurent rapidement des compétences valorisées sur le marché de l'emploi.

Epiphane et Verley (2014) montrent les perspectives escomptées à l'issue de la formation sur l'ensemble des étudiantes. La moitié a déclaré avoir des bonnes chances d'insertion professionnelles avec un diplôme professionnel. Par ailleurs, la filière et institutions de formation constituent des variables susceptibles d'expliquer l'effectif minoritaire des jeunes filles dans les formations universitaires.

2.2.6. Facteur économique

Dans le contexte éducatif et de la scolarisation, le facteur économique influence et joue un rôle majeur. Plusieurs travaux de recherches l'ont démontré (Akpaki, 2001 ; Paré-kaboré 2003 ; Mimché, 2004 ; Sanou, 1996, Mapto Kengne 2011 ; Lokonon, 2018).

C'est dans ce chantier que Trouillot (2013) dans son étude met en exergue le fait que la majorité d'écoles soient payantes rend la situation difficile pour la plupart des parents. Le coût de l'éducation demeure excessivement élevé par rapport au revenu des familles (40% du revenu est alloué à l'éducation). Il faut cependant penser aux coûts indirects de l'éducation tels que : les uniformes, les manuels scolaires, le transport, l'alimentation quotidienne etc. Les parents pauvres sont les plus affectés par la faiblesse du système éducatif dans son ensemble.

Par ailleurs, quand il s'agit des filles, les obstacles se multiplient. Elles sont donc les premières à être sacrifiées si la famille n'est pas en mesure de payer la scolarisation de tous les enfants. Si, pour des raisons économiques ou domestiques, et que s'il faut choisir, les familles préfèrent envoyer les garçons à l'école et garder les filles auxquelles sont confiées des tâches ménagères ou les soins des plus petits. Les cas d'abandon sont très courants chez les filles

puisque, souvent, les parents ne s'attendent pas à ce qu'elles aillent jusqu'à la fin du cursus scolaire.

D'après Ouédraogo (2023) :

40% de la population vit sous le seuil national de pauvreté de 153.530 FCFA par tête et par an. Par ailleurs les ressources financières limitées des ménages réduisent les chances des filles d'accéder et surtout de se maintenir dans le cursus et d'y réussir. Au regard des charges liées à la scolarisation de leurs enfants, les ménages priorisent leur garçon, l'héritier de la famille (Ouédraogo, 2023, p.13).

Selon l'OCDE, (2018, p. 74) : « la présence des garçons réduit l'accès des filles à l'instruction, surtout dans des contextes de pauvreté extrême ». D'après les analyses de Jones et al. (2010), cité par Ouédraogo (2023) :

Investir dans l'éducation des filles dans des contextes de pauvreté semble parfois ne pas faire sens pour la famille qui préfèrent investir dans celle des fils, qui resteront s'occuper d'eux au détriment de leur fille appelée à changer de famille lors de son mariage et plus susceptible de soutenir la famille de son mari (Ouédraogo 2023, p. 13).

La condition économique du ménage joue un rôle important dans la décision des parents à scolariser leurs enfants. Nombreux sont les travaux qui ont montré le lien et l'influence du niveau de vie du ménage sur les disparités entre filles et les garçons en matière de scolarisation. (Noubadignim 2005 ; Senda, 2006 ; Matchoké ; 2007 Lokonon, 2018).

Noubadignim (2005) souligne que la pauvreté parentale est un obstacle pour les études dans la mesure où :

Dans un contexte de misère, le travail des enfants constitue pour les parents une source de revenu leur permettant d'assurer les besoins familiaux, contrairement à l'éducation qui serait pour eux une défense de plus s'ajoutant aux besoins vitaux déjà non satisfaits (2005, p. 5).

C'est dans ce sillage que, Mimché cité par (Lokonon 2018) a établi un lien étroit entre le niveau de vie et l'éducation. Il souligne qu' :

Une faible capacité des populations à satisfaire convenablement leurs besoins essentiels dont celui relatif à l'éducation...il y a dans ce sens une relation étroite entre le niveau de vie des populations et les conditions d'accès à l'éducation et que la pauvreté accentue les disparités en genre en matière d'éducation et favorise la mise au travail précoce des enfants, ainsi que le mariage précoce des filles (Lokonon, 2018 p. 56).

D'après Lokonon (2018), les disparités entre les filles et les garçons en matière d'éducation s'expliquent par des difficultés économiques. Cependant, c'est ce qui amène donc les parents à adopter deux options.

- À court terme, les filles vont apprendre les activités artisanales afin d'apporter une aide aux dépenses du ménage.

- À long terme, les garçons sont scolarisés pour s'occuper plus tard des vieux jours de leurs parents.

Selon Stromquist cite par(Lokonon), plus le ménage est pauvre, moins il scolarise les filles, ce qui permet de dégager les ressources nécessaires à l'éducation des garçons. Ces charges financières de la scolarisation affectent les familles pauvres. Ces dernières sont souvent obligées de prendre des décisions économiques difficiles comme, choisir quel enfant a plus de chances de tirer profit des investissements limités qu'ils peuvent faire dans l'éducation. Que les parents soient en faveur de l'éducation des filles ou non, l'utilité immédiate d'une fille comme gestionnaire au foyer, sa valeur en tant qu'épouse ou ménagère et d'autres aspects similaires peuvent être considérés comme plus importants que le rendement à long terme d'un investissement dans son éducation.

Cette conception continue d'être défavorable à l'éducation des filles au niveau du secondaire et encore plus le supérieur où les coûts de l'éducation augmentent de manière proportionnelle en même temps que les filles commencent à être considérées comme aptes au mariage, à la maternité et au travail. En raison de cette interaction entre les coûts et les rôles de genre, les filles sont souvent retirées du processus scolaire au moment même où l'éducation peut leur fournir les compétences et atouts essentiels pour leur autonomisation.

C'est dans le même sillage d'idée que Akpaki (2001), cité par Lokonon (2018, p. 55) montre que : « le coût élevé des études dans le milieu urbain fait que le choix du garçon est automatique ». Sanou (cité par Lokonon) est parvenu à ce résultat : « les parents instruits scolarisent les filles et les garçons dans des proportions plus proches que ceux qui ne le sont pas, cela tient davantage à leurs capacités financières supérieures qu'à leur instruction ».

En effet, les coûts élevés de l'éducation constituent l'une des causes de la déscolarisation. Plus les coûts sont élevés, moins les parents sont motivés à envoyer les enfants à l'école. D'après Rwehera (cité par Lokonon) :

La demande scolaire résulte d'une part des avantages que les familles espèrent tirer de l'accomplissement du cycle d'études considéré et, d'autre part de la proportion des familles qui soient prêtes à accepter les sacrifices et autres, qu'impose la fréquentation scolaire (Lokonon, 2018 p. 57).

Bien que le facteur économique ait une influence et incidence significative sur les études des filles, il va sans ignorer que la religion constitue une haute couverture de la déscolarisation des filles.

2.2.7. Facteurs religieux

Plusieurs travaux de recherche ont souvent cité la religion comme étant un frein à la fréquentation scolaire notamment celle des filles dans le sens où les régions fortement islamisées correspondent à des zones de sous-scolarisation des enfants en général et des filles en particulier. (Yaro, 1995 ; Gerard, 1997 ; Lange, 1998 ; Gazibo & Argoze, 2013 ; Lokonon, 2018). Ces travaux de recherche mettent en évidence le conflit qui règne entre l'école publique laïque et les écoles confessionnelles, en particulier musulmanes. Dans les zones fortement islamisées, les ménages préfèrent envoyer leurs enfants à l'école coranique au détriment de l'école publique laïque. Car d'après eux, les enfants qui ont été à l'école moderne n'ont jamais été récupérés par la religion musulmane. La religion musulmane est souvent citée à titre illustratif.

Noubadignim (2005) note qu' :

Au Tchad, les données du recensement de 1993 montrent qu'en milieu urbain, les chrétiens sont mieux scolarisés que les musulmans tant chez les filles que chez les garçons. Les chrétiens sont plus enclins à inscrire leurs enfants à l'école française que les musulmans. On a constaté chez ces derniers une certaine concurrence entre l'école française et l'école coranique dans les milieux les plus conservateurs (Noubadignim 2005, p. 21).

Néanmoins, la relation entre islam et faible scolarisation féminine ne devrait pas être tenue pour principal responsable de faibles taux de scolarisation en Afrique subsaharienne. Pour preuve, le cas du Nord soudan musulman présente des taux de scolarisation significativement plus élevés que le sud christianisé et traditionnel (Noubadignim, 2005).

Pour Lokonon (2018) :

La religion joue un rôle important dans la disparité sexuelle à l'école. Cela se justifie par le fait que les croyances, valeurs et dogmes liés à la pratique religieuse influencent les perceptions et déterminent donc en partie les comportements et attitudes des fidèles tels que la rupture ou non avec les pratiques traditionnelles. Bien que cette position des érudits musulmans et des chefs traditionnels ait évoluée des appréhensions persistent toujours en ce qui concerne la scolarisation des filles (Lokonon, 2018 p. 59).

D'après (Lokonon), des études menées au Cameroun ont démontré que le risque de déperdition est plus rapide chez les filles musulmanes que chez leurs consœurs chrétiennes : « 50% des filles musulmanes arrêtent leur scolarité à 14 ans par contre 16 ans pour la même proportion chez les filles chrétiennes du même âge ». Plusieurs travaux montrent que l'école classique avec les valeurs occidentales qu'elle véhicule est considérée comme une menace pour les valeurs de l'islam. Pour ce qui est des religions chrétiennes, l'auteur met en exergue sa posture peu suspecte par apport à la fréquentation et la disparité entre les filles et les garçons.

La religion chrétienne loin d'être sainte, véhicule des messages qui ne sont pas du tout favorable à l'épanouissement de la gente féminine. Car, dans les saintes écritures bibliques, il est recommandé à la femme dans certains versets de se soumettre et d'obéir à son mari, comme il convient dans le seigneur. Se faisant, la femme chrétienne se doit dévouement à son mari, le servir, et se résigner à son devoir. Ces écrits religieux véhiculent à l'endroit des femmes des messages visant à les rendre obéissantes.

Par ailleurs, les religions ont une influence significative et contribuent fortement à la disparité sexuelle dans les Universités. Cela se justifie par les croyances, valeurs et dogmes liés à la pratique religieuse influencent les perceptions et déterminent les attitudes des fidèles à rompre ou pas avec les pratiques traditionnelles. Ainsi, la présente revue de la littérature visait à apporter des éclairages sur les obstacles réels et susceptibles de contribuer au faible accès des filles à l'enseignement supérieur notamment à l'Université. Plusieurs auteurs se sont accordés pour reconnaître ces causes ci-dessus énumérées.

3. THÉORIQUES DE RÉFÉRENCE

D'après Fortin et Gagnon (2016), la théorie est une généralisation abstraite qui présente une explication systématique d'un phénomène et de ses interrelations. Elle est un ensemble d'idées, de notions, de définitions, d'énoncées et de relations qui donnent une vision systématique d'un phénomène et qui précisent les relations particulières entre les concepts en vue d'expliquer et de prédire les phénomènes. La théorie exige la présence d'au moins deux concepts pour qu'il y ait mise en relation. Les théories sont spéculatives, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas des faits, mais des idées ou des façons de concevoir la réalité et qu'elles peuvent établir des relations entre les faits. Elles demeurent abstraites, puisqu'elles expriment une idée et qu'elles présentent les choses de façon générale. Toutefois, elles peuvent être vérifiées par la recherche et démontrées comment elles agissent dans une situation concrète. Dans le cadre de notre étude, nous avons mobilisé : la théorie de la reproduction sociale et la théorie constructiviste.

3.1. La théorie de la reproduction sociale de Bourdieu et Passeron (1964)

3.1.1. Origine de la théorie

La théorie de la reproduction sociale est née en France avec Bourdieu et Passeron (1964), et tire ses origines de la sociologie de l'éducation. Après la seconde guerre mondiale, l'éducation française a connu un bouleversement social. L'école constituait un lieu de la reproduction sociale par excellent. Dès lors, il était question de s'interroger l'origine sociale de

l'apprenant(e). C'est ainsi que Bourdieu et Passeron ont mené une étude en (1964) et ont développé par la suite une théorie de la reproduction sociale. Bourdieu et Passeron ont trouvé qu'à l'ère de la démocratisation et de la massification scolaire, les individus devraient avoir les mêmes chances de réussite et d'accès aux systèmes éducatifs. Or, ils ont constaté à travers les données statistiques que ce n'est pas le cas ; plutôt qu'il subsiste dans les statistiques une inégalité sociale. Les enfants des cadres ont toutes les chances de devenir cadres ou d'avoir plus de diplômes, tandis que les enfants du milieu populaire n'ont pas ce privilège d'atteindre des niveaux supérieurs d'études et donc sont susceptibles de garder le statut social identique relatif à celui de leurs parents.

Cette approche théorique qui est la reproduction sociale vise à expliquer les inégalités sociales en usant des concepts fondamentaux comme le capital culturel et économique dont les individus acquièrent, accumulent, jouissent et l'utilisent de manière différente pour obtenir des avantages ou des désavantages dans la société. Bourdieu et Passeron analysent la reproduction sociale et les mécanismes de domination, en usant le terme « capital culturel » qui se réfère à l'ensemble des ressources culturelles qu'un individu possède, telles que les connaissances. Ce capital peut se transmettre au sein des familles et dans les milieux sociaux privilégiés. Ce qui crée donc un avantage pour les individus dans les systèmes éducatifs et dans les milieux professionnels.

Quant au capital économique, il se réfère aux ressources financières et matérielles détenues par un individu ou une famille. Selon les auteurs, ce capital économique peut influencer l'accès à l'éducation, aux opportunités professionnelles et à d'autres formes de pouvoir social. Ces capitaux interagissent pour créer des avantages ou des inégalités sociales, ils favorisent aux familles qui les possèdent, l'admission et la réussite de leurs progénitures dans les systèmes éducatifs et dans les milieux professionnels. Les individus nés dans une famille possédant un faible capital culturel et économique ont moins de chances de réussir et d'atteindre un certain niveau du système éducatif, car ils sont généralement confrontés à des obstacles systémiques. Inversement, ceux qui les possèdent, ont souvent un accès plus facile dans toutes les situations sociales, ce qui les renforce davantage.

3.1.2. Postulat de la théorie

La théorie de la reproduction sociale stipule qu'en matière « d'éducation, l'école est au service de la classe sociale bourgeoise qui l'a conçue. L'objectif est de perpétuer la classe aisée qui détient le pouvoir et le but visé à travers l'école est de privilégier les enfants issus de classe aisée ». L'école est un instrument fondamental de la continuité historique. L'éducation est

considérée comme un processus à travers lequel s'opère dans le temps la reproduction de l'arbitraire culturel par la médiation du capital culture et économique. L'école ne sélectionne pas les plus capables, les plus productifs, mais les plus conformes aux représentations et attentes d'un groupe particulier.

3.1.3 Principes de la théorie

En partant des principes défendus par les théoriciens de la reproduction, les phénomènes observés de la reproduction sociale, surtout de reproduction sociale chez les étudiantes, (filles de cadres supérieurs, moyens, ouvriers, salarié agricole et commerçants ...) peuvent s'expliquer parce que Bourdieu et Passeron identifient comme une reproduction de l'arbitraire culturel et économique que cache une certaine production sociale.

Selon Bouvier (2007), la théorie de la reproduction sociale défend les principes selon lesquelles : l'école est une institution fondamentale de la reproduction sociale de domination par les classes sociales dirigeantes ; elle est destinée à l'Elite ; c'est un appareil d'État dont la fonction est de reproduire les rapports inégaux avec la classe dominée.

3.1.4 Apport de la théorie à l'étude

La théorie de la reproduction sociale (1964) démontre que les chances d'accéder à l'enseignement supérieur résultent de l'origine sociale. Selon les auteurs : « un fils de cadre supérieur à quatre-vingt fois (80) plus de chances d'entrer à l'Université qu'un fils de salarié agricole et quarante fois (40) plus qu'un fils d'ouvrier. Ces chances sont encore le double de celles d'un fils de cadre moyen. » (p. 12) Ceci s'explique par le capital culturel et économique dont détenaient leurs parents. L'inégalité des chances scolaires selon l'origine sociale est observée également chez les filles et chez les garçons avec un léger désavantage pour les filles. Les filles des cadres supérieurs ont un peu plus de huit fois (8) des chances sur cent (100) d'accéder à l'enseignement supérieur et les garçons dix fois (10). Néanmoins, les filles sont plus probables pour les études de lettres et les garçons plus susceptibles pour les études de sciences. D'après Bourdieu et Passeron (1964, p. 17), « ceci s'explique par l'influence des modèles traditionnels de la division du travail entre les sexes ». Ainsi, pour ce qui est de la confession religieuse, les étudiantes catholiques accèdent plus à l'Université que ces consœurs des autres confessions réunies, soulignent Bourdieu et Passeron (p. 22)

Cette théorie a une influence significative sur la sociologie de l'éducation. Elle nous permet de comprendre les processus de reproduction et d'inégalité sociale. Cette théorie demeure indispensable puis qu'elle nous permet de mieux cerner le contour du sujet dans le

cadre de ce travail. En claire, elle nous permet de déduire que le faible effectif des filles à l'enseignement supérieur s'expliquer par le capital économique et culturel des parents. Des parents qui ont un niveau d'instruction élevé et un capital économique priorisent et investissent sur l'éducation de leurs filles et fils sans contour genré. Ils permettent donc un accès à tous les niveaux d'études à leurs progénitures.

3.2. La théorie constructiviste de Berger et Luckmann (1966)

3.2.1. Origine de la théorie

Le constructivisme sociologique est né au 20^{ème} siècle des travaux de Berger et Luckmann (1966). Pour certains, ces deux sociologues ont développé, leurs travaux dès les années 1960 aux États- unis (corcuff, 1995). Cette perspective théorique met l'accent sur la manière dont les individus construisent leur réalité sociale à travers l'interaction avec leurs environnements et les autres membres de la société. Berger et Luckmann (1966), proposent cette théorie en la détachant de celle de Piaget qui se focalise sur la construction de la connaissance individuelle et du constructivisme-structuraliste qui part des structures sociales revendiquées par Bourdieu. Comme en science sociales, il est courant de trouver des travaux proposant d'étudier la construction sociale de tel ou tel phénomène dans diverses disciplines (philosophe, mathématiques, sociologie, anthropologie architecture, les sciences de l'éducation...). Son usage et son sens varient. Cette hétérogénéité de réflexions par rapport à ce que l'on entend par « constructivisme », « construction sociale » ou « réalité » peut varier considérablement d'un auteur à l'autre.

Le constructivisme sociologique de Berger et Luckmann(1966) s'intéresse à l'étude des phénomènes sociaux qui, à priori, semblent naturels et allant de soi. Il propose d'en faire la genèse, de montrer qu'ils sont construits, contingents, et historiquement situés. Selon cette perspective théorique, la réalité sociale n'est pas simplement donnée mais est le produit des processus sociaux complexes de la construction et de négociation de sens. Les constructivistes sociologiques s'intéressent aux processus par lesquels les individus attribuent du sens à leur environnement social, interprètent les normes et les valeurs culturelles et construisent leur identité sociale.

Les réalités sociales sont appréhendées comme des constructions historiques et quotidiennes des acteurs individuels et collectifs. Ils mettent en avant le rôle actif des individus dans la construction de la réalité sociale en soulignant que les perceptions et les interprétations individuelles peuvent varier en fonction du contexte social et culturel. Cette approche théorique permet ici de mieux cerner les contours de notre sujet de recherche et d'appréhender la

compréhension des phénomènes sociaux tels que la construction de l'identité, les processus de socialisation, les interactions interpersonnelles et la construction des institutions sociales.

3.2.2. Postulat

Le constructivisme stipule que la réalité sociale est une construction sous l'effet des forces endogènes ou exogènes, c'est-à-dire, la réalité sociale n'est pas une donnée objective mais elle est une création collective des humains. Selon Berger et Luckman (1966), la réalité sociale est un produit de l'activité humaine collective, et non une donnée objective. Elle est construite, partagée et internalisée par les individus à travers l'interaction sociale et la socialisation.

3.2.3 Principes de la théorie

Selon Mucchielli (2004), le constructivisme défend les principes selon lesquels les réalités sociales sont construites, inachevées, plausibles, convenantes et contingentes. Elles sont orientées par les finalités dépendantes des actions et des expériences faites par les sujets connaissant. Elles sont structurées par le processus de connaissance avec le monde. Elles sont forgées dans et à travers l'interaction du sujet connaissant du monde.

3.2.4 Apport de la théorie à l'étude

Berger et Luckmann (1966) sont les deux sociologues à avoir développé cette approche. Ils ont montré comment la réalité sociale (les normes, les valeurs, la culture, ...) est construite par les acteurs sociaux. Cette construction sociale se fait à travers deux processus : de l'externalisation (l'être humain construit la réalité sociale) et de l'internalisation (à travers la socialisation. L'être humain intériorise cette réalité). Cette approche est d'une lucidité dans le cadre de ce travail dans la mesure où elle nous permet d'appréhender et d'expliquer le faible accès des filles à l'enseignement supérieur comme résultat d'une réalité sociale historique construite à travers le processus de l'externalisation et de l'internalisation sur le genre. En attribuant à chacun des sexes un rôle et une place particulière, la gente féminine comme destinée à être au foyer, demeure mère et épouse. Poursuivre une si longue étude devient une tâche logiquement réservée aux hommes, de même que les filières scientifiques.

Pour N'da (2015), la pensée constructiviste pose que la plupart des comportements, attitudes et réactions sociales comme le goût, la façon de parler, de faire le distingué ne sont pas des données immédiates naturelles. Ils sont le fruit de notre inscription dans une position particulière du jeu social, le résultat de notre appartenance à un champ ou domaine d'activité social. Ils sont construits par et dans le théâtre social de la vie. Comme le social est un champ

de force, un espace de lutte, de rapports de domination entre les individus cette théorie convoquée ici dans le cadre de ce travail permet d'appréhender et expliquer ce rapport de domination entre les individus.

Les deux théories convoquées pour soutenir notre étude présentent un point de similitude et de divergence. La théorie de la reproduction sociale née en France s'inscrit dans une approche individualiste. La théorie constructiviste quant à elle, est née aux États-Unis et se situe dans une approche holiste. Le point de convergence entre les deux théories se situe à leur naissance dans le contexte d'après la seconde guerre Mondiale. Leurs buts étaient d'appréhender et d'expliquer les dynamiques sociales. Bourdieu, dans son posture de concilier les deux approches individualisme à l'holisme, est de fois cité comme le tenant de l'approche théorique constructiviste.

4. ORIGINALITÉ DE L'ÉTUDE

Face à de nombreuses problématiques sur la scolarisation des filles (Paré-Kaboré, 2003; Lokonon ,2018), sur l'éducation et la formation des jeunes filles (Djasrangué, 2023), sur l'inégalité du genre en matière de la scolarisation (Noubadignim, 2005 ;Matchoké, 2007), sur la parité entre les sexes dans le supérieur (Ngono,2023), sur l'accès des jeunes filles dans l'enseignement supérieur (Bertelot & Estabiet 1998 ; Mapto Kengne, 2011 ,Trouillot, 2013), sur leur persistance aux études du troisième cycle universitaire (Ngo Binam Bikoi, 2020), ou encore de la sous-représentation des femmes dans le corps enseignant dans le supérieur (Akakpo-Numodo & Senayah 2017), la présente étude se propose de se démarquer des travaux antérieurs en portant un regard sur la professionnalisation féminine dans l'enseignement supérieur.

En effet, la professionnalisation féminine dans le supérieur, telle que soulignée est entendue dans le cadre de ce travail comme un processus au cours duquel, les jeunes filles et femmes s'orientent et se professionnalisent dans des domaines de formation supérieur rentables sur le marché du travail, indépendamment des stéréotypes du genre. Avec la montée en puissance du chômage des jeunes et la dévalorisation des diplômés universitaires, la majorité des filles et des femmes prennent conscience après l'obtention du baccalauréat et préfèrent le plus souvent le chemin des écoles de formation et du métier. Ceci, non pas parce que les études universitaires semblent complexes et de longue durée qui les démotivent mais parce qu'elles visent une insertion professionnelle.

Ce regard analytique sur la professionnalisation féminine dans le supérieur n'a pas pu être abordé par les travaux antérieurs consultés. Néanmoins les études de Ravet (2003) semblent

porter une similarité dans ce sens où, l'auteur aborde la question sous un angle de la féminisation d'une profession et s'est spécifié sur le cas des artistes interprètes de la musique. D'après l'auteur, les professions d'artistes se caractérisent généralement par la porosité des frontières entre le genre. La scolarisation massive des filles, leur progression dans l'enseignement supérieur et sur le marché du travail, permettent donc l'accès des femmes aux professions prestigieuses. Cependant, la mixité conquise dans les professions n'est pas synonyme d'égalité complète avec les hommes, car en ce qui concerne le domaine artistique et notamment la musique, les femmes représentent peu. La division sexuée du travail y demeure forte et les femmes n'y exercent pas exactement les mêmes professions que les hommes.

La particularité et l'originalité de ce travail est de se positionner et montrer que les filles de nos jours cherchent plutôt à se professionnaliser. Notre étude récuse l'idée et la conception sociologique, arguant selon laquelle l'influence de stéréotype du genre et de la socialisation est donc la cause principale du faible accès des filles à l'Université de façon générale et dans des filières de formation de façon spécifique (Bertelot & Establet 1998). Le présent aspect d'étude est d'actualité et garde tout son sens au regard des Objectifs du Développement Durable et des Objectifs Millénaires pour le Développement fixés comme priorité : la scolarisation, l'atteinte de la parité éducative, la formation et la professionnalisation des femmes.

Arrivé au terme de ce chapitre consacré à la revue de la littérature et état de la question, nous avons en première approximative défini les concepts et notions clés de l'étude. Ensuite, une exploitation documentaire nous a conduits à identifier six facteurs comme étant susceptibles de contribuer au faible accès des filles à l'enseignement supérieur, spécifiquement universitaire. Ces facteurs sont entre autres : socioculturels, économiques, choix de l'institution et la filière de formation, la distance par rapport à l'Université, la religion et les facteurs sociodémographiques. Pour rendre explicite cette étude, nous avons convoqué la théorie de la reproduction sociale et la théorie constructiviste. À cet effet, nous avons tiré l'originalité de cette étude après évaluation critique des travaux antérieurs.

CHAPITRE II : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE

La problématique est un ensemble des questions pertinentes que se posent l'observateur scientifique à propos d'un phénomène, questions qui sont susceptibles d'avoir des réponses logiques et contrôlables et de donner lieu à des opérations classées par ordre selon les disciplines qui les provoquent.

Dans l'examen d'une question fondamentale, la problématique permet de penser l'ensemble d'éléments hétérogènes ou contradictoires. Elle appelle à une argumentation, à une réponse originale et à une validation des hypothèses. Fruit d'une élaboration théorique, elle correspond à une construction. Ainsi vu sur cet angle, la problématique correspond à un questionnement général relatif à une thématique générale en cohérence avec les objectifs recherchés par le chercheur et entraîne des questions partielles. Elle précise le contexte de la recherche, la définition du champ d'investigation, les objectifs de l'étude, le problème soulevé, la justification de l'étude, les intérêts et les finalités générales. Nous pouvons dire que la problématique est l'approche ou la perspective théorique qu'on décide d'adopter pour traiter un problème posé par la question de départ.

Elle est une manière d'interroger les phénomènes étudiés. D'après N'da (2015), la problématisation d'une question (au sens de sujet à traiter) peut être fécondée par les lectures faites, et la revue de la littérature dûment établie. L'on ne saurait élaborer une problématique sans avoir au préalable cerner « ce qui fait problème » dans la littérature portant sur ce sujet. Une problématique relève de la conception, de la conceptualisation, du traitement théorique de l'objet d'étude et précisement du problème de recherche.

Dans le présent chapitre, il est question pour nous de situer notre étude dans un contexte bien précis et de la justifier. Ce qui veut dire qu'avant la justification, nous estimons nécessaire de présenter brièvement l'enseignement supérieur au Tchad ainsi que l'Université de Moundou. Après tout, viendra la formulation du problème de recherche, l'élément sur lequel se fonde cette recherche. Nous présenterons également les questions, les hypothèses, les objectifs, et les intérêts que porte cette étude tout en délimitant notre champ d'étude.

1.1. CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Le contexte dans un travail de recherche comporte plusieurs informations faisant référence à un ou plusieurs événements. Le but de cette démarche d'étude est de construire l'ensemble des informations relevant de ce champ de recherche. Le présent contexte de l'étude s'étalera sur le contexte démographique, économique, socio-culturel et politique.

Le Tchad, pays du sahel, État indépendant depuis 1960, est situé entre les 7° et 24° degrés de latitude Nord et les 13° et 24° degrés de longitude Est. Il couvre une superficie de 1.284.000 Km², du Nord au Sud, il s'étend sur 1700 km et de l'Ouest à l'Est sur 1000 km. Il est un vaste pays de l'Afrique Centrale et membre de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEMAC). Le Tchad est enclavé avec une grande partie désertique.

Le Pays est limité à l'Est par le Soudan, à l'Ouest par le Nigeria, le Cameroun, au Nord-Ouest par le Niger, au Sud par la République Centrafricaine et au Nord par la Libye. Le Tchad marque un trait d'union entre le Maghreb et l'Afrique noire. Cette position fait de lui un carrefour des civilisations négro-africaines et arabo-musulmanes. Il est divisé en trois zones climatiques, dans la partie Nord, il prévaut un climat désertique saharien, où la pluviométrie est réduite et instable, avec des vents en provenance de l'Est et du Nord-est ; au Centre, c'est un climat sahélien avec une pluviométrie moyenne et au Sud, on trouve un climat tropical avec une pluviométrie assez abondante.

Sur le plan démographique, le recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2009) a dénombré 11 175 915 millions d'habitants, dont la proportion des jeunes de 15 à 24 ans représente plus de 60% et celle des femmes représente 50,7 %. La population est estimée aujourd'hui près de 15 millions d'habitants. Le taux d'alphabétisation est de 33,6%, (L'UNESCO et du PNUD 2013) et avec un taux de croissance démographique annuel estimé à 3,6 %, ce qui classe le pays parmi ceux à fort taux de croissance. À ce rythme, la population tchadienne atteindra 23 millions dans les années 2030 d'après l'Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques (INSEED, 2018).

Sur le plan économique : l'économie tchadienne était dominée jusqu'en 2003, par les activités agropastorales qui occupaient 82% de la population active. Selon le profil démographique et socioéconomique du Tchad élaboré par l'Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques (l'INSEED) pour la période 1960 à 2000, la part du secteur primaire (agriculture et élevage) varie de 60% en 1961 à 37,6% en 1999, tandis que la part du secteur secondaire varie de 13,7% à 14,7% et la part du secteur tertiaire de 21,5% à 47,7% durant la même période. Au cours de cette période, le taux de croissance du PIB le plus élevé (7,9%) est observé en 1985 et le plus faible (1,8%) est observé en 1993. Avec l'exploitation du pétrole, la structure du PIB s'est totalement modifiée. Durant la période 2003-2009, le secteur pétrolier représente 36% du PIB contre 21% pour le secteur d'agriculture et d'élevage, 12% pour le commerce et 29% pour les autres secteurs réunis. L'économie a connu une croissance soutenue durant la décennie 2000. Le taux de croissance moyenne du PIB réel de 5,2% entre 1994 et 2003, et atteint un niveau inégal de 30% en 2004. Entre 2003 et 2009, la

croissance moyenne du PIB est de 8,2% Mais, quelle est la contribution de l'économie nationale au développement du système éducatif ? Faute des données, il est difficile de répondre avec précision à cette question. Le profil démographique et socioéconomique cité haut qui donne l'évolution du budget de l'État et du budget de l'éducation pour la période 1971 à 1999, montre que durant toute cette période, la proportion du budget de l'État affecté à l'éducation la plus faible (13,2%) est celle de 1971 et la plus élevée (20%) est observée en 1997. Le budget de l'État de 13,4 milliards de FCFA en 1971 est passé à 92,7 milliards de FCFA en 1999, tandis que celui de l'éducation est passé de 1,8 milliards de FCFA à 17,0 milliards de FCFA durant la même période. Une étude réalisée par la Cellule Technique Sectoriel/Éducation du Comité Interministériel du Suivi de la Table Ronde de Genève IV en 1998 a dénombré six sources de financement de l'éducation : État, bailleurs de fonds (partenaires au développement), communautés religieuses, parents d'élèves, communautés villageoises et privé laïc.

Selon RESEN (2016) le Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant est passé de 314000CFA en 2005 à 357000 FCFA en 2,16%. La recette de l'État est de 1173,6 milliards, soit une augmentation moyenne de 99,4 milliards par an depuis 2000 en raison de l'exploitation de pétrole. La dépense estimée en éducation en 2012 représente 10,4% du budget général de l'État selon les ministères responsables.

Le Tchad, pays en voie de développement dont l'économie repose principalement sur le secteur primaire (l'agriculture et les ressources minières d'exportation). Ce secteur occupe les trois quarts de la population active du pays (75% en 2009 selon le RGPH2) et contribue à hauteur de 50% environ à la richesse produite dans le pays. Les principaux produits d'exportation sont : le coton-grain, les produits d'élevage et le pétrole brut. Le secteur secondaire, encore embryonnaire, est constitué essentiellement de l'artisanat et des industries manufacturières dont la transformation du coton en fibres. Ce secteur s'est dynamisé ces dernières années par l'exploitation du pétrole dont une partie brut est raffinée sur place et consommée localement. En 2014, le secteur secondaire a contribué 14% au PIB.

Au total, le secteur secondaire contribue environ 10% à la richesse nationale. Quant au secteur tertiaire, il est le second secteur le plus développé et participe à hauteur de 40% environ au PIB du pays. Il est constitué dans une grande partie de services commerciaux notamment en direction des pays du Moyen-Orient et de la Chine. Les récents chocs exogènes, liés d'une part à la baisse drastique du prix du pétrole et d'autre part à la montée de l'insécurité dans la sous-région, ont considérablement affecté l'économie nationale et fortement perturbé la gestion du système éducatif. Mais l'exploitation judicieuse des potentiels économiques du pays et la

stabilisation de l'environnement international laisse entrevoir de réelles perspectives de croissance à moyen et à long terme.

Avant 2000, l'économie du pays reposait essentiellement sur l'agriculture et l'élevage. Les gisements de fer, d'or, d'uranium, de charbon, de cuivre, de ciment, etc., dont le sous-sol du pays regorge, ne sont que très peu exploités. La production agricole, essentiellement concentrée dans la partie sud du pays, a connu un essor important. Entre 2000 et 2014, sa valeur estimée a augmenté en moyenne de 8% chaque année, grâce à de bonnes conditions météorologiques (pluviométrie abondante). Cela dit, cette production reste dans une large part (à plus de 80%) une agriculture vivrière de subsistance et suffit à peine pour satisfaire la consommation intérieure. La principale raison de cette faible productivité du secteur, outre les crises sociopolitiques à répétition empêchant tout investissement viable dans le secteur, reste la très faible mécanisation des pratiques agricoles.

Le secteur de l'élevage est l'un des plus importants parmi les pays de l'Afrique centrale. Il contribuait, avant le pétrole, 50% du PIB et fait vivre 40% de la population. Essentiellement concentré dans la partie nord saharienne du pays, il demeure néanmoins tributaire des sécheresses et autres aléas climatiques qui rendent la productivité du cheptel faible. L'exploitation des ressources pétrolières, qui a pourtant commencé vers les années 2000, n'a connu véritablement de l'essor qu'en 2003 après l'achèvement de l'oléoduc Tchad Cameroun. Cet oléoduc a permis à partir de ce moment d'acheminer la production du brut dans le golfe de Guinée par le port camerounais de Kribi, d'où il est à nouveau acheminé vers divers destinataires à travers le monde entier. Dès lors, le produit intérieur brut (PIB) du pays a connu un essor sensiblement important.

Ainsi, boosté par les revenus provenant de la vente pétrolière entre 2000 et 2016, le produit intérieur brut tchadien a augmenté à un rythme annuel moyen de 11,69% environ en termes courants. La situation macroéconomique favorable a incontestablement contribué aux finances de l'État. Renforcées par les recettes domestiques (en particulier par celles provenant de l'exploitation pétrolière, qui ont augmenté de près de 11% en moyenne chaque année entre 2000 et 2016), les recettes globales de l'État ont augmenté de 6% en moyenne chaque année sur la même période. Pendant la période autour de l'année 2000, ces recettes provenaient pour une grande partie de l'aide extérieure. Avec les ressources pétrolières, cette tendance a été inversée jusqu'en 2013. Mais malgré la chute du prix du pétrole, les recettes domestiques représentent plus de 80% des recettes totales de l'État. Dépendre moins des ressources extérieures est une situation bénéfique pour les finances de l'État pour la réalisation des programmes d'action gouvernementale. Le niveau actuel du taux de pression fiscale bien qu'en

nette augmentation se situe dans la moyenne des pays voisins. Comparé aux pays africains producteurs de pétrole comme le Congo et le Gabon, le taux de pression fiscale du Tchad demeure relativement bas (20% au Tchad contre 29% au Gabon ou 43% au Congo).

L'augmentation des recettes a été bénéfique aux dépenses globales de l'État. Celles-ci ont augmenté en moyenne de près de 8,33% tous les ans entre 2000 et 2016. Les dépenses d'éducation ont également augmenté de 26 milliards de FCFA à 135 milliards de FCFA entre 2000 et 2016, soit un accroissement annuel de 10,81% en moyenne. Les dépenses courantes mobilisées pour le secteur ont aussi connu une forte augmentation, 12,71% en moyenne sur la période, et représentent 99,1% des dépenses totales d'éducation en 2016. Ce constat met en évidence le poids des dépenses courantes salariales la faible part du budget consacrée aux investissements. Toutefois, l'évolution de la part des dépenses courantes de l'éducation dans les dépenses courantes (hors dettes) est loin d'être tendancielle, étant marquée par une forte irrégularité sur la période, avec un pic de 45% en 2008 et un creux de 18% en 2011. Cette situation tend à rendre quelque peu imprévisible le niveau de mobilisation financière qu'il est possible d'attendre pour le secteur éducatif.

En comparaison avec la situation dans les pays voisins, la part du budget courant du Tchad hors dette consacrée à l'éducation est légèrement supérieure à la moyenne des pays à niveau comparable, 23% contre 26%. Au regard de la couverture éducative actuelle du pays, avec un taux d'achèvement de 45,05% en 2015-2016, on constate que ce niveau de dépenses courantes pour l'éducation, en lien avec les dépenses courantes globales de l'État (hors dettes), reste insuffisant pour atteindre l'éducation primaire universelle et pour rattraper le retard vis à vis des pays voisins. Ainsi, bien que les finances publiques se soient trouvées dans une situation nettement favorable au cours des dernières années, avant la survenue de la crise actuelle, et en dépit des efforts notoires en faveur du secteur, le financement de l'éducation reste relativement en dessous du niveau nécessaire pour l'atteinte des objectifs de l'EPT sur lesquels le pays s'est engagé (PIET, 2018).

Sur le plan socioculturel, les facteurs socioculturels notamment la religion (traditionnelle et moderne), l'ethnie véhiculent des valeurs, des normes et pratiques qui donnent une certaine perception de l'école au Tchad. Du point de vue traditionnel, l'école est considérée comme une importation coloniale et donc susceptible de nuire aux pratiques traditionnelles. Du point de vue religieux, elle est associée aux valeurs occidental-chrétiennes et est perçue comme un moyen d'imposer une religion occidentale. À travers la représentation des rôles et les statuts, les parents préfèrent investir davantage dans la scolarisation des garçons que des filles car les filles sont considérées comme des biens matrimoniaux, gages de la reproduction biologique et

sociale, de la parenté au point où leur émancipation en dehors du cadre lignager et des réseaux d'alliance menacerait l'équilibre social. C'est donc pour cette raison qu'elles sont tenues à l'écart des domaines masculins, notamment ceux du savoir et du pouvoir, propices à une telle émancipation. Les filles et femmes sont envoyées ainsi précocement en mariage et ne peuvent plus continuer leur scolarité.

Sur le plan politique, le Tchad à travers la Constitution de la république, reconnaît l'éducation comme un droit humain fondamental qui repose sur deux principes fondamentaux à savoir : la laïcité et la gratuité de l'enseignement public. La Constitution de la République en son article 35 stipule que tout citoyen a droit à l'instruction et que l'enseignement est laïc et gratuit. Le Gouvernement tchadien a fait de l'éducation une de ses priorités avec un système éducatif aux différents niveaux d'enseignement et dispose également d'une Politique Nationale Genre (PNG) adoptée et promulguée en 2017, qui cible les discriminations liées au genre et vise l'égalité hommes femmes.

La loi n° 16/PR/2006 du 13 mars 2006 portant orientation du système éducatif tchadien, à ses articles : 4,9, 10, 12, 13, 14 et 15, assigne comme missions essentielles au système éducatif tchadien :

- Le droit à l'éducation et à la formation est reconnu à tous sans distinction d'âge, de sexe, d'origine régionale, sociale, éthique ou confessionnelle. L'éducation est une priorité nationale absolue. L'État garantit l'éducation fondamentale aux jeunes de six (6) à seize (16) ans.
- L'enseignement public est gratuit. Les prestations fournies en la matière sont essentiellement financées sur les ressources publiques allouées par l'État ou les autres collectivités décentralisées. Toutefois, l'enseignement public admet la participation des bénéficiaires, des initiatives communautaires librement constituées agissant en partenariat avec l'État et les autres collectivités décentralisées.
- L'État proclame l'enseignement, la pratique des sports et l'encadrement de la jeunesse comme fondement essentiel de l'épanouissement global du citoyen.
- Le système éducatif tchadien a pour mission d'éduquer, d'instruire et de former les jeunes en vue de leur insertion socioprofessionnelle.

Il a pour ambition de développer en eux l'amour de la patrie, la conscience de l'identité nationale, le sentiment d'appartenance à une civilisation aux dimensions nationales et africaines, en même temps qu'il renforce l'ouverture sur la civilisation universelle. Il est garant

de l'instauration d'une société démocratique, profondément attachée à son identité culturelle, ouverte sur la modernité et s'inspirant des idéaux humanistes et des principes universels de liberté, de justice sociale et des droits de l'homme.

- Le système éducatif a pour finalités de :
 - Transmettre au citoyen les valeurs spirituelles, morales, civiques, physiques, culturelles et intellectuelles et de développer en lui les principes de démocratie et d'unité nationale ;
 - Assurer la promotion des ressources humaines en vue de permettre au citoyen tchadien de s'épanouir et de jouer son rôle de moteur dans le processus de développement économique, social et culturel de son pays ;
 - Développer en lui l'esprit de solidarité, de justice, de tolérance et de paix ;
 - Renforcer l'intérêt et les dispositions de l'élève pour les activités pratiques, artistiques, culturelles, physiques et sportives.
- L'éducation doit être Complete. Elle vise le développement intégral et harmonieux des capacités intellectuelles, physiques et morales de l'individu, l'amélioration de la formation et l'initiation à la production en vue d'une insertion sociale et professionnelle et d'un plein exercice de la citoyenneté.

1.2. Présentation de l'enseignement supérieur

D'après la loi d'orientation de (2006), l'enseignement supérieur est ouvert aux candidats titulaires du baccalauréat de l'enseignement secondaire ou tout autre diplôme admis en équivalence. L'enseignement supérieur est organisé selon (4) types d'établissements publics et privées ci-après : les Universités, les grandes écoles, les instituts et les centres spécialisés.

L'enseignement supérieur au Tchad a connu une croissance accélérée ces dix dernières années. La première institution d'enseignement supérieur au Tchad a été ouverte en 1971, avec la création de l'Université du Tchad, aujourd'hui dénommée Université de N'Djamena. Le nombre d'institutions d'enseignement supérieur public et privé est passé de 07 à plus de 130 entre 2001 et 2015, soit un accroissement moyen annuel de l'ordre de 22,7%. Dans en même temps, les effectifs d'étudiants évoluaient de 6 730 à 40 74915, essentiellement concentrés dans les institutions publiques. L'enseignement public est constitué de 10 Universités, 06 instituts nationaux universitaires à caractère professionnels et 04 écoles normales supérieures, avec près de 72 % d'étudiants. Avec plus de 100 établissements, le privé absorbe environ 28% des étudiants (PIET, 2020).

La capacité d'accueil en première année des institutions d'enseignement supérieur public et privé est respectivement de 16 620 et 8 671 places. Elle demeure très insuffisante par rapport aux sortants du secondaire (cohorte des bacheliers). Cette forte demande d'éducation dans le supérieur, qui s'explique par la massification de l'éducation dans les cycles inférieurs, n'est pas suivie des réformes structurelles suffisantes. Malgré les efforts consentis par le Gouvernement.

1.2.1. Présentation de l'Université de Moundou

L'Université de Moundou a été créée par l'ordonnance n° 013/PR/2008 du 5 mars 2008. Cette même ordonnance a été abrogée par la loi n° 10/PR/02 du 2 septembre 2002 qui avait institué l'IUTEM- (Institut Universitaire des Techniques d'Entreprise de Moundou). L'IUTEM créé le 2 septembre 2002 a fait place désormais à l'Université de Moundou le 6 mars 2008.

La ville de Moundou, capitale économique du Tchad se trouve donc à 499 km de la capitale N'Djamena et compte plus de 300 000 habitants. L'Université comporte quatre (4) facultés :

- La Faculté des Sciences et des Techniques d'Entreprise (FASTE) avec 4 départements fonctionnels (Informatique, Gestion, Techniques Commerciales et Management) et 5 filières opérationnelles : la Comptabilité Finance (CF), les Techniques Commerciales(TC), la Gestion Administrative de Petites et Moyennes Organisations (GAPMO), la Gestion des Ressources Humaines (GRH) et l'Informatique Appliquée à la Gestion (IAG).
- La Faculté de Droit et des Sciences Sociales (FDSS) avec 2 filières : Droit et Économie Monétaire et Bancaire (EMB).
- La Faculté des Lettres, Art et Sciences Humaines (FLASH) a ouvert ces portes pour l'année académique 2010 - 2011 avec une première année de licence en philosophie et géographie, plu tard la filière Lettres Modernes Françaises (LMF) ainsi que les filières : sociologie et anthropologie, langue et communication Arabe ont été aussi créées.
- La Faculté des Sciences Exactes et Appliquées (FSEA) est ouverte la même année que la FLASH avec une L1 en Physique-Chimie (PC), Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) et Mathématiques. Elle enregistre aujourd'hui, une autre filière Informatique et Télécommunication (IT).

Il faut noter aussi que l'Université de Moundou, a est ouvert également quatre cycles de Masters 1 : en filière Comptabilité et Finance, Télécommunication, Gestion des Ressources Humaines et Économie Monétaire et Bancaire avec la collaboration de l'Université de N'Gaoundéré au Cameroun et quelques enseignants de l'Université de N'Djamena.

1.3. Situation de la scolarisation au Tchad

Tableau 1 : évolution des chiffres dans le secondaire général sur la période 2017-2018 à 2021-2022

Secondaire général	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	ÉVOLUTION 2021-22	TAMA
Établissement	491	580	713	893	912	2,13%	13,18%
Public	283	331	221	436	393	9,86%	6,79%
Privée	208	249	392	457	519	13,57%	20,07%
Effectifs	145316	168644	182089	211883	231766	9,38%	9,79%
Garçons	102102	118226	123655	142765	151810	6,34%	8,26%
Filles	43214	50418	58434	69118	679956	15,68%	13,10%
TBS	16,10%	18,10%	18,90%	21,30%	21,50%	0,94%	5,96%

Source : annuaire statistique scolaire 2021/2022.

Selon les données l'annuaire statistiques scolaires, ce tableau montre l'évolution des chiffres dans le secondaire général sur la période 2017-2018 à 2021-2022. En effet, pour l'année 2017-2018, on observe chez les garçons un écart de 58 888 en défaveur des filles et 67 808 en 2018-2019, 65221 en 2019-2020, 73647 en 2020-2021, -528146 en 2021-2022.

Tableau 2 : Population scolarisable par tranche d'âge, sexe et selon la province

Province	Pop de 16 ans			Pop de 18 ans			Pop de 16-18 ans		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
BARH EL GAZAL	4352	4143	8495	3783	3749	7533	12193	11834	24027
BATHA	6831	8399	15230	5969	7762	13731	19187	24232	43419
BORKOU	1719	1548	3267	1587	1483	3070	4957	4546	9503
CHARI BAGUIRMI	8651	10096	18748	7832	9469	17300	24712	29338	54051
ENNEDI EST	2220	1792	4013	3941	2982	6923	7608	5921	13530
ENNEDI OUEST	1179	882	2061	1878	1417	3295	3906	2941	6847
GUERA	8093	9314	17407	7316	8751	16067	23102	27090	50192
HADJER LAMIS	8416	9834	18251	7561	9201	16763	23954	28545	52498
KANEM	5231	5769	11000	4752	5220	9972	14967	16476	31443
LAC	6625	7708	14333	5939	7259	13197	18835	22443	41278
LOGONE OCCIDENTAL	11531	12324	23855	10645	11753	22398	33255	36107	69362
LOGONE ORIENTAL	12063	13220	25283	11180	12466	23646	34850	38519	73369

MANDOUL	9909	10423	20333	9074	9713	18787	28462	30194	58656
MAYO KEBBI EST	12301	13751	26052	11382	12986	24368	35510	40095	75605
MAYO KEBBI OUEST	9234	10262	19496	8356	9762	18117	26374	30028	56402
MOYEN CHARI	9355	9995	19350	8721	9488	27105	27105	29217	56321
OUADDAI	9204	11111	20315	8209	10377	18586	26105	32222	58327
SALAMAT	4441	5372	9812	3980	5075	9055	12624	15666	28290
SILA	3731	4396	8127	3179	4007	7186	10358	12599	22956
TANDJILE	10201	11903	22104	9047	11289	20337	28855	34780	63635
TIBESTI	359	360	719	325	346	671	1026	1058	2084
VILLE DE N'DJAMENA	17008	16725	33733	16578	16311	32889	50373	49548	99920
WADI FIRA	5946	7139	13086	5231	6615	11846	16755	20624	37379
TOTAL	168601	186468	355069	156454	177480	333944	485075	544019	1029094

Source : annuaire statistique scolaire 2021/2022.

D'après les données de l'annuaire statistique, dans la région de Barh el gazal, la population scolarisable de 16 ans présente un écart de 209 en faveur des garçons, celle de 18 ans est 34. Dans la région du Batha, l'écart entre la population scolarisation est de 1560 points en faveur des filles et 1793 en faveur des filles de 18 ans. - La région de Borkou présent un écart de 171 en faveur des garçons et 104 en faveur des garçons de 18 ans. -La région du Chari Baguirmi présente un écart de 1445 en faveur des filles de 16 ans et 1637 point en faveur des filles de 18 ans. -La région de l'Ennedi Est présente un écart de 428 point en faveur des garçons de 16 ans et 959 en faveur des garçons de 18 ans. - La région d'Ennedi Ouest présente un écart de 297 point en faveur des garçons de 16 ans et 461 point en faveur des garçons de 18 ans. -La région du Guera l'écart est de 1221 point en faveur des filles de 16 ans et 1435 les filles de 18 ans. -Le Hadjer Lamis l'écart est de 1418 en faveur des filles de 16 ans et 1640 en faveur des filles de 18 ans. -Le Kanem l'écart est de 538 en faveur des filles de 16 ans et 468 en faveur des filles de 18 ans. -Le Lac l'écart est de 1083 en faveur des filles de 16 ans et 1320 en faveur des filles de 18 ans. -Le Logone Occidental l'écart est de 793 en faveur des filles de 16 ans et 1108 en faveur des filles de 18 ans-Le Logone Oriental l'écart est de 1157 en faveur des filles de 16 ans et 1286 en faveur des filles de 18 ans. -Le Mandoul l'écart est de 514 en faveur des filles de 16 ans et 639 en faveur des filles de 18 ans. Le Mayo-Kebbi Est l'écart est de 1450 en faveur des filles de 16 ans et 1604 en faveur des filles de 18 ans.-Le Mayo-Kebbi Ouest l'écart est de 1028 en faveur des filles de 16 ans et 1406 en faveur des filles de 18 ans. -Le Moyen Chari l'écart est de 640 en faveur des filles de 16 ans et 767 en faveur des filles de 18 ans.-Le Ouaddaï

l'écart est de 1907 en faveur des filles de 16 ans et 2168 en faveur des filles de 18 ans.-Le Salamat l'écart est de 931 en faveur des filles de 16 ans et 1095 en faveur des filles de 18 ans. -Le Sila l'écart est de 665 en faveur des filles de 16 ans et 828 en faveur des filles de 18 ans. - La Tandjilé l'écart est de 1702 en faveur des filles de 16 ans et 2242 en faveur des filles de 18 ans. -Le Tibesti l'écart est de 1 en faveur des filles de 16 ans et 21 en faveur des filles de 18 ans. -La Ville de N'Djamena l'écart est de 283 en faveur des garçons de 16 ans et 267 en faveur des garçons de 18 ans. Wadi Fira l'écart est de 1193 en faveur des filles de 16 ans et 1384 en faveur des filles de 18 ans

Tableau 3 : Effectifs des élèves de l'enseignement secondaire général par niveau, sexe et selon la province

PROVINCE	ENSEMBLE		
	G	F	T
BARH EL GAZAL	748	189	937
BATHA	893	676	1569
BORKOU	330	205	535
CHARI BAGUIRMI	3496	1477	4973
ENNEDI EST	377	400	777
ENNEDI OUEST	63	59	122
GUERA	3306	1478	4784
HADJER LAMIS	1945	902	2847
KANEM	738	340	1078
LAC	1443	549	1992
LOGONE OCCIDENTAL	12137	5695	17832
LOGONE ORIENTAL	87772	3400	12172
MANDOU	6198	3087	9285
MAYO KEBBI EST	16076	4582	20658
MAYO KEBBI OUEST	17491	6788	24279
MOYEN CHARI	7735	4546	12281
OUADDAI	6620	6482	13102
SALAMAT	1078	572	1650
SILA	506	458	964
TANDJILE	8661	2892	11553
TIBESTI	267	159	426

VILLE DE NDJAMENA	51452	33526	84978
WADI FIRA	1478	1494	2972
TOTAL GÉNÉRAL	151810	79956	231766

Source : annuaire statistique scolaire 2021/2022, voir le tableau complet dans l'annexe.

Dans ce tableau d'effectif des élèves de l'enseignement secondaire général par niveau, sexe et selon la province, l'écart est en faveur des garçons dans toutes les provinces.

Tableau 4 : effectifs des élèves de l'enseignement secondaire général par niveau d'études, sexe et selon le statut

Statut		ENSEMBLE		
		G	F	T
Public		98021	45394	143415
Privé	TOTAL PRIVÉ	53789	34562	88351
	CATHOLIQUE	3830	2462	6292
	ISLAMIQUE	5479	5216	10695
	LAÏC	34573	21395	55968
	PROTESTANT	9907	5489	15396
TOTAL GENERAL		151810	79956	231766

Source : annuaire statistique scolaire 2021/2022, voir le tableau complet dans l'annexe.

Dans ce tableau, on peut voir, en ce qui concerne la confession religieuse, les filles protestantes sont plus nombreuses que ses consœurs des autres confessions réunies. Il y a environ 5489 protestantes contre 5216 musulmanes soit un écart de 273 point en faveur des filles protestantes et 2462 catholiques, soit un écart de 3027 point en faveur des filles protestantes.

Tableau 5 : effectifs des élèves de l'enseignement secondaire général par niveau, sexe et selon le milieu

MILIEU	ENSEMBLE		
	G	F	T
URBAIN	128087	6136	196225
RURAL	23723	11818	35541
TOTAL GENERAL	151810	79956	231766

Source : annuaire statistique scolaire 2021/2022, voir le tableau complet dans l'annexe.

Dans ce tableau la classe 2nde L, les filles surpassent les garçons avec un écart de 112 465 point dans le milieu urbain. Dans le milieu rural, les garçons surpassent les filles avec un écart

2119 point. En 2^{nde} S il y a un écart entre les filles et garçon de 9111 point en faveur des garçons dans le milieu urbain et 17289 point dans le milieu rural. La 2^{nde} U présent un écart de 1033 point en faveur des garçons dans le milieu urbain et 717 point en milieu urbain. La 1^{ère} L présente un écart de 7284 point en faveur des garçons en milieu urbain et 2240 point en milieu rural. La 1^{ère} S présente un écart de 9560 point en faveur des garçons en milieu urbain et 848 point dans le milieu rural. La TA présente un écarte de 11 932 point en milieu urbain en faveur des garçons et 3552 point en milieu rural ; la TC présente un écart de 736 point en faveur des garçons dans le milieu urbain et 8 en milieu rural ; la TD présente un écart de 18 158 en défaveur des filles dans le milieu urbain et 1132 en milieu rural.

1. Constat de la recherche

Au Tchad, le droit à l'éducation et à la formation est reconnu par la constitution. L'État garantit le droit à tous les citoyens et citoyennes et assure leurs besoins éducatifs. En jetant un regard rétrospectif sur les faits, on se rend compte d'un grand écart de disparité entre filles et les garçons. Le constat qui découle de cette étude est celui relatif aux données suscitées. En effet selon le Rapport National d'Évaluation des Vingt (20) ans de mis en œuvre des Recommandations du Programme d'Action de Beijing, (de juin 2014), montre que pour la période de l'année académique (2011-2012), les établissements d'enseignement supérieur public ont accueilli seulement 19% des filles contre 79% des garçons. À l'Université de Moundou, nous avons constaté que les filles contrairement aux garçons y accèdent faiblement. D'où cette nécessité de poser un regard scientifique pour comprendre les facteurs qui expliquent ce phénomène.

1.1. Justification de l'étude

Ce sujet qui s'intéresse aux facteurs qui expliquent le faible accès des filles à l'enseignement supérieur notamment à l'Université de Moundou se justifie par un constat selon lequel, les filles contrairement aux garçons accèdent faiblement à l'Université. Cela a suscité notre curiosité à nous investir davantage afin d'apporter les clarifications sur les facteurs susceptibles défavorisant aux filles d'accéder pleinement à l'enseignement supérieur et universitaire. De nombreuses filles sur le plan national sont victimes de discrimination, de contrainte sociale, de mariage précoce et d'autres facteurs réunis. Cette situation oblige des filles à quitter précocement les bancs de l'école au détriment des foyers. Le taux de la scolarité au niveau secondaire pour la période 2017-2022 relevées ci-haut montre un écart imminent entre les filles et les garçons, que ce soit dans le milieu urbain, rural, confessionnel ou par série.

Ces données sur la scolarité illustrent la réalité dans les établissements de l'enseignement secondaire ainsi que dans le supérieur. D'après les données de l'Enquête par Grappe à Indicateurs Multiples (GICS) de 2010, 36% des filles arrivent jusqu'au brevet de fin de cycle secondaire contre 63% de garçons (UNICEF, septembre 2010). Les disparités d'accès à l'éducation sont marquées par un déficit de parité persistante et accentuées par les inégalités basées sur le genre. Ce déficit de parité dans le secondaire au Tchad varie considérablement d'une famille à une autre, d'un milieu à un autre (Noubadignim, 2005).

Les filles sont particulièrement les victimes d'une discrimination. Dans l'enseignement secondaire, les discriminations dont sont victimes les filles sont sensiblement sévères (Matchoke, 2007). Les taux d'abandon des filles semblent plus élevés que celui des garçons, puisque seulement 27% des lauréats du BEPCT et 20,5% des bacheliers étaient des filles en 2008, selon Ministère de l'Éducation Nationale (MEN). Pour les lauréats au bac 2024, sur 93 605 candidats 37 155 étaient des filles, soit un taux de 39,69% (MEN).

1.2. FORMULATION DU PROBLÈME DE RECHERCHE

D'après Fortin & Gagnon (2016) :

Formuler un problème de recherche, c'est définir le sujet, le phénomène ou le concept à l'étude au moyen d'une progression logique d'éléments, de relations, d'arguments et de faits. Il s'agit de présenter le sujet à l'étude (situation, préoccupation, concept), d'expliquer son importance, de résumer les données issues de faits, de préciser les aspects théoriques ayant cours dans le domaine et de suggérer une investigation empirique (Fortin et Gagnon 2016, p. 123).

Au regard de cet apport définitionnel, un problème de recherche est entendu comme un écart constaté entre une situation de départ insatisfaisante et une situation d'arrivée désirable. Un processus de recherche est entrepris afin de combler cet écart. Comme démontré ci-haut, le Tchad a l'instar des autres pays de l'Afrique subsaharienne est marqué par un déficit de parité en éducation et d'accès à l'enseignement supérieur. L'accès des filles dans le supérieur est particulièrement faible, comme l'indique le taux de couverture qui est de l'ordre de 295 étudiants pour 100 habitants en 2014-2015 contre 706 dans des pays comparables (annuaire statistique MESRI 2015). Avec un indice de parité filles-garçons 0,19 (annuaire statistique MESRI 2015), les inégalités d'accès au supérieur sont particulièrement fortes en défaveur des filles. Elles sont aussi perceptibles dans la répartition géographique des institutions, avec une forte concentration dans la capitale.

Le taux brut de la scolarisation (TBS) au niveau national est de 29,8% pour les garçons et 19,1% pour les filles en 2013-2014. Cet indicateur cache d'énormes disparités entre les genres

et les régions. Le taux le plus élevé est enregistré dans la région de Mayo Kebbi Ouest avec 73,1% contre 4,3% dans la région de Sila. (PIET, 2014). L'enseignement secondaire général a enregistré en 2013-2014 un effectif global de 143587 élèves. En 2015, près de 148 500 élèves avec des disparités très importantes entre filles et garçons (25% de filles et 75% de garçons). Le taux brut de scolarisation reste faible (17,8%). Celui des filles est encore plus préoccupant avec un niveau de l'ordre de 17,5% (PIET, 2014).

En effet, réduire les inégalités d'accès du genre à l'éducation et d'atteindre la parité fut une recommandation de la communauté internationale. Les dirigeants tchadiens à travers le Ministère de l'Éducation National (MEN) et les partenaires techniques ont investi à fond, afin de promouvoir la scolarisation des filles. Les données ont montré que le Tchad a fait des progrès du point de vue de la couverture scolaire. Le taux brut de la scolarisation du primaire par exemple a progressé du niveau le plus faible au monde il y a dix années (à 98,2% en 2008) d'après les statistiques de MEN. L'État et les partenaires ont permis d'enregistrer ces dernières années un progrès considérable dans le domaine de la scolarisation. Le taux brut de la scolarisation est passé de 101,3% (dont 119,2% pour les garçons et 87,6% pour les filles en 2012-2013 à 102,7% (dont 121,2% pour les garçons et 88,5% pour les filles en 2013-2014).

Malgré cette amélioration de l'écart des taux bruts de la scolarisation, force est de constater un nombre pincé des filles dans le supérieur. Il y a lieu de s'interroger et d'identifier les facteurs qui expliquent le faible accès des filles à l'enseignement supérieur. D'où la formulation de notre problème de recherche : **la disparité entre les genres à l'Université de Moundou au Tchad**. Car, cette disparité pourrait consécutivement entraîner à moyen et à long terme une conséquence sociale et politique.

1.3. QUESTION DE RECHERCHE

Pour une question de clarté et de spécificité, il est recommandé de traduire le problème de recherche en question de recherche. Toute bonne recherche vise à répondre à une question précise. Dans Cette étude nous nous intéressons aux facteurs explicatifs du faible accès des filles à l'Université. Cette question, dans le cadre de ce travail fait suite à trois (3) questions spécifiques.

Question principale

Question principale : Quels sont les facteurs explicatifs du faible accès des filles à l'Université ?

Questions spécifiques

Question spécifique 1 : quels sont les freins socioculturels qui entravent l'accès massif des filles à l'Université ?

Question spécifique 2 : le coût éducatif n'explique-t-il pas le faible accès des filles à l'Université ?

Question spécifique 3 : le choix de l'institution et la filière de formation n'explique-t-ils pas le faible accès des filles à l'Université ?

1.4 HYPOTHÈSE DE RECHERCHE

N'da (2015) définit l'hypothèse comme :

Un énoncé affirmatif écrit au présent de l'indicatif, déclarant formellement une relation anticipée et plausible entre des phénomènes observés ou imaginés. C'est une supposition ou une prédiction fondée sur la logique de la problématique et des objectifs de recherche définis. C'est la réponse anticipée à la question de recherche posée. L'hypothèse de recherche établit une relation qu'il faudra vérifier en la soumettant ou en la comparant aux faits (N'da 2015, p. 65).

Elle est donc une proposition de réponse à une question posée, une tentative de solution à un problème. L'hypothèse constitue donc la réponse que le chercheur apporte aux interrogations qu'il a lui-même formulées face à l'étude.

1. Hypothèse principale

Aussi appelée proposition de recherche ou hypothèse de travail, elle est la réponse à la question principale. Nous formulons notre hypothèse générale comme suit :

Hypothèse générale de recherche : Le facteur économique, socioculturel et le choix de l'institution et la filière de formation expliquent le faible accès des filles l'Université.

2. Hypothèses spécifiques

Hypothèse spécifique de recherche 1 : La religion, le niveau d'instruction des parents et la représentation sociale du rôle de la fille expliquent le faible accès des filles à l'Université.

Hypothèse spécifique de recherche II : Le coût éducatif explique le faible accès des filles à l'Université.

Hypothèse spécifique de recherche III : Le choix de l'institution et la filière de formation expliquent le faible accès des filles à l'Université.

1.5 OBJECTIFS DE RECHERCHE

Pour N'da (2015) souligne que :

Les objectifs de recherche consistent en des déclarations affirmatives qui expliquent ce que le chercheur vise, cherche à atteindre. Les objectifs expriment l'intention générale du

chercheur ou le but de la recherche et spécifient les opérations ou actes que le chercheur devra poser pour atteindre les résultats escomptés (N'da 2015 p. 62).

Autrement dit, ils renvoient à quoi voudrait aboutir une recherche à travers une démarche scientifique.

1.5.1 Objectif principal

- Analyser les facteurs explicatifs du faible accès des filles à l'Université.

1.5.2 Objectifs secondaires

Objectif spécifique 1 : Analyser les influences socioculturelles sur le faible accès des filles à l'Université.

Objectif spécifique 2 : Saisir dans quelle mesure le coût éducatif entrave l'accès massif des filles à l'Université.

Objectif spécifique 3 : Comprendre les raisons sur le choix d'institution et la filière de formation

1.4. INTÉRÊTS DE L'ÉTUDE

Le dictionnaire *Larousse* (2016) définit l'intérêt comme : « ce qui importe ; ce qui est utile, avantageux : agir dans l'intérêt de la science. En effet, c'est ce qui retient l'attention par sa valeur, le bien-fondé d'une étude, c'est sans quoi l'étude n'a pas lieu d'être. »

L'intérêt de cette étude, se situe sur le plan : scientifique, social et politique.

1. Sur le plan scientifique

Cette étude qui s'inscrit dans les champs des sciences de l'éducation, filière Enseignements Fondamentaux en Éducation, option sociologie-anthropologie de l'éducation se propose d'apporter une modeste contribution scientifique et de participer à la construction d'une nouvelle connaissance et à l'approfondissement d'une connaissance établie. Elle s'inscrit dans le cadre de master recherche et implique une démarche empirique. Cette étude servira d'une source à inspirer d'autres chercheurs comme le souligne d'ailleurs Norbert Elias : « tout chercheur est un héritier des travaux antérieur ».

2. Sur le plan social

L'éducation des jeunes filles constitue un outil primordial pour le développement de tout un pays. Elle permet de transformer le monde, de susciter un changement des mentalités, d'éveiller la conscience mais également de contribuer à l'amélioration de toute une société. Cette étude s'inscrit dans cette logique de contribuer à la conscientisation. Elle permettra de

mettre en lumière les obstacles susceptibles qui contraignent les filles à pousser plus loin leurs études.

3. Sur le plan politique

Cette étude qui s'intéresse particulièrement aux politiques publiques éducatives pourrait apporter des perspectives de réflexion aux acteurs et hommes politiques dans leurs stratégies visant l'atteinte d'égalité genre dans les systèmes éducatifs. Elle pourrait apporter la lumière sur les limites des politiques publiques et clarifier davantage quels facteurs freinent le plus l'accès des jeunes filles dans le supérieur et proposer des perspectives pour améliorer les indicateurs relatifs à l'éducation des filles. Aujourd'hui, l'intérêt accordé à l'égalité genre est dans toutes les décisions politiques.

1.5. DÉLIMITATION DE L'ÉTUDE

Tout travail de recherche nécessite une circonscription pour ne pas aller dans tous les sens. Notre travail se situe sur le plan spatial, thématique et temporel.

1.5.1. Délimitation sur le plan spatial

Cette étude est menée sur la circonscription du territoire tchadien, plus précisément dans la ville de Moundou, capitale économique du Tchad, chef-lieu de la Région du Logone occidental. Elle porte sur la population estudiantine de l'Université de Moundou, campus de Bono. Elle vise à saisir les réalités tchadiennes parallèlement à celle des autres contextes.

1.5.2. Délimitation sur le plan thématique

Sur le plan thématique, cette étude s'inscrit dans le champ des sciences de l'éducation, filière Enseignement Fondamentaux en Éducation, option sociologie et anthropologie de l'éducation. Elle s'intéresse aux facteurs explicatifs du faible accès des filles à l'enseignement supérieur. Elle permettra d'analyser les facteurs et obstacles qui empêchent les jeunes filles d'accéder à l'enseignement supérieur spécifiquement universitaire.

1.5.3. Délimitation sur le plan temporel

Cette étude a débuté en Master I. Comme l'exige le système LMD. Elle tiendra au principe et à son achèvement en 2024 nonobstant les difficultés sociales, morales, psychologiques et financières.

Ce chapitre consacré à la problématique d'étude, nous a permis de présenter le contexte et justification de l'étude, le constat de la recherche, le problème de recherche, les questions de

recherche, les hypothèses de recherche, les objectifs de recherche, les intérêt de l'étude et la délimitation de l'étude. Sur ce, nous avons identifié le problème de recherche, celui de la disparité entre les genres à l'Université de Moundou au Tchad. Nous nous sommes posé la question principale suivante : quels sont les facteurs explicatifs du faible accès des filles à l'Université ? Cette question nous a permis d'émettre l'hypothèse suivante : le facteur socioculturel, économique, et le choix de l'institution et la filière de formation expliquent le faible accès des filles à l'Université. Nous avons défini comme objectif principal, d'analyser les facteurs explicatifs du faible accès des filles à l'Université.

**DEUXIÈME PARTIE : CADRE
MÉTHODOLOGIQUE ET OPERATOIRE**

CHAPITRE III : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Après l'élaboration de la revue de la littérature et l'énonciation des hypothèses de recherches, le présent chapitre est réservé à la méthodologie, il implique la préparation et l'organisation de l'enquête et ces différentes techniques. La méthodologie désigne un ensemble des procédés, démarches et des techniques mis en œuvre pour appréhender une question de recherche, pour tester les hypothèses et pour rendre compte des résultats susceptibles d'une étude. Par ailleurs, la méthodologie constitue un ensemble des méthodes et des techniques qui encadrent l'élaboration d'une recherche et qui guide la démarche scientifique.

Pour Van Der Maren (2004), la méthodologie de recherche est une codification des pratiques considérées comme valides par les chercheurs seniors d'un domaine de recherche. Elle est un recueil des règles de jeu que les adversaires acceptent de respecter dans les discussions et les contestations par lesquelles la recherche scientifique se développe. Il s'agit dans ce chapitre de présenter le type de l'étude, la méthode de recherche, le site de l'étude, la population de l'étude, les techniques d'échantillonnage, les instruments de collecte des données et la méthode d'analyse des données.

En sciences de l'éducation comme en sciences sociales et humaines, il existe plusieurs types de recherche. Il y a en effet, des recherches dites expérimentales, prédictives, descriptives, appliquées, actions, fondamentales, évaluatives, longitudinales etc. Ces différents types de recherche ont chacun une singularité : soit il s'inscrit dans le but de prédire, d'observer, d'évaluer, de décrire et de déterminer les causes d'un problème ou encore d'expliquer un phénomène social (N'da 2015 ; Fortin et Gagnon 2016).

Notre recherche s'inscrit dans le cadre d'une étude fondamentale et propose d'analyser les facteurs explicatifs du faible accès des filles à l'Université.

3.1. LA MÉTHODE QUALITATIVE DE RECHERCHE

La méthode qualitative se veut résolument échapper au grand nombre, en privilégiant une différence qualitativement importante. Notre étude est intitulée : « Analyse des facteurs explicatifs du faible accès des filles à l'enseignement supérieur : le cas de l'Université de Moundou au Tchad. » Bien qu'elle ait une visée explicative, néanmoins, nous avons jugé nécessaire d'opter pour une méthode qualitative afin de faire fi des connaissances et d'informations dont disposent les acteurs sur l'objet de cette recherche.

En effet, nous situons cette étude dans un paradigme compréhensif de phénomène empirique de l'étude. Cette approche de recherche vise à comprendre le sens caché des phénomènes sociaux.

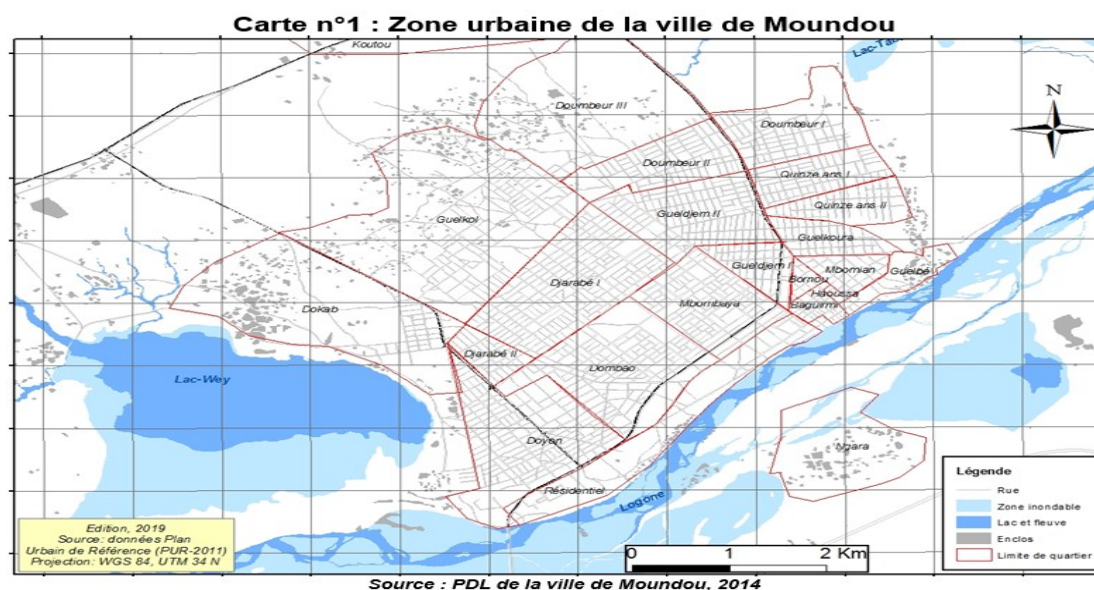
3.2. Lieu de l'étude

Cette étude s'inscrit dans le contexte tchadien et précisément dans la ville de Moundou. L'univers de l'étude est le site dans lequel le chercheur aura à mener son intervention de recherche. Le nôtre, est sur le campus universitaire de Moundou-Tchad, néanmoins par défaut de moyen financier pour effectuer le déplacement dans le site d'étude, nous avons choisi de prélever un échantillon sur les anciennes étudiantes de l'Université de Moundou présentes dans des Universités camerounaises précisément à Yaoundé.

3.3. Situation géographique du site de l'étude

Moundou est la deuxième ville du Tchad et la capitale économique, situé au sud du pays. Chef-lieu de la région du Logone occidentale et du département du lac wey. La ville de Moundou compte plus de 120.000 habitants lors du recensement de 2015. Elle est située à l'extrémité Sud-Ouest du pays, à 470 km au sud de la capitale N'Djamena, sur la latitude de 856.s667 et la longitude de 1608338° 34' Nord, 16° 4'60 Est. La ville est construite sur la rive gauche au Nord du Logone à proximité du lac wey avec un climat savane hiver sec.

Photo carte 01 : La localisation géographique de la ville de Moundou-Tchad



Source : PDL de la ville de Moundou, 2019.

Quant au campus universitaire Bono, il se situe à la sortie Nord-Ouest à 7 km de la ville. L'Université de Moundou est la deuxième et la plus importante du pays. Elle accueille environ 5892 étudiants dans quatre (4) UFR (Unités de Formation et Recherche) dont 23% des filles et 77% des garçons d'après le taux d'inscription pour l'année académique 2022-2023. L'Université est constituée de quatre (4) Unités de Formation et de Recherche (UFR) dont :

- La FLASH (Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines)
- La FADSS (Faculté de Droit et Sciences Sociales)
- La FASTE (Faculté des Sciences et Techniques d'Entreprise)
- La FASEA (Faculté des Sciences Exactes et Appliquées).

3.4. POPULATION D'ÉTUDE

Selon N'da (2015) la population est une collection d'individu (humain ou non) c'est-à-dire un ensemble d'unités élémentaires (une personne, un groupe, une ville, un pays) qui partagent des caractéristiques communes précises par un ensemble de critères. La population d'étude ou l'univers d'enquête est cet ensemble de groupes humains concernés par les objectifs d'enquête. C'est dans celle-ci que sera tiré l'échantillon de l'étude.

Pour Fortin et Gagnon (2016, p. 260) la population désigne : « le groupe formé par tous les éléments (personnes objets, spécimens) à propos desquels on souhaite obtenir de l'information. »

3.5. Population cible

La population cible, renvoie à la population souche ou parente qui englobe l'ensemble des individus répondant aux critères globaux de l'étude. Selon Fortin et Gagnon (2016) une population cible désigne le groupe de tous les éléments qui satisfaits aux critères de sélection déterminés et pour lesquels on souhaite généraliser les résultats. Cependant, les individus répondant aux critères de cette étude sont les étudiantes inscrites à l'Université de Moundou.

3.6. Population accessible

La population accessible est celle qu'on peut atteindre sans difficulté manifeste. C'est une partie de la population cible qu'on peut facilement approcher ou atteindre réellement pendant les investigations. Pour Fortin et Gagnon (2016) la population accessible désigne la portion de la population cible pour laquelle le chercheur peut avoir un accès raisonnable.

Elle est, celle qui est accessible au chercheur, ou qui représente la population cible, c'est-à-dire celle pour laquelle on désire faire des généralisations. Dans le cadre de cette recherche, notre population accessible est constituée des étudiantes inscrites à l'Université.

Tableau 6 : *effectif des étudiant(e)s inscrit(e)s au titre de l'année académique 2023/2014 à l'Université de Moundou.*

Taux d'inscription	L1	L2	L3	M1	Total

Hommes	2283	1256	941	50	4530
Femmes	708	473	345	57	1583

Source : donnée fournie par le service de la scolarité de l'Université de Moundou.



Crédit photo 02 : amphithéâtre de l'Université de Moundou-Tchad.

Source : internet, site universitaire de Moundou, Consulté le 13 juin 2024.

3.7. TECHNIQUE D'ÉCHANTILLONNAGE

La présente étude porte sur : « Analyse des facteurs explicatifs du faible accès des filles à l'enseignement supérieur : le cas de l'Université de Moundou au Tchad ». Les techniques d'échantillonnage sont l'ensemble de méthodes et de techniques permettant d'extraire de la population cible, les individus devant faire partie de l'échantillon de l'étude.

L'échantillonnage est le prélèvement d'échantillon selon une procédure spécifiée. Il désigne en statistique des méthodes de sélection d'un échantillon à l'intérieur d'une population générale dans la recherche. La technique d'échantillonnage à son tour est un procédé qui consiste à sélectionner au sein de la population cible des répondants dont les réponses pourront être généralisées auprès de l'ensemble. Pour Gagnon et fortin (2016) l'échantillonnage est le processus au cours lequel on obtient ou sélectionne un groupe de personnes ou une portion de la population pour représenter la population cible.

À cet effet, il y existe deux (2) techniques d'échantillonnage dont l'échantillonnage probabiliste et non probabiliste. L'échantillonnage probabiliste est celui qui implique un véritable tirage au hasard. C'est-à-dire qui donne à chaque élément de la population une chance égale d'être choisi (N'da 2015), pour ce qui est de l'échantillonnage probabiliste, nous avons :

l'échantillonnage aléatoire simple, échantillonnage aléatoire stratifié, échantillonnage aléatoire stratifié proportionnel, échantillonnage aréolaire, l'échantillonnage en grappes, l'échantillon systématique. Pour ce qui est d'échantillonnage non probabiliste, nous avons : l'échantillonnage de volontaires, échantillonnage par quotas, l'échantillonnage typique ou par choix raisonné ou intentionnel et l'échantillonnage en boule de neige ou par réseaux (N'da 2015). Ainsi eu égard de notre étude, nous allons procéder à la technique d'échantillonnage par choix raisonné.

Pour N'da (2015) :

Il s'agit de technique utilisée pour le choix des sujets ou des phénomènes présentant des caractéristiques typiques, les distinguant des autres, comme dans l'étude des cas extrêmes ou déviants, ou des cas types, etc. La sélection des cas particuliers permet d'étudier des phénomènes rares ou inusités. Il s'agit de choix raisonné ou intentionnel car la technique repose sur le jugement du chercheur qui fait le tri des cas à inclure dans l'échantillon répondant de façon satisfaisante à sa recherche. Il peut faire par exemple un choix raisonné de cantines scolaires ou de groupes scolaires qui ont quelque expérience particulière à montrer. Le choix raisonné amène à sélectionner des individus « moyens » que l'on déclare représentatifs d'un groupe. Représentatif signifie ici 'typique », » exemplaire' » (N'da 2015, p. 106).

Pour une bonne représentativité, cette technique nous permettra de constituer un échantillon d'individus en fonction de traits caractéristiques des enquêtées qui répondraient aux critères d'inclusions.

3.8. Échantillon

Selon Fortin et Gagnon (2016, p. 262), un échantillon est un :

Est un sous-groupe d'une population choisi pour participer à une étude. Il doit être, autant que possible, représentatif de cette population, c'est-à-dire que certaines caractéristiques connues de la population doivent être présentes dans l'échantillon. L'utilisation d'un échantillon comporte des avantages certains sur le plan pratique, à la condition de représenter fidèlement la population cible. La constitution de l'échantillon peut varier selon le but recherché, les contraintes qui s'exercent sur le terrain et la capacité d'accès à la population étudiée (Fortin et Gagnon, p. 262)

L'échantillon constitue un fragment de la population parente auprès de qui l'étude est susceptible d'être menée. L'échantillon de cette étude sera constitué de la fraction de la population cible. Il doit cependant remplir les conditions d'inclusion pour être considéré et faire en sorte que les membres de la population soient représentés.

3.8.1. Critères d'inclusion

Les critères d'inclusion sont les facteurs qui permettent de participer à l'étude, ils sont appelés critères d'inclusion et d'exclusion. Le critère d'inclusion est de caractère positif décrivant une caractéristique que doit présenter les personnes pour être inclus. Dans le cadre de

cette étude, le critère d'inclusion consiste à être une étudiante ou ancienne étudiante inscrite à l'Université de Moundou.

3.8.2. Critères d'exclusion

Le critère d'exclusion est de caractère négatif c'est-à-dire qu'il décrit le caractère que ne doit pas présenter les personnes pour être inclus dans l'essai tel que : le fait d'être une étudiante d'une autre Université que Moundou.

3.9. INSTRUMENTS DE COLLECTE DES DONNÉES

Après la présentation de la population cible, population accessible, la technique d'échantillonnage, l'échantillon, nous tenons à présenter les instruments de collecte de données. Pour Grawitz (2001), il apparaît essentiel que le chercheur ne se contente pas d'indiquer les résultats obtenus, mais de rendre compte de la démarche qui est la sienne, de la façon dont il a obtenu les données qu'il fournit. L'instrument de recherche est un support, un intermédiaire particulier qui va servir le chercheur pour recueillir les données qu'il doit soumettre à l'analyse. Ce support est un outil dont la fonction essentielle est de garantir une collecte d'observation essentielle et/ou des mesures prétendues scientifiques acceptables et réunissant suffisamment de qualités d'objectivité et de rigueur pour être soumises à des traitements analytiques. Pour N'da (2015) :

Les techniques ou les instruments sont des procédés opératoires définis, transmissibles, susceptibles d'être appliqués à nouveau dans les mêmes conditions, adaptés au genre de problème et de phénomène en cause. L'instrument répond à la question « comment ». C'est un moyen pour atteindre un but ; il se situe au niveau des faits et des étapes pratiques (N'da 2015 p. 124).

L'instrument de recherche est donc, un ensemble de technique spécial que le chercheur devra, le plus souvent élaborer pour répondre aux besoins spécifiques de sa recherche en termes d'informations. Le traitement lui conduira aux objectifs qu'il s'est fixé. Assez souvent, il arrive que l'on combine deux ou plusieurs instruments différents pour une même recherche. Dans cette étude, pour recueillir le mieux possible les informations nous avons utilisé : le guide d'entretien et l'exploitation documentaire.

3.9.1. Le guide d'entretien

Le guide d'entretien est l'un des instruments que nous avons utilisés pour recueillir les informations. Il permet de collecter directement les données auprès des interlocuteurs. L'entretien permet de saisir au travers de l'entretien entre un chercheur et un sujet, le point de

vue des individus, leur compréhension d'une expérience particulière, leur vision du monde en vue d'en apprendre davantage sur un sujet donné. Comme la parole est donnée à l'individu, l'entretien s'avère être un instrument privilégié pour mettre au jour sa représentation du monde. Ce guide d'entretien nous permettra de recueillir les données auprès des étudiantes. Le dit guide d'entretien est un entretien de type semi directif.

❖ **L'entretien**

Pour N'da (2015) :

Il s'agit d'un tête à tête oral, un contact direct, entre deux personnes ou une personnes (ou plusieurs) et un groupe de personnes dont l'une transmet à l'autre des informations recherchées sur un problème précis. C'est un échange au cours duquel l'interlocuteur exprime ses perceptions, ses interprétations, ses expériences, tandis que le chercheur, par ses questions ouvertes et ses réactions, facilite cette expression, évite que celle-ci s'éloigne des objectifs de la recherche. On parle d'entretien, d'interview ou d'entrevue (au Québec) (N'da 2015 p. 142)

D'après Mialaret (2004) l'entretien permet d'étudier les faits dont la parole est le vecteur principal (étude d'action passées, de savoirs sociaux, des systèmes de valeurs et normes...) ou encore d'étudier le fait de parole lui-même (analyse des structures discursives, des phénomènes de persuasion, argumentation, implication...). C'est un dialogue structuré ou non structuré entre le chercheur et un participant à son étude en vue d'identifier ses réponses quant à la problématique de sa recherche. Il existe principalement trois types d'entretien : l'entretien directif, l'entretien non directif, et l'entretien semi-directif. Notre choix ici tourne vers l'entretien semi-directif car il laisse à l'enquêté un espace assez large pour donner son point de vue à travers des questions relativement ouvertes.

❖ **L'entretien semi-directif**

Pour Fortin et Gagnon (2016, p. 320) l'entrevue semi-dirigée : « est une méthode qualitative qui sert à recueillir des données auprès des participantes quant à leurs pensées et leurs expériences sur les thèmes préalablement déterminés. » D'après Savoie-Zajc cité par (Fortin et Gagnon) définit l'entrevue semi-dirigée comme étant :

[...] une interaction verbale animée de façon souple par le chercheur. Celui-ci se laissera guider par le rythme et le continu unique de l'échange dans le but d'aborder, sur un mode qui semble à celui de la conversation, les thèmes généraux qu'il souhaite explorer avec le participant à la recherche. Grâce à cette interaction, une compréhension riche du phénomène à l'étude sera construite conjointement avec l'interviewé (Fortin & Gagnon, 2016 p. 320)

Selon Azioun (2018), l'entretien semi directif est une conversation ou un dialogue qui a lieu généralement entre deux personnes. Il s'agit d'un moment privilégié d'écoute, d'empathie, de partage. Le chercheur ayant établi une relation de confiance avec son informateur va recueillir un récit en s'appuyant sur un guide préalablement testé et construit à l'issue de travaux de recherche exploratoire. L'entretien semi dirigé donne l'accès aux perceptions et aux opinions, il révèle des problèmes plus cachés ou plus difficilement observables, mais préoccupants dans certains secteurs ou segments de la population.

Dans cette étude nous avons choisi l'entretien semi-directif pour recueillir les opinions et perceptions des individus par rapport à l'objet étudié. Cette technique consiste à entrer dans la singularité des situations afin d'obtenir des informations approfondies à travers les discours et opinions des enquêtes. Cette approche est bien adaptée à notre étude pour plusieurs raisons : c'est un processus de communication qui met deux personnes en situation d'interaction de face-face. Il engage des rapports sociaux qui se jouent entre l'enquêteur et l'enquêté. Il permet d'analyser les pratiques ou les phénomènes, les événements et les faits sociaux que vivent les individus dans la société. C'est une méthode qui permet au chercheur de recueillir un certain nombre d'informations sur le sujet bien précis, d'analyser le sens que les acteurs donnent. Elle nous aide à saisir l'interprétation que les acteurs font d'un fait social.

Selon Luc Van Compenhoudt et Quivy (2006), celle-ci vise à amener l'interlocuteur à exprimer son vécu ou la perception qu'il a du problème. De ce fait, nous allons prêter attention aux divers sens que les enquêtes pouvaient donner. Le choix de cette méthode par entretien favorisera la reconstitution sociale et historique du fait éducatif qu'est la scolarisation. En choisissant l'entretien semi-directif, nous épousons l'idée qu'il est conçu pour approfondir et mieux creuser les intersubjectivités. Notre étude se veut qualitative et donc compréhensive à la manière de Weber, à savoir que le paradigme compréhensif : « recherche le sens des phénomènes et non l'explication, car celle-ci en cacherait les sens ». Pour comprendre le monde, il faut donc saisir l'ordinaire et les significations attribuées par les acteurs à travers une démarche d'intersubjectivité entre locuteurs et chercheur.

L'entretien permet de recueillir le point de vue des individus, leur compréhension d'une expérience particulière, leur vision du monde en vue de les rendre explicites, de les comprendre en profondeur ou encore d'en apprendre davantage sur un sujet donné. L'entretien individuel est considéré comme un instrument privilégié pour mettre à jour sa représentation du monde. L'entretien semi-directif comparativement à l'entretien directif n'enferme pas le discours de l'interviewé dans des questions prédéfinies, ou dans un cadre fermé. Il lui laisse la possibilité de développer et d'orienter son propos.

3.9.2. Construction du guide d'entretien

Notre guide d'entretien a été construit à partir des axes décrits dans nos centres d'intérêts. Nous nous sommes servis d'indicateurs pour formuler les questions qui rendaient compte de nos modalités. La conception du guide d'entretien a pris également en compte les éléments d'identifications tels que : l'identité de l'enquêté, l'âge, la filière de formation, le niveau d'étude, la situation matrimoniale ont été introduits afin de s'assurer des critères d'inclusion. D'après le guide d'entretien, nous avons le préambule suivi des thèmes :

Thème 1 : facteurs socioculturels

Thème 2 : facteurs économiques

Thème 3 : facteurs choix de l'institutions et la filière de formation.

3.9.3 Démarches de collecte de données

Nous avons effectué un pré-enquête auprès de notre population cible pour la validation de notre instrument de collecte de données avant de procéder à l'enquête proprement dite.

3.10. La pré-enquête

La pré-enquête est une épreuve qui consiste à voir l'efficacité et la valeur du guide d'entretien auprès d'un échantillon réduit (entre 1 et 3 personnes) de la population cible. Cette étape est tout à fait indispensable, car elle permet de déceler les défauts du guide d'entretien et d'apporter les corrections possibles. De ce fait nous avons mené notre pré-enquête en date du 02 juillet 2024 sur deux étudiantes tchadiennes au campus universitaires de Yaoundé 1 où nous nous sommes entretenus à l'aide du guide d'entretien. Après le prétest nous avons corrigé le guide en le reformulant et supprimant certaines questions.

3.10.1. L'enquête

Pour N'da (2015) l'expression enquête en sociologie, renvoie à une démarche méthodologique de recherche ; elle ne signifie pas simplement une quête d'information, de collecte, d'avis, de documentation, comme en réalise les journalistes (enquêtes reportage). Il s'agit d'une quête d'information réalisée par interrogation systématique de sujet d'une population déterminée. Toutes les techniques d'interrogation systématique qui ont pour but d'obtenir des informations auprès d'acteurs en situation relèvent de l'enquête. L'enquête peut être qualitative ou quantitative. Notre enquête proprement dite s'est déroulée du 06, 07, 10 au 15 juillet 2024. Elle est consacrée aux entretiens semi-directifs avec les sujets retenus pour l'échantillon.

3.11. Exploitation documentaire

Cette étude qui est du domaine des sciences de l'éducation et qui touche le champ des sciences sociales nous a amené à consulter des documents référentiels relatifs à notre recherche. Ainsi, nous avons consultés des rapports, ouvrages spécifiques, les sites internet et mémoires sur l'éducation et l'accès des filles à l'enseignement supérieur. Les données obtenues nous ont permis de mieux appréhender l'objet de cette problématique.

3.12. TECHNIQUE D'ANALYSE DES DONNÉES

Il s'agit des méthodes d'analyse et de traitement utilisées grâce à des outils. Pour l'analyse des données qualitatives de notre étude, nous aurons à faire à l'analyse de contenu et l'analyse thématique.

3.12.1. La grille d'analyse

La grille d'analyse est une technique qui possède habituellement plusieurs dimensions, chacune permettant d'examiner l'objet de l'analyse sous un aspect différent. La grille d'analyse permet de recueillir des éléments d'information de manière organisée. Ainsi, dans le cadre de notre recherche, pour analyser nos données collectées à l'aide de notre guide d'entretien, nous nous sommes servis de l'analyse de contenu. Pour réaliser cette opération, nous avons procédé à l'analyse de contenu direct. Ce modèle d'analyse de contenu direct repose sur le fait que le chercheur se contente de prendre le sens littéral de la signification de ce qui a été étudié.

Ce cadre peut être établi à priori et se fonder sur les catégories regroupées par unités d'informations, lorsqu'on s'attachera à extraire le discours de nos répondants.

3.12.2. L'analyse de contenu

L'analyse de contenu est un mode de traitement de l'information qui s'applique à toutes les formes de communication, des discours et d'image etc. Elle sert à décrire et à déchiffrer tout passage de signification d'un émetteur à un récepteur, c'est une lecture seconde d'un message, pour substituer à l'interprétation intuitive d'une interprétation construite. Pour Fortin & Gagnon (2016) l'analyse de contenu :

Est la technique d'analyse la plus souvent utilisée pour le traitement des données qualitatives. Elle permet une grande diversité d'application. Lorsque l'approche de recherche qualitative n'est pas orientée vers une méthodologie qualitative particulière, l'analyse de contenu a généralement été employée pour analyser les données. Ce type d'analyse consiste à traiter le continu des données narratives de manière à en découvrir les thèmes saillants et les tendances qui s'en dégagent. Ce processus analytique comporte la fragmentation des données en unités

d'analyse plus petites, le codage qui associe chaque unité d'analyse à une catégorie et le regroupement du matériel codé selon les concepts ou les catégories. L'unité d'analyse est choisie en fonction du but de l'étude ; elle représente le segment de texte qui exprime un sens complet (Fortin & Gagnon 2016 p. 365).

L'analyse de contenu est une technique destinée à établir la signification et permettre une compréhension éclairée des documents analysés. L'analyse de contenu permet non seulement de lire le corpus fragment par fragment mais aussi de définir le contenu et le coder selon des catégories fixées à priori ou établies au cours de la lecture. Pour Desprairies et Levy (2003, p. 23), il s'agit d'une analyse qui porte sur : « les contenus, unités de signification supposées véhiculées par un contenant (le langage), traversant donc ou ignorant sa réalité matérielle ». L'opération de l'analyse de contenu tient à sélectionner, condenser, catégoriser, regrouper et organiser l'information. Cette technique est destinée à établir la signification et à permettre une compréhension éclairée des documents analysés. Elle nous aidera à saisir le sens exact du message des participants à travers leur discours, dans toute sa subjectivité. Les opérations de relecture et d'écriture, lors de l'analyse du discours, pour favoriser l'émergence de sens selon le vécu du participant, dans son contexte.

Ainsi, les principes définis ci-haut nous permettront d'effectuer une série d'opérations destinées à l'interprétation d'un corpus abondant, multiforme et foisonnant d'informations avec l'intention d'appréhender sa multiplicité, sa complexité et sa richesse. L'analyse se fera sous forme de tableau et suivant une codification précise, nous aurons les symboles croissantes ↑ et ↓ décroissantes pour designer respectivement le contenu du discours allant dans le sens de l'hypothèse et celui n'allant pas dans le sens de l'hypothèse de recherche.

❖ Codage

Les données récoltées à travers notre entretien peuvent être retranscrites sous forme de citations exactes nécessitent qu'on fasse un tri en fonction du rapport avec le sujet. D'où la nécessité pour nous d'attribuer un nombre ou une lettre qui va représenter une information commune à l'ensemble des filles interrogées. Pour Fortin et Gagnon (2016) un codage qualitatif est un processus par lequel des symboles ou des mots clés sont attribués à des segments de phrases de manière à en dégager des thèmes et des modèles.

3.13. Analyse thématique

L'analyse thématique pour Desanti & Cardon (2010) est une démarche qui consiste à rechercher des thèmes et de sous-thèmes significatifs que l'on retrouve d'un entretien à un autre, au fur et à mesure de leur lecture. On ne fait pas à ce stade-là, une analyse des entretiens, mais

un travail de lecture du corpus d'entretiens pour une opération de repérage thématique. Ce repérage permet ensuite de préparer une grille d'analyse thématique. L'analyse thématique est avant tout descriptive, c'est une organisation analytique, rigoureuse et structurée des textes. Cette analyse consiste à un procéder par le découpage du discours et le recensement des thèmes principaux qui peuvent faire l'objet d'analyse différente selon les questions et les objectifs de recherche. Elle permet aussi d'examiner la signification des mots et de reconstruire le sens de leurs phrases. Cette analyse thématique nous permettra d'analyser les données qualitatives recueillies par le biais des entretiens réalisés.

En effet, le canevas établi lors de l'enquête nous fournira à priori les thèmes principaux, et un travail d'inventaire, de codification qui nous donnera des catégories à postériori. Le choix de ces catégories qui obéit à certaines techniques d'inclusion mutuelle de variable, de pertinence, d'homogénéité et d'efficacité etc. Il faut donc établir des catégories descriptives renvoyant à des variables du texte exclusif les unes des autres, qui découpent et organisent le discours. Cette coexistence de catégories construites à priori et à postériori nous a parue intéressante pour conjuguer avec rigueur, créativité et vérification.

Ainsi, sur le plan de la rigueur, les catégories à priori conduisent à un recensement systématique suivant le plan de l'entretien alors que les catégories à postériori permettent dans une perspective plus exploratoire, de découvrir d'autres significations, parfois imprévues, qui éclairent le matériel.

3.14. La responsabilité et l'éthique du chercheur

Pour Fortin et Gagnon (2016), la principale responsabilité éthique du chercheur concerne sans contredit le respect et la protection des participants à une étude. Le chercheur doit faire preuve d'éthique potentiel chaque fois qu'il juge que les inconvénients excèdent les avantages. Quel que soit le type d'étude, l'approche utilisée ou la stratégie adoptée, le chercheur est appelé à résoudre certaines questions d'ordre éthique.

En effet pour ce qui est de l'éthique d'étude, nous soulignons que les droits des participants ont été scrupuleusement respectés tout au long de la recherche, aucune information ne leurs a été caché. Nous avons pris contact avec les enquêtées et nous leurs avons informé en amont de l'objectif de notre enquête. Notre identité et les motifs de notre présence ont été préalablement signalés. La réalisation des entretiens est effectuée avec l'accord des participantes, auquel le libre choix était précisé quant à l'enregistrement de leurs propos, la confidentialité de leur identité est garantie lors de la présentation des résultats de l'étude. Pour

les personnes ayant manifesté leur réticence à être interrogées, aucune insistance n'a été faite afin de respecter leur droit.

3.15. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Tout travail de recherche ne peut se réaliser sans des difficultés. Pour réaliser cette recherche, nous avons rencontré d'énormes difficultés. Celles-ci sont d'ordre relationnel, académique et méthodologique.

- ❖ **Difficultés d'ordre méthodologique** : cette étude, en optant pour l'échantillon par choix raisonné ne nous a pas favorisé la tâche lors de l'enquête. Elle a rendu le travail pénible car, il faut juger ou définir l'enquêtée en amont afin de la faire partir de l'échantillon, ceci implique les critères d'inclusions et d'exclusion aux participantes.
- ❖ **Difficulté d'ordre académique** : est relative au fait qu'au moment même où nous menons les enquêtes, fut également la composition des examens universitaires est donc les étudiantes sont, la plupart stressées pour pouvoir s'ouvrir librement.
- ❖ **Difficulté d'ordre relationnel** : à l'issue de cette étude, acquérir des données institutionnelles auprès des administrateurs et responsables des divisions administratives fut une rude bataille, car nous avons adressé successivement une demande dans des boîtes mail de l'Université qui, cependant n'a abouti à aucune réponse favorable.

Tableau 6 : Synoptique de l'étude.

Sujet de recherche	Questions de recherche	Objectifs de recherche	Hypothèse de recherche	Modalité	Indicateurs	Indices
Analyse des facteurs explicatifs du faible accès des filles à l'enseignement supérieur : le cas de l'Université de Moundou au Tchad	Question principale : Quels sont les facteurs explicatifs du faible accès des filles à l'Université ?	Objectif principal : Analyser les facteurs explicatifs du faible accès des filles d'accéder à l'Université	Hypothèse principale : Le facteur économique, socioculturel et le choix d'institution et la filière de formation expliquent le faible accès des filles l'Université	❖ Facteurs socioculturels ❖ Le choix d'institution et la filière de formation ❖ Facteurs économiques	-Niveau d'instruction des parents -Les normes, la construction et représentations sociales sur le genre -La confession religieuse -Littéraires/scientifiques -Formations professionnelles/universitaires -Coûts d'étude -Moyen de transport	-BPCT, Bac, Licence etc. -pensées, -opinions faites sur le genre - Musulmane/Chrétienne -Faculté des sciences/techniques/ lettres -Écoles de formation/Université -Logement -Droit universitaire, -Les fournitures scolaires -Trajets
	Question spécifique 1 : quels sont les freins socioculturels	Objectif spécifique 1 : Analyser les influences socioculturelles	Hypothèse spécifique 1 : La religion, le niveau d'instruction			

	qui entravent l'accès massif des filles à l'Université ?	sur le faible accès des filles à l'Université	des parents et la représentation sociale du rôle de la fille expliquent le faible accès des filles à l'Université			
	QS2 : Le coût éducatif n'explique-t-il pas le faible accès des filles à l'Université ?	OBS2 : Saisir dans quelle mesure le coup éducatif attrape l'accès massif des filles à l'Université	HS2 : Le coût éducatif explique le faible accès des filles à l'Université			
	QS3 : Le choix de l'institution et la filière de formation n'expliquent-ils pas le faible accès des filles à l'Université	OBS3 : Comprendre les raisons sur le choix d'institution et la filière de formation	HS 3 : Le choix de l'institution et la filière de formation explique le faible accès des filles à l'Université			

Ce troisième chapitre est consacré au cheminement emprunté pour la collecte et l'analyse des données. Nous avons opté pour une approche qualitative, cette approche nous a permis de mener un entretien semi-directif auprès des 12 étudiantes. Pour réaliser ces entretiens nous avons conçu un guide d'entretien qui nous a servi de support. Ce guide d'entretien nous a permis de recueillir des informations qui seront présentées et analysées dans le chapitre qui s'enchaîne.

CHAPITRE IV : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

Dans ce chapitre, il sera question pour nous de présenter les informations recueillies sur le terrain à travers la méthode et les techniques mobilisées. Il s'agit de présenter les résultats, de les regrouper et les classer afin que les hypothèses soient confirmées ou infirmées. Il est important de faire parler nos matériels, c'est à dire procéder à une analyse soutenue des entretiens réalisés. Cette section de notre travail consiste au traitement, à l'organisation, au classement et à l'analyse des informations.

4.1. PRÉSENTATION DES DONNÉES DE L'ÉTUDE

Pour présenter nos données, nous avons fait usage de la restitution intégrale des informations. Les informations obtenues par la voie d'entretien sont présentées en se référant à des thématiques.

Tableau 7 : identification des enquêtées.

Identité de l'enquêtée	Age	Situation matrimoniale	Filière	Niveau d'étude	Confession religieuse
G	24	Célibataire	Sociologie	Master I	Chrétienne
C	24	Célibataire	Géographie	Master I	Chrétienne
M	23	Célibataire	Sociologie	Master I	Chrétienne
P	27	Célibataire	Géographie	Master II	Chrétienne
S1	24	Célibataire	Philosophie	III	Chrétienne
S2	23	Célibataire	Philosophie	III	Chrétienne
F	26	Célibataire	Chimie	Master I	Chrétienne
B	24	Célibataire	Sociologie	Master II	Chrétienne
Z	26	Mariée	Économie	Master II	Musulmane
R	27	Mariée	Économie	Master II	Chrétienne
N	26	Célibataire	Économie	III	Chrétienne
T	25	Célibataire	Économie	III	Chrétienne

Les entretiens ont été réalisés avec douze (12) étudiantes.

Source : données des enquêtes réalisées sur le terrain.

Ce tableau récapitulatif montre douze (12) participantes dont deux (02) femmes mariées, dix (10) filles célibataires. Une (01) fille de la faculté des sciences et onze (11) étudiantes de la faculté des lettres. Il faut noter parmi ces participantes onze chrétiennes et une musulmane. Pour ce qui est de l'âge, quatre (04) filles sont âgées de 24 ans, deux (02) ont 23 ans, une (01) a 25

ans, trois (03) filles ont 26 ans et deux (02) filles ont 27 ans. Parmi ces participantes, quatre (04) sont au niveau III, quatre (04) sont au niveau Master I. et quatre (04) autres au niveau Master II. Pour ce qui est des filières, quatre (04) participantes étaient des étudiantes en économie, trois (03) en sociologie, deux (02) en philosophie, deux (02) en géographie et une (01) participante de filière Chimie.

4.2. L'analyse de contenu

Cette partie consiste à présenter le contenu des entretiens réalisés avec les participantes à l'étude. L'analyse de contenu se fera sur un tableau et suivant une codification précise, nous aurons une flèche croissante ↑ indiquant le contenu du discours allant dans le sens de l'hypothèse dont la décision est « oui » et décroissante ↓ celle n'allant pas dans le sens de l'hypothèse de recherche indiquée par la décision « non ».

Thème 1 : facteurs socioculturels

Questions	participantes et verbatim	coda ge	décisi on
1. quel est le niveau d'instruction de tes parents ? Penses-tu que le niveau d'instruction des parents influence sur la scolarisation des filles ?	G : les parents peu instruits négligent jusqu'à présent la scolarisation des filles. Ils disent que la femme c'est le foyer.	↑	Oui
	C : ça influence sur l'éducation des filles. Nombreux sont les parents analphabètes, ils n'accordent aucune chance aux filles.	↑	Oui
	M : il est vrai que le niveau d'instruction des parents peut influencer la scolarisation des filles, ce qui n'est d'ailleurs faux.	↑	Oui
	P : oui, car certains parents surtout analphabètes ont un seul cliché en tête que la fille sera un jour appelée à assumer son rôle de femme au foyer, l'initiation à aller à l'école est une perte de temps.	↑	Oui
	S1 : Oui parce que déjà un parent instruit connaît combien l'importance de l'éducation d'une fille [...]	↑	Oui
	S2 : mais je connais certains parents peu instruits qui s'impliquent à l'éducation de leurs filles.	↑	Oui
	F : Oui il est vrai que le niveau d'instruction influence sur la scolarisation des filles, j'ai connu des amies à qui nous avons grandi ensemble mais arriver un moment elles sont retirées des processus au détriment des garçons	↑	Oui

	B : le niveau d’instruction des parents influence sur la scolarisation.		
2. quelle conception des parents ou ton milieu social de l’éducation des filles	G : il n’y a des parents peu instruits qui, pour la majorité paysanne ont cette idée là que la femme est faite pour la cousine, et procréer les enfants, ils laissent les jeunes filles à la merci et les empêchent de continuer les études C : Lorsque mon père m’inscrit dans des écoles très chères à l’exemple du lycée catholique saint joseph de Kélo, mes tentes lui disait pourquoi il gaspille inutilement son argent sur moi, elles le disent que lorsque je vais atteindre l’âge de la puberté et que je vais me marier et laisser l’école tomber. P : il y’a des parents qui ont une mauvaise construction sur le genre, ils disent que même si tu scolarise une fille, arriver à un moment, elle sera mariée et construira sa vie avec son mari. S1 : Bon pour mon milieu social beaucoup pense que la place de la femme ou de la fille c’est à la cuisine comme beaucoup le pense d’ailleurs. S2 : Et en ce qui est de la représentation beaucoup des parents pensent que la jeune fille à certain moment de sa vie va se marier et laisser tout et donc... C’est ça en fait. F : les gens disent qu’investir sur une fille est un gaspillage. B : En ce qui est de mon milieu social, bon de façon générale mon milieu social en fait n’encourage pas l’éducation des filles jusqu’à présent.	↑ ↑ ↑ ↑ ↑ ↑ ↑	Oui Oui Oui Oui Oui Oui Oui
3. Penses-tu que la religion contribue à la disparité à l’Université ? Si oui,	G : Oui la religion influence sur l’éducation des filles, encore plus dans le contexte de notre pays. Prenons le cas par exemple des normes qui interdisent à une fille de s’asseoir à côté d’un homme ou se tenir devant lui... C : je dirai oui parce que certains musulmans ne veulent surtout pas que leurs filles fréquentes les écoles occidentales et ils disent que c’est parce que l’école occidentale est un chemin du diable et donc ce n’est pas convenable pour une fille.	↑ ↑ ↑	Oui Oui Oui

comment ? Si non, expliques-moi.	P : mais si nous prenons le cas par exemple de la religion musulmane il y a cette conception de soumission là ça empêche vraiment les jeunes filles musulmanes de poursuivre les études	↑	Oui
	S1 : Je m'explique par exemple la situation de nos confrères musulmans où, eux dans la plupart ils n'aiment pas que les filles aient une éducation de haut niveau c'est-à-dire faire des études supérieures	↓	Non
	S2 : Je ne pense pas que la religion serait la cause du faible effectif des filles à l'université.	↑	Oui
	F : La religion oui mais, et je mets l'accent spécifiquement sur la religion musulmane, eux à travers la religion, ils interdisent à leurs filles de pousser très loin les études	↑	Oui
	B : j'ai remarqué la religion musulmane par exemple n'encourage vraiment pas l'éducation des filles		
4. Tes parents ont-ils une distinction en la matière de la scolarisation entre les sexes ?	G : ils favorisent beaucoup les garçons parce que lorsque moi par exemple je souhait sortir faire mes lectures et des entraînements, ils m'empêchent d'aller et ils souhaitent que je lise à la maison mais lorsqu'il s'agit de mes frères, ils disent que c'est parce qu'il est un homme	↑	Oui
	C : Mes parents par exemple ne font pas cette distinction sur la scolarisation entre les sexes. La preuve ce que je suis là.	↓	Non
	M : En ce qui concerne l'éducation, mes parents personnellement ne font pas cette distinction-là. Il nous scolarise sur le même pied d'égalité filles comme garçons.	↓	Non
	P : Mes parents ne font pas la distinction en matière de la scolarisation entre les sexes que tu sois fille ou garçon.	↓	Non
	S1 : le cas à l'exemple de moi-même en personne, s'ils priorisent l'éducation des garçons au détriment des filles, ils n'auront pas le courage de m'envoyer poursuivre mes études ici.	↓	Non
	S2 : Non, mes parents ne font pas cela. Ils ne priorisent pas un sexe au détriment de l'autre.	↓	Non
		↓	Non

	F : mes parents ne font pas la distinction en la matière de la scolarisation que tu sois fille ou garçon B : Non mes parents ne font pas la discrimination à la matière de la scolarisation.		
5 Quel rôle accorde-t-on éventuellement à la jeune fille dans votre milieu ?	G : le rôle accordé à la jeune fille pour la plupart, les parents pensent que la place de la femme c'est à la cuisine, faire des travaux ménagers et la garde des enfants.	↑	Oui
	C : le rôle de la fille est beaucoup plus la gestion du foyer, procréer, elle est appelée à se marier tôt ou tard	↑	Oui
	M : Dans mon milieu social, déjà une société comme la nôtre qui est traditionnelle et à domination patriarcale, le rôle de la fille c'est la cuisine, le foyer et c'est tout.	↑	Oui
	P : Dans toutes les sociétés tchadiennes d'une façon générale, les gens pensent que la fille est faite pour la cuisine, le foyer et procréer ...	↑	Oui
	S1 : Dans mon milieu évidemment, on dit que le rôle de la femme c'est le ménage, être à la cuisine, s'assurer des tâches ménagères ...	↑	Oui
	S2 : Bien qu'il y'a quelques-uns qui pensent que le rôle de la fille c'est le foyer, la procréation etc.	↑	Oui
	F : La plupart des parents pensent que la femme c'est le foyer et qu'elle sera appelé un jour à marier et devenir mère donc c'est une construction générale sur la femme dans la société tchadienne en fait quoi B : C'est vrai que le rôle accordé à la fille on le dit souvent, la fille c'est le foyer, elle n'a rien à faire à l'école etc.	↑	Oui

Source : données des enquêtes réalisées sur le terrain.

Thème 2 : facteurs économiques

Questions	Participant(e)s et verbatim	Codage	Décision
1. Habits-tu dans la concession familiale ou	G : Je vis en location.	↑	Oui
	C : Je vivais dans une maison en location	↑	Oui
		↑	Oui

dans un internat universitaire ?	M : Je vivais dans une maison en location	↑	<i>Oui</i>
		↓	<i>Non</i>
	P : Je suis en location	↓	<i>Non</i>
	S1 : J'habite dans une maison familiale.	↓	<i>Non</i>
	S2 : Je suis dans la maison familiale.	↑	<i>Oui</i>
	F : J'habits dans une concession familiale. B : Je suis en location.		
2-Combien te coûte pour se rendre à l'Université ?/Combien coute ton loyer ?	G : 200 le bus et 1000 franc s'il faut prendre la moto. Mon loyer me coute environ 70.000, une estimation annuelle [...]	↑	<i>Oui</i>
		↑	<i>Oui</i>
	C : se rendre au campus Bono, il me faut 200F pour un aller et retour en bus estudiantin et s'il faut prendre une moto alors, il faut 1000 FCFA. Pendant mes 9 mois d'étude à 80000 FCFA.	↑	<i>Oui</i>
	M : aller à l'Université, généralement je me rends à pied, de fois je prends le bus des étudiants à 100 aller et 100 retour. Mon loyer me coute 80000 FCFA.	↑	<i>Oui</i>
	P : Le loyer me coute environs 120.000 FCFA par ans. Pour se rendre à l'Université si c'est en bus des étudiants on paye 100 F allé et retour 100 F également mais s'il faut prendre une moto, il te faudrait 1000 aller et retour.	↑	<i>Oui</i>
		↑	<i>Oui</i>
	S1 : Il faut 200 F allé et retour par le but estudiantin. Mais s'il faut prendre la moto, il faut 1000 pour aller-retour	↑	<i>Oui</i>
	S2 : au trop c'est 200 FCFA le bus des étudiants mais s'il faut prendre la moto, c'est 1000 FCFA un aller-retour.		
		↑	<i>Oui</i>

	F : à Moundou principalement les étudiants disposent des bus, il faut seulement 200FCFA pour un aller-retour. Et s'il faut prendre la moto, alors il faut 1000 FCFA aller-retour. B : C'est 120000 FCFA mon loyer pendant une année. Le déplacement me coûte 200 par jour.		
3-Penses-tu que la distance par rapport à l'Université peut altérer le choix de s'inscrire à l'Université ? Si oui pourquoi ?/Si non explique-moi.	G : Une distance pour moi peut bien sûr altérer le choix de s'inscrire à l'Université. Par exemple certaines étudiantes qui se débrouillent elles-mêmes pour joindre les deux bouts. Imagines, celles qui par exemple habitent Doumber pour se rendre à l'Université, il faut au-moins 1000 f pour un aller-retour par jour. Et supposons s'il faut se rendre à l'Université 3 à 4 fois par semaine, cela pénalise et il faut de moyen.	↑	<i>Oui</i>
	C : Je dirai oui parce que quand on n'est situé loin de campus universitaire, il faut de l'argent de transport pour se rendre quotidiennement et donc cela pourrait pousser les parents ou la fille elle-même à changer d'avis sur le choix d'étude universitaire	↑	<i>Oui</i>
	M : Je dirai non parce que si tu as le désir d'étudier réellement, tu peux parcourir même à pied pour se rendre à l'université	↓	<i>Non</i>
	P : Non, parce que si tu veux faire quelque chose, tu décides et tu t'engages, on ne fait pas quelque chose par ce qu'il	↓	<i>Non</i>

	faut faire. Si désires sérieusement tu peux même aller louer tout près de l'Université. S1 : Selon moi non quand tu as le courage d'étudier quel qu'en soit la distance les kilomètres à parcourir même s'il manque de moyen pour prendre la moto à pied même tu peux le faire S2 : Oui si tu es loin et que tu n'as pas le moyen de payer la moto ou alors le bus estudiantin, tu seras obligé de faire un revirement soit dans une institutions supérieure la plus proche de toi. F : Je dirai oui la distance pourrait altérer le choix. Pourquoi parce que il faut de moyen pour payer le transport quotient enfin de rendre à l'Université. B : Oui ! la distance peut être un blocage. La distance oblige de déplacer avec un moyen de transport. Si tu n'as pas assez d'argent, tu seras bloqué, imagine si tu n'as pas d'argent le jour où tu devras composer ? donc la distance ça va te déranger mais aussi ça va te causer des stresses.	↑ ↑ ↑	<i>Non</i> <i>Oui</i> <i>Oui</i>
4-Penses-tu que le coût éducatif serait la cause du faible effectif des filles à l'Université ? Si oui explique-moi.	G : le cout éducatif constitue une variable du faible effectif des filles à l'Université.	↑	<i>Oui</i>
	C : Oui effectivement, le cout éducatif constitue un obstacle aux filles de poursuivre les études supérieures, il y a certains parents qui ne s'en sortent pas bien et comme vous voyez je vous ai dit,	↑	<i>Oui</i>
		↓	<i>Non</i>

le moyen de transport, la ration, le doit universitaire et les entretiens surtout pour [...]	↑	<i>Oui</i>
M : Selon moi, je dirai non.		
P : Oui ! le coup éducatif constitue la cause du faible effectif des filles dans le supérieur pourquoi parce que ça peut impacter du fait que si la fille est issue d'une famille pauvre, car l'étude supérieur implique et nécessite d'énorme ressource financières.	↑	<i>Oui</i>
S1 : Oui ! oui ! ça peut constituer des obstacles parce que l'école de nos jours tout tourne autour du moyen financier donc pour continuer les études, il faut vraiment des ressources colossales en disposition.	↑	<i>Oui</i>
S2 : Je dirai oui pourquoi parce que les études supérieures nécessitent beaucoup des ressources financières qu'il faut maitre à la disposition de l'enfant. Et donc le manque de ressource peut constituer un obstacle pour les études supérieures.	↑	<i>Oui</i>
F : les couts éducatifs comme vous le saviez aujourd'hui constituent un poids lourd. Il faut de logement, de moyen de transport, de moyens pour photocopier les cours et autres donc tout cet ensemble-là constitue une barrière.		
B : Oui dans le sens où il est vrai que l'inscription des filles à certains âges c'est les parents qui l'assume mais si un parent n'a pas de moyen nécessaire, la majorité		

	des parents préfèrent investir sur les garçons plutôt que sur la fille.		
5-Est-ce que les ressources financières limitées des parents pourraient réduire la chance aux filles d'accéder à l'étude supérieure au détriment de celle des garçons ? Si oui pourquoi ?	G : Oui certains parents influencés par le milieu social et la tradition laissent leurs filles au détriment des garçons. Ils ont calqué dans leurs mentalités que la femme va mariée un jour et donc investir sur elle serait une perte. Ils préfèrent investir sur les garçons.	↑	Oui
	C : Dans bien des familles cela se fait.	↑	Oui
	M : Ceci est un fait, il y a effectivement des parents comme ça.	↑	Oui
	P : Oui il y a des parents qui font évidemment ce choix en se basant sur la construction sur le genre.	↑	Oui
	S1 : Je dirai oui ! quand les parents n'ont pas de moyen financier c'est possible qu'ils priorisent la scolarisation d'un garçon à celle d'une fille, j'avais vu des cas comme ça.	↑	Oui
	S2 : Bon cela dépend de la mentalité des parents, de ce que les parents pensent de leurs filles. De nos jours se sont les filles qui fréquentent et réussissent mieux que les garçons. Il y a des parents qui choisissent d'investir sur les garçons.	↑	Oui
	F : Oui c'est des faits réels, c'est des cas très fréquents, j'ai eu à voir des familles qui ont plutôt priorisé l'éducation des garçons à celles des filles.	↓	Non
	B : Certains parents préfèrent instruire leurs enfants qui sont compétents par rapport aux autres et non selon le sexe.		

Source : données des enquêtes réalisées sur le terrain.

Thème 3 : facteur choix d'institution et la filière de formation.

Questions	Participant.es et Verbatim	Codage	Décision
1-Penses-tu que le faible effectif des filles à l'Université s'explique par leur choix en vers des formations professionnelles ?	G : Non pas à ma connaissance, je ne pense pas que le faible effectif des filles à l'université s'explique par leur choix en vers les formations professionnelles non universitaires.	↓	Non
	C : Oui, en partie	↓	Non
	M : En fait, je ne peux pas affirmer avec certitude mais ça peut s'expliquer le faible accès des jeunes filles à l'université.	↓	Non
	P : Sincèrement, je ne pense pas. Le faible effectif des filles à l'Université peut s'expliquer par d'autres facteurs et non le choix vers les institutions de formation professionnelles.	↓	Non
	S1 : Non je ne pense pas.	↓	Non
	S2 : Non ! il est bien même que les filles après l'obtention du baccalauréat s'orientent vers les formations professionnelles mais cela ne peut expliquer le faible effectif des filles à l'université.	↓	Non
	F : Je dirai non ! le faible effectif des filles à l'Université ne peut pas s'expliquer par leur choix en vers des formations professionnelles.	↓	Non
	B : Bon je ne détiens pas de donnée pour affirmer avec certitude mais je ne crois pas que le faible effectif des filles à l'Université s'explique par leur choix vers les formations non universitaires.	↓	Non
2-Selon toi qu'est qui motive les filles à choisir les institutions de	G : Pour beaucoup des filles et parents quand tu opte pour la formation professionnelle c'est pour vite finir et trouver une insertion et fonder un foyer.	↑	Oui

formation professionnelle au détriment de celle universitaire ?	C : Certaines filles choisissent les formations professionnelles pour vite terminer les études et trouver de travail et fonder une famille. Par contre l'Université qui est une formation des masses donc, il peut arriver de fois que, la fille si elle n'est pas intelligente, elle risque de reprendre les années.	↑	<i>Oui</i>
	M : Pour moi je dirai que c'est tout simplement pour éviter de mettre long aux études et y a aussi l'âge pourquoi parce que nous les filles, prenons le cas de l'université, c'est possible que tu obtiens la licence après cinq ans d'étude et surtout encore avec la réalité des Universités tchadiennes.	↑	<i>Oui</i>
	P : les filles s'inscrivent dans les formations professionnelles c'est dans l'optique de juste vite finir.	↑	<i>Oui</i>
	S1 : Ceux qui poursuivent leurs études dans les institutions professionnelles ont plus de chance de trouver le travail par contre nous qui avons finis dans la recherche [...].	↑	<i>Oui</i>
	S2 : bon le choix de filière et d'institutions de formation est un choix personnel. Les filles font ce choix c'est pour vite finir et trouver une insertion professionnelle enfaite quoi.	↑	<i>Oui</i>
	F : Je dirai généralement les filles de fois ce n'est pas de leurs propres grès, parfois ce sont les parents ou le mari qui les orientent vers les formations professionnelles plutôt que l'Université dans le but de vite terminer et à coup sûr et trouver un boulot stable.	↑	<i>Oui</i>
	B : En fait y a plusieurs facteurs qui entre en jeux à ce niveau notamment l'université semble		

	un peu complexe que les écoles de formation ; secundo les études universitaires ont une durée très longue que les formations professionnelles [...]		
3-Peux-tu m'expliquer les raisons d'une forte prépondérance des filles dans les filières littéraires à celles scientifiques ?	G : La raison, c'est juste une question d'orientation depuis au niveau secondaire.	↓	<i>Non</i>
	C : Nous les filles, nous sommes motivées pour les filières littéraires depuis le collège donc je ne trouve quelle autre raison qui pourrait expliquer cela	↑	<i>Oui</i>
	M : Bon d'après moi, c'est que nous filles contrairement aux garçons nous nous n'intéressons pas trop à des matières scientifiques depuis le collège puis le lycée et même s'il en a qui s'intéresse ce n'est qu'une minuscule	↑	<i>Oui</i>
	P : Nous les filles, sous l'influence de la socialisation et du stéréotype de genre on s'oriente beaucoup plus vers la série littéraire et donc c'est ce qui résulte ici au supérieur.si les filles ont une forte prépondérance dans les filières littéraires c'est en raison de l'orientation depuis le secondaire	↓	<i>Non</i>
	S1 : Pour moi, la raison elle est subjective, elle dépend d'une personne à une autre.	↓	<i>Non</i>
	S2 : Le choix d'étude universitaire dépend d'abord du type de baccalauréat obtenu et l'option de formation s'en suit. Si les filles sont beaucoup plus enregistrées dans les filières littéraires c'est parce que cela dépend aussi de la carrière envisagée et du marché de travail.	↑	<i>Oui</i>
		↑	<i>Oui</i>

	F : les filles littéraires au lycée sont plus nombreuses et obtiennent aussi assez leurs baccalauréats. B : En fait les raisons elles sont simple, nous les filles d'ailleurs dès le collège on avait ce cliché et stéréotype là que les séries scientifiques sont faites pour les hommes.		
--	--	--	--

Source : données des enquêtes réalisées sur le terrain.

4.3. ANALYSE THÉMATIQUE DES DONNÉES EMPIRIQUES

Au terme de l'analyse dite de contenu dans le tableau ci-dessus, nous avons retenus trois (3) facteurs récurrents dans les discours des participantes. La présente section porte sur l'analyse thématique de contenu. Les résultats de cette étude sont présentés en fonction de trois thèmes et leurs impacts sur le faible accès des filles à l'enseignement supérieur notamment à l'Université. Ces thèmes sont entre autres :

- Facteur socioculturel
- Facteur économique
- Facteur choix de l'institution et filière de formation

4.3.1. Analyse des discours sur les facteurs socioculturels

La théorie constructiviste de Berger et Luckmann (1966) met l'accent sur la manière dont les individus construisent leur réalité. Le constructiviste s'intéresse à l'étude des phénomènes sociaux qui, à priori, semblent naturels et allant de soi. Cette théorie propose d'en faire la genèse ; de démontrer que ces phénomènes sont construits, contingents et historiquement situés. Selon la perspective de cette approche, la réalité sociale n'est pas simplement donnée mais est le produit des processus sociaux complexes de la construction de sens.

La réalité sociale (la structure sociale, les normes, les valeurs, la culture, le système ...) est construite par les acteurs sociaux. Cette construction sociale se fait à travers deux processus : de « l'externalisation », (l'être humain construit la réalité sociale) et de « l'internalisation », (à travers la socialisation, l'être humain intériorise cette réalité). Par ailleurs, dans cette section d'étude qui porte sur l'analyse thématique du discours sur les facteurs socioculturels, entendus comme un ensemble des valeurs et des normes régissant le fonctionnement d'une société, les attitudes, comportements, représentations, conceptions, constructions sur le genre, les pensées

et les pratiques règlementée par la culture sont les indicateurs fondamentaux pour appréhender cette section d'étude. Cet ensemble de construit sur le genre constitue un obstacle à la scolarisation et au bon cheminement des filles vers les études supérieures.

En effet les participantes à notre recherche ont déclaré l'impact négatif des facteurs socioculturels notamment l'influence de la religion, la conception, la représentation et le niveau d'instruction des parents sur l'éducation des filles. C'est le cas par exemple de l'une de nos participantes qui affirme, en ce qui concerne le niveau d'instruction : « Les parents peu instruits négligent jusqu'à présent la scolarisation des filles. Ils disent que la femme c'est le foyer ». (Extrait du discours de la participante **G**). Ce constat a été relevé également par notre participante **C** qui déclare : « Le niveau d'instruction des parents influence sur l'éducation des filles. » C'est le cas aussi de la participante **P** qui déclare :

Certains parents surtout analphabètes ont un seul cliché en tête que la fille sera un jour appelée à assumer son rôle de femme au foyer, l'initée à aller à l'école est une perte de temps. Donc, pour moi le niveau d'instruction des parents influence trop même sur la scolarisation des filles (extrait du discours, de la participante **P**).

Il faut rappeler que de nombreux travaux ont mis en lumière l'effet du niveau d'instruction des parents sur la scolarisation des filles (Gerard, 1998 ; Trouillot, 2013 ; Lokonon, 2018). Ces travaux soulignent que les filles qui ont des parents instruits ont plus de chance que d'autres d'être scolarisées et de poursuivre le plus loin possible leurs études. Leur scolarisation est assurée de façon plus égalitaire entre les sexes. Par ailleurs, le facteur socioculturel n'est pas seulement constitué du niveau d'instruction des parents mais également de la religion qui joue un rôle très capital dans la disparité entre les sexes dans le supérieur. La littérature tient pour responsable la religion musulmane du faible taux de la scolarisation des filles. Elle serait donc responsable de la faible scolarisation des filles à travers les normes et le message qu'elle véhicule à l'endroit de ses fidèles.

En effet, les participantes à l'étude, à l'exemple de **B**, affirment :

J'ai constaté la religion musulmane par exemple n'encourage vraiment pas l'éducation des filles, cela dépend aussi du milieu et du contexte, dans certains pays et dans certaines villes. Les filles musulmanes ne sont pas beaucoup instruites si on doit les comparer aux filles chrétiennes, les filles musulmanes ont un taux faible (extrait du discours de la participante **B**).

Ce constat a été relevé également par Noubadignim (2005) selon lequel, les données du recensement de 1993 montrent qu'en milieu urbain, les chrétiens sont mieux scolarisés que les musulmans tant chez les garçons que les filles. Les chrétiens sont plus enclins à inscrire leurs enfants à l'école française que les musulmans. Pour le cas de notre participante **S1** :

La religion contribue d'une part mais d'autre part non aussi. Je m'explique par exemple la situation de nos confrères musulmans où, eux dans la plupart ils n'aiment pas que les filles aient une éducation de haut niveau c'est-à-dire faire des études supérieures. Chez eux c'est juste les garçons qui ont l'opportunité et le privilège de faire les études supérieures mais les filles non. Par contre la religion chrétienne la plupart des fidèles pense à l'éducation des filles et encore plus avec la modernisation qui vise l'égalité (extrait du discours de la participante **S1**).

La participante **S1** souligne la discrimination dont sont victimes les jeunes filles musulmanes en matière de la scolarisation. Elle relate que les géniteurs de ses consœurs musulmanes ne souhaitent guère laisser pousser le plus loin possible les études c'est à dire atteindre le niveau supérieur. Ainsi, en ce qui concerne la représentation, le rôle de la fille et la conception parentale par rapport à l'éducation selon le genre, les participantes à l'enquête témoignent de leurs entourages. D'après la participante **G** :

Il n'y a des parents peu instruits qui, pour la majorité paysanne ont cette idée là que la femme est faite pour la cuisine, et procréer les enfants, ils laissent les jeunes filles à la merci et les empêchent de continuer les études. Par ailleurs, la fille est obligée de se soumettre aux exigences de ses parents (extrait du discours de la participante **G**).

Pour la participante **C** :

Je n'irai pas loin pour vous prendre de l'exemple mais je prends l'exemple sur le cas notamment de mes tantes paternelles. Lorsque mon père m'inscrit dans des écoles très chères à l'exemple du lycée catholique saint Joseph de Kélo, mes tantes lui disaient pourquoi il gaspille inutilement son argent sur moi, elles le disent que lorsque je vais atteindre l'âge de la puberté et que je vais me marier et laisser l'école tomber (extrait du discours de la participante **C**).

La participante **B** quant à elle déplore l'influence environnementale, la représentation sur l'éducation des filles :

Mon milieu social, bon de façon générale mon milieu social en fait n'encourage pas l'éducation des filles jusqu'à présent. Je vois encore de la négligence en ce qui concerne l'éducation des filles. La preuve ce que quand tu encourage une fille en l'inscrivant dans une grande école, les gens racontent que tu es une fille pourquoi dépenser plus sur toi, tu vas finir par partir chez autrui te marier, on ne devra dépenser pour rien au monde sur toi donc, d'une manière indirecte l'éducation d'une fille est bien négligée dans mon milieu même si quelques-uns font semblant d'encourager (extrait du discours de la participante **B**).

En effet pour ce qui est du rôle et la place de la jeune fille, la majorité des participantes à l'étude ont exprimé que la plupart des parents pense que le rôle et la place de la jeune fille est la gestion du foyer, procréer et se préparer à assumer son futur rôle d'épouse. C'est le cas de notre participante **P** et **F** qui affirment :

Dans toutes les sociétés tchadiennes d'une façon générale, les gens pensent que la fille est faite pour la cuisine, le foyer et procréer ;

La plupart des parents pensent que la femme c'est le foyer et qu'elle sera appelée un jour à se marier et devenir mère donc c'est une construction générale sur la femme dans la société tchadienne en fait quoi (extrait du discours de la participante *P et F*).

Il faut signaler que le facteur socioculturel est fréquemment cité comme frein à l'éducation des filles (Paré-Kaboré, 2003 ; Noubadignim, 2005 ; Trouillot, 2013 ; Lokonon, 2018 ; Ranelem, 2023 ; Djitangar, 2023). Ces auteurs ont démontré l'influence du niveau d'instruction des parents, de la religion, de la conception et de la représentation des parents sur l'éducation des filles.

4.3.2. Analyse des discours sur le facteur économique

Dans un contexte éducatif, le facteur économique influence et joue un rôle majeur et impacte significativement sur l'éducation. Comme le démontre d'ailleurs la théorie de la reproduction sociale développée par Bourdieu et Passeron (1964). Cette théorie souligne que l'inégalité d'accès aux études supérieures s'explique par le capital économique des parents. En effet, Bourdieu et Passeron démontrent à travers cette théorie que les fils des cadres supérieurs et moyens ont toutes les chances d'atteindre les études supérieures. Tandis que les enfants issus du milieu populaire ont moins de chance. Pour comprendre ce phénomène Bourdieu et Passeron ont utilisé le concept de capital économique se référant à un ensemble de richesses à la disposition d'un individu ou d'une famille à savoir le revenu, les patrimoines, le moyen financier etc. Pour ces auteurs, ce capital économique influence sur l'éducation et les chances d'accéder aux études supérieures et un certain niveau du système éducatif. Les individus en possession dudit capital, ont plus de chance que d'autres à accéder à l'éducation et aux études supérieures.

De ce fait, les participantes à l'étude ont exprimé l'influence non négligeable du facteur économique sur la scolarisation et la possibilité d'accéder ou de s'engager aux études supérieures. Voici ce que nous livrent les participantes ; propos relatifs au coût éducatif et son impact sur le cheminement des études supérieures. Le cas de l'interviewée **G** par exemple lorsqu'elle souligne :

Le coût éducatif constitue une variable du faible effectif des filles à l'Université, parce que, la femme contrairement à l'homme a beaucoup des besoins qu'il faudrait à sa disposition. Il lui faut de moyen financier pour assurer son déplacement, il faut des entretiens. Cela affecte pour qu'elle continue les études, si les parents n'ont pas de moyen et que la fille elle-même n'a pas une source de revenu (extrait du discours de la participante **G**).

Pour ce, la participante **G** déplore l'impact des coûts éducatifs sur la possibilité d'une fille de s'engager sur le chemin d'étude supérieure surtout si cette dernière est issue d'une

famille défavorisée et ne dispose pas de soutien adéquate. Cette préoccupation a été exprimée également par la participante **C** qui affirme :

Le coût éducatif constitue un obstacle aux filles de poursuivre les études supérieures, il y a certains parents qui ne s'en sortent pas bien et comme vous voyez je vous ai dit, le moyen de transport, la ration, le droit universitaire et les entretiens surtout pour nous les filles, comme vous le saviez, nous les filles il nous faut des crèmes, des traitements de cheveux... Imaginez que certaines filles qui se débrouillent à travers le petit commerce, sans l'aide de leurs parents pour se scolariser ? (extrait du discours de la participante **C**)

La participante **B** quant à elle précise qu' :

Il est vrai que l'inscription des filles à certains âges c'est les parents qui l'assume mais si un parent n'a pas de moyen nécessaire, la majorité des parents préfèrent investir sur les garçons plutôt que sur la fille. Pour les jeunes filles indépendantes qui s'occupent d'elles-mêmes, le frais de la scolarité et autres peuvent être aussi une cause si cette dernière n'a pas un travail de revenu pas conséquent, ça pourra pas lui permettre de s'occuper d'elle-même en même temps de ces études surtout que les filles ont besoin assez des ressources pour s'occuper d'elles (extrait du discours de la participante **B**).

Faut-il le rappeler que le facteur économique constitue un obstacle parmi tant d'autres qui freinent l'accès des filles à l'enseignement supérieur, notamment universitaire. Il faut souligner aussi qu'entreprendre le chemin des études universitaires implique le moyen de transport, le logement et les fournitures scolaires et tant d'autres conditions réunies. Cet ensemble freine l'accès des jeunes filles à l'Université. De nombreux travaux ont souligné l'impact du facteur économique sur l'éducation des filles (Paré-Kaboré, 2003 ; Mimché, 2003 ; Noubadignim, 2005 ; Mapto Kengne, 2011 ; Lokonon, 2018 ; Ngo Binam Bikoi, 2020 ; Ouedrago, 2023). Pour Tuyisenge (s.d.) le problème de la scolarisation dans l'enseignement supérieur implique le problème de l'accessibilité sociale notamment l'internat pour les étudiants issus du milieu rural et qui n'ont pas des familles d'accueil dans la capitale. Certaines familles ont des difficultés d'apporter des appuis financiers à des étudiants externes de l'Université. Car, selon l'auteur il faut payer le loyer, se déplacer, se nourrir, communiquer etc.

4.3.3 Analyse des discours sur le choix d'institution et la filière de formation

D'après la théorie constructiviste de Berger et Luckmann (1966), la prédilection des filières est une résultante d'une construction sur le sexe. Les filles, influencées par le processus de l'« internalisation », construisent leur identité personnelle ou professionnelle en tenant compte des attentes sociales traditionnellement propres à leurs sexes. Selon cette théorie, la société et la famille contribuent à la construction de l'identité sexuelle de l'enfant par la répartition des rôles sexistes. Le constructiviste établit la dévolution des rôles en fonction du

sexe et aux attentes culturelles et sociales vis-à-vis des individus. Cette construction de l'identité sexuelle contribue à la formation des stéréotypes qui aboutissent à une orientation scolaire sexuée. Dès lors, les filles sont plus enclines pour les études des lettres et les garçons plus susceptibles pour les études des sciences. Ainsi, le présent point vise à expliquer l'influence des modèles traditionnels de la division du travail entre les sexes. Les filles dès le secondaire s'orientent elles-mêmes ou alors sont orientées beaucoup plus vers les filières littéraires.

Les participantes à l'enquête témoignent dans leurs discours de motivations pour les formations professionnelles et la raison explicite d'une forte concentration des filles dans les filières littéraires. Suivons le cas de la participante **B** qui s'explique :

En fait, il y a plusieurs facteurs qui entrent en jeu à ce niveau notamment l'Université semble un peu complexe que les écoles de formation ; secundo les études universitaires ont une durée très longue que les formations professionnelles. Et comme nous avons une conception selon laquelle une fille n'est pas censée faire des longues études, une fille est sensée s'occuper de la maison. Un autre aspect c'est les difficultés qu'on rencontre ici à l'Université qui sont plus énormes que celles dans les institutions professionnelles. On peut rencontrer toutes sortes des difficultés, les abus sexuels venants des enseignants et autres, contrairement dans les écoles de formation. Il est bien que c'est couteux mais quand tu payes, tu fais ta formation c'est fini sans difficulté et tu seras placé quelque part à travailler (extrait du discours de la participante **B**).

En effet, la présente participante à l'étude évoque dans son discours la question du stéréotype sexiste et celle d'une conception selon laquelle les filles ne sont pas censées faire des longues études et déplore les difficultés que les filles peuvent rencontrer à l'Université. La participante **C** quant à elle souligne que la motivation des filles vers les formations professionnelles résulte de fois par la :

Question d'orientation ; parfois venant des parents, du conjoint et de la fille elle-même. Certaines filles choisissent les formations professionnelles pour vite terminer les études et trouver de travail et fonder une famille. Par contre l'Université qui est une formation des masses donc, il peut arriver de fois que, la fille, si elle n'est pas intelligente, elle risque de reprendre les années (extrait du discours de la participante **C**).

Ou encore comme le souligne notre participante **M** :

Pour moi je dirai que c'est tout simplement pour éviter de mettre long aux études et y'a aussi l'âge pourquoi parce que nous les filles, prenons le cas de l'Université, c'est possible que tu obtiens la licence après cinq ans d'étude et surtout encore avec la réalité des Universités tchadiennes. Sans compte tenu des études antérieures : le primaire, le secondaire. Il y a l'âge de ménopause qui se pose et donc il faut choisir une chose qui peut vite t'aider à aller trouver de travail (extrait du discours de la participante **M**).

Sur ce, (Akakpo et Nenayah, 2017 ; Ngo Binam Bikoi, 2020) soulignent l'influence non négligeable de l'âge sur les études universitaires surtout pour la gente féminine. En raison de cela, la majorité des jeunes filles et femmes sont sommées de recourir aux formations professionnelles de courte durée dans l'optique de vite terminer leurs études et trouver une insertion socio-professionnelle. Par ailleurs pour ce qui est de la faible prépondérance des jeunes filles dans les filières scientifiques contrairement dans les filières littéraires, nos participantes à l'étude, à l'exemple de **G**, avancent que : « c'est juste une question d'orientation depuis le niveau secondaire. » (Extrait du discours de la participante **G**)

Pour notre participante **P** :

La concentration des filles dans les filières littéraire est depuis le secondaire. Nous les filles, sous l'influence de la socialisation et du stéréotype de genre, on s'oriente beaucoup plus vers la série littéraire et donc c'est ce qui résulte ici au supérieur. si les filles ont une forte prépondérance dans les filières littéraires c'est en raison de l'orientation secondaire (extrait du discours de la participante **P**).

La participante **B** s'inscrit dans cette logique et souscrit à l'idée de la précédente en soulignant qu' :

En fait, les raisons, elles sont simples. Nous les filles d'ailleurs, dès le collège, on avait ce cliché et stéréotype là que les séries scientifiques sont faites pour les hommes. Autre chose ce que nous ne sommes pas prédisposées à rester devant les tableaux faire des entrainement de longue haleine puis que les travaux domestiques et autres tâches de ménage ne nous favorisent pas à opter pour la série scientifique. C'est pourquoi vous aller constater comme moi que si nous prenons les filières scientifiques en comparaison des filières littéraires il y aura une forte prépondérance des filles dans les filières littéraires contrairement aux filières scientifiques (extrait du discours de la participante **B**).

C'est dans ce sens que Baudelot et Establet (1971) soulignent que l'égalité d'accès à l'enseignement supérieur s'accomplit mais toutefois dans un cadre d'une mixité incomplète, puisqu'il y a des divergences d'orientation : littéraire pour les filles, scientifique pour les garçons. Aucun pays n'a renversé les modèles d'orientation liés au sexe. Les auteurs soulignent que parmi les 17 filières retenues par l'UNESCO, 6 seulement attirent de préférence les filles dans la quasi-totalité des pays à savoir : enseignements, littéraires, artistiques, information, ménagères, personnel de santé. À l'inverse, 8 filières sont caractérisées par une forte prépondérance masculine à savoir : math, sciences de l'ingénieur, architecture, transport, agriculture, droit. Les filles sont beaucoup plus enregistrées dans le bastion des filières féminines traditionnelles (sciences de l'éducation, lettres) et s'orientent davantage vers les carrières nouvelles de l'information et du tertiaire, et demeurent ainsi au voisinage des disciplines littéraires.

Tous ceci concours à montrer que la filière et le choix d'institution expliquent l'inégalité d'accès des filles à l'Université tels que démontrer par les participantes à l'étude et les travaux antérieurs (Mosconi 1998 ; Robine 2006 ; Alaluf & al 2003 ; Ma-umba Mabiala 2014 ; Epiphane & Verley 2014 ; Breda & al 2020a ; McNally 2020 ; Akamesse 2021). Les enquêtées ont exprimé cet intérêt rationnel pour des écoles de formation en raison de leur courte durée et de leur valeur sur le marché du travail du fait qu'elles facilitent l'insertion socioprofessionnelle.

Nous sommes arrivé au terme de ce quatrième chapitre qui consistait à présenter et analyser le contenu des données collectées sur le terrain. Ces données collectées ont été présentées, puis analysées par continu sous différents thèmes. L'analyse de continu est faite sur un tableau grâce à une flèche croissante indiquant le sens du discours correspondant aux hypothèses de recherche et une autre flèche décroissante indiquant le sens du discours n'allant pas dans le sens de l'hypothèse de recherche émises. Nous avons par la suite procédé à l'analyse thématique de contenu classé selon les thèmes, en prenant appui sur les théories de références à l'étude. Le prochain chapitre s'étalera sur l'interprétation, discussion des résultats et suggestions.

CHAPITRE V : INTERPRÉTATION, DISCUSSION DES RÉSULTATS ET SUGGESTIONS

Le présent chapitre s'intéresse à l'interprétation et discussion des résultats ; ainsi qu'aux suggestions. Il s'agit en effet de l'aboutissement de notre démarche. Il est question de tirer des conclusions quant à la validité ou non de nos hypothèses de départ puis discuter des résultats en énumérant quelques suggestions et perspectives en vue de l'amélioration de l'éducation des filles. Ce chapitre s'appuie sur les éléments théoriques convoqués dans la première partie qui nous ont permis de ressortir d'amble informations sur les facteurs explicatifs du faible accès des filles à l'enseignement supérieur. Selon nos hypothèses formulées, les objectifs fixés, les théories évoquées dans le cadre théorique de l'étude, le présent résultat sera interprété, discuté en accord avec les éléments sus-évoqués.

5. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DES HYPOTHÈSES

D'après Poisson (1992), l'interprétation des résultats d'une recherche est un processus qui consiste à remonter à la théorie et la pratique à partir du modèle obtenu et au moyen des explications. Elle vise ainsi cinq objectifs : la contribution à l'avancement de la science, son impact sur la science, son applicabilité, la généralisation, et son impact sur la pratique professionnelle. Les données collectées par entretien et les approches théoriques nous permettront d'interpréter nos trois hypothèses spécifiques.

5.1. Interprétation de l'hypothèse spécifique HS1

Notre première hypothèse spécifique a été formulée de la façon suivante : La religion, le niveau d'instruction des parents et la représentation sociale du rôle de la fille expliquent le faible accès des filles à l'Université. Cette hypothèse a fait l'objet d'une vérification auprès des enquêtées sur la base des réponses aux questions formulées telles que : Quel est le niveau d'instruction de tes parents ? -Penses-tu que le niveau d'instruction des parents influence sur la scolarisation des filles ? -Quelle conception, tes parents ou ton milieu social a sur l'éducation des filles ? -Penses-tu que la religion contribue à la disparité dans enseignement supérieur ? Si oui, comment ? Si non explique-moi. -Quel rôle accorde-t-on éventuellement à la jeune fille dans votre milieu ?

À l'issu des réponses des enquêtées, la majorité en s'appuyant sur leurs environnements nous laissent entendre l'influence du niveau d'instruction des parents, de la religion et de la représentation sociale du rôle de la fille sur l'éducation de la fille. Ces facteurs impactent sur

les possibilités d'accès à l'Université. Voici les verbatim des interviewées, à l'instar de la participante **G** :

Il n'y a des parents peu instruits qui, pour la majorité paysanne ont cette idée là que la femme est faite pour la cuisine, et procréer les enfants, ils laissent les jeunes filles à la merci et les empêchent de continuer les études. Par ailleurs, la fille est obligée de se soumettre aux exigences de ses parents (extrait du discours de la participante **G**).

Pour elle, les parents peu instruits et surtout dans le milieu rural pensent que la place de la fille est au foyer. Cette perception sociale de la fille obscurcit son éducation. La participante **B** ajoute : « quand les deux parents sont instruits, ils savent l'importance de la scolarisation d'une fille. Cela dit, le niveau d'instruction des parents influence sur la scolarisation ». En effet pour ce qui est de l'impact de la religion sur l'éducation des filles, les participantes affirment :

La religion contribue d'une part mais d'autre part non aussi. Je m'explique par exemple la situation de nos confrères musulmans où, eux dans la plupart ils n'aiment pas que les filles aient une éducation de haut niveau c'est-à-dire faire des études supérieures. Chez eux c'est juste les garçons qui ont l'opportunité et le privilège de faire les études supérieures mais les filles non. Par contre la religion chrétienne la plupart des fidèles pense à l'éducation des filles et encore plus avec la modernisation qui vise l'égalité (extrait du discours de la participante **S1 et G**).

Pour elles, la religion musulmane serait donc en partie la cause de la disparité entre les sexes à l'Université, car selon elle, les fidèles musulmans ne sont pas enclins pour l'instruction de leurs filles. La participante **B** affirme :

J'ai constaté la religion musulmane par exemple n'encourage vraiment pas l'éducation des filles, cela dépend aussi du milieu et du contexte, dans certains pays et dans certaines villes, les filles musulmanes ne sont pas beaucoup instruites si on doit les comparer aux filles chrétiennes, les filles musulmanes ont un taux faible (extrait du discours de la participante **B**).

Par ailleurs il ne faut pas oublier l'influence de l'environnement, en voici le discours d'une participante :

Mon milieu social, bon de façon générale mon milieu social en fait n'encourage pas l'éducation des filles jusqu'à présent, je vois encore de négligence en ce qui concerne l'éducation des filles. La preuve ce que quand tu encourage une fille en l'inscrivant dans une grande école, les gens racontent que tu es une fille pourquoi dépenser plus sur toi, tu vas finir par partir chez autrui te marier. On ne devra dépenser pour rien au monde sur toi donc, d'une manière indirecte l'éducation d'une fille est bien négligée dans mon milieu même si quelques-uns font semblant d'encourager (extrait du discours de la participante **B**).

Ainsi, il ressort que la religion, le niveau d'instruction des parents et la représentation sociale du rôle de la fille expliquent le faible accès des filles à l'Université. D'après la théorie de la reproduction sociale, les chances d'accéder aux études supérieures s'expliquent par le capital culturel du parent. Plus, le parent est instruit plus il privilégie l'instruction de ces enfants. En effet, ceci s'explique par le capital culturel des parents. Les douze participantes ont témoigné en déplorant l'influence du niveau d'instruction des parents sur l'éducation de leurs filles.

Pour le constructivisme (1966), les réalités sociales sont appréhendées comme des constructions historiques et quotidiennes des acteurs individuels et collectifs. Cette théorie met en avant le rôle actif des individus dans la construction de la réalité sociale, en soulignant que les perceptions et les interprétations individuelles peuvent varier en fonction du contexte social et culturel. Cette approche théorique permet d'appréhender la compréhension des phénomènes sociaux tels que la construction de l'identité, les processus de socialisation, les interactions interpersonnelles et la construction des institutions sociales.

Le constructivisme stipule que la réalité sociale est une construction sous l'effet des forces endogènes ou exogènes. Cette théorie permet de déduire que le faible accès des filles à l'Université est la conséquence d'une construction sociale sur le genre ; les filles sont naturellement faites pour être les maîtresses de la maison et épouses. C'est dans ce sens qu'Asma (2020) souligne que le statut de la femme qualifiée d'inférieur à l'homme résulte d'une construction sur le genre. C'est aussi le cas de (Paré Kaboré 2003 ; Ouedrago 2023 ; Ranelem 2023) qui soulignent dans leurs travaux respectifs cette conception longtemps véhiculée par la société patriarcale sur la jeune fille comme une éventuelle future mère et épouse. L'école est une tâche logiquement réservée aux garçons.

Lokonon (2018) ; Trouillot (2013) quant à eux mettent en lumière le niveau d'instruction des parents sur la scolarisation des filles. Ils soulignent que les filles qui ont les deux parents instruits ont plus de chance d'être scolarisées et de poursuivre plus loin leur étude que celles des parents analphabètes. Le niveau d'instruction des parents représente un facteur important dans les chances de scolarisation.

Ainsi, il apparaît que notre première hypothèse de cette étude est confirmée, vu les nombreux témoignages sur l'influence de facteur socioculturel sur la probabilité d'accès aux études universitaires.

5.2. Interprétation des résultats de l'hypothèse spécifique HS2

La deuxième hypothèse spécifique de cette recherche est formulée de manière suivante : « Le coût éducatif explique le faible accès des filles à l'Université » Voici les différentes

questions posées aux enquêtées à partir du thème 2 qui sont : « -habits-tu dans la concession familiale ou dans internat universitaire ? -Combien te coûte pour se rendre à l'Université ? / Combien coûte ton loyer ? -Penses-tu que la distance par rapport à l'Université peut altérer le choix de s'inscrire à l'Université ? Si oui pourquoi/non explique-moi- Penses-tu que le coût éducatif serait à la cause du faible effectif des filles à l'Université ? Si oui expliquez-nous. Est-ce que les ressources financières limitées des parents pourraient réduire la chance aux filles d'accéder à l'étude supérieure au détriment de celle des garçons ? Si oui pourquoi ? ». Les participantes à l'étude nous ont livré chacune leurs impressions par rapport à l'impact du facteur économique sur les études universitaires. Pour la participante **G** :

Le cout éducatif constitue une variable du faible effectif des filles à l'Université, parce que la femme contrairement à l'homme à beaucoup des besoins qu'il faudrait à sa disposition. Il lui faut de moyen financier pour assurer son déplacement, il faut des entretiens. Cela affecte pour qu'elle continue les études, si les parents n'ont pas de moyen et que la fille elle-même n'a pas une source de revenu (extrait du discours de la participante **G**).

Pour la participante **G**, la fille contrairement au garçon dans le cadre d'étude nécessite assez des ressources à sa disposition afin d'assurer son éducation. Si celle-ci n'en dispose pas et que ses parents non plus, cela pourrait constituer un obstacle pour cheminer les études universitaires car, les études universitaires nécessitent et impliquent non seulement le droit universitaire mais également le moyen de déplacement et autres réunis. Ceci va dans le sens de la déclaration de la participante **S2** et **C** qui affirment :

Les études supérieures nécessitent beaucoup des ressources financières qu'il faut maitre à la disposition de l'enfant. Et donc le manque de ressource peut constituer un obstacle pour les études supérieures. Parce que déjà, il faut le droit universitaire, le logement pour celles qui n'ont pas de parents à Moundou, le moyen de déplacement ainsi que les fournitures scolaires (extrait du discours de la participante **S2**).

Le cout éducatif constitue un obstacle aux filles de poursuivre les études supérieures, il y a certains parents qui ne s'en sortent pas bien et comme vous voyez je vous ai dit, le moyen de transport, la ration, le droit universitaire et les entretiens surtout pour nous les filles, comme vous le savait, nous les filles il nous faut des crèmes, des traitements de cheveux... Imaginez que certaines filles qui se débrouillent à travers le petit commerce, sans l'aide de leurs parents pour se scolariser ? (extrait du discours de la participante **C**)

La participante **B** regagne aussi ses prédécesseurs en affirmant :

Il est vrai que l'inscription des filles à certains âges c'est les parents qui l'assume mais si un parent n'a pas de moyen nécessaire, la majorité des parents préfèrent investir sur les garçons plutôt que sur la fille. Pour les jeunes filles indépendantes qui s'occupent d'elles-mêmes, le frais de la scolarité et autres peuvent être aussi une cause si, cette dernière n'a pas un travail de revenu pas conséquent, ça pourra pas lui permettre de s'occuper d'elle-même, en même

temps de ces études surtout que les filles ont besoins assez des ressources pour s'occuper d'elles (extrait du discours de la participante **B**).

Trouillot (2013) met en exergue le coût indirect de l'éducation (uniformes, les manuels scolaires, le transport, l'alimentation quotidien etc.) affecte les parents pauvres. Par ailleurs, quand il s'agit des filles, les obstacles se multiplient davantage. Elles sont donc les premières à être sacrifiées si la famille n'est pas en mesure de payer la scolarisation de tous les enfants.

C'est dans ce sens que (Akpaki 2001 ; Lokonon 2018) soulignent que le coût élevé des études dans le milieu urbain fait que le choix du garçon est automatique. Plus le coût est élevé moins les parents sont motivés à scolariser les filles, encore plus avec la crise économique dû au chute du prix de baril de pétrole et l'abattement de salaire des fonctionnaires. Cet ensemble réunis affecte la scolarisation des filles. Par ailleurs il faut sans oublier l'impact de la variable distance par rapport à l'Université qui constitue également un coût direct à l'éducation. L'une des enquêtée déclare :

La distance peut être un blocage dans la mesure où les filles qui n'ont pas assez des sources de revenus ou alors assez d'argent. La distance oblige de déplacer avec un moyen de transport. Si tu n'as pas assez d'argent, tu seras bloqué, imagine si tu n'as pas d'argent le jour où tu devras composer ? Donc la distance ça va te déranger, mais aussi ça va te causer des stress et tous les restes en plus de cela même si tu as l'argent pour te déplacer c'est un long chemin, tu peux rencontrer des difficultés : les policiers ou alors les embouteillages etc. La distance constitue bel et bien un obstacle (extrait du discours de la participante **B**).

Pour la participante B, la distance constitue non seulement un obstacle pour la jeune fille à cheminer les études universitaires mais également elle est source de tous les maux, car se situer loin de campus universitaire implique des moyens de transport et on peut aussi faire face à toute sorte de difficulté ou d'obstacle. Pour les enquêtées G et C affirment :

Une distance pour moi peut bien sûr altérer le choix de s'inscrire à l'Université. Par exemple certaines étudiantes qui se débrouillent elles-mêmes pour joindre les deux bouts. Imagines, celles qui par exemple habitent Doumber pour se rendre à l'Université, il faut au-moins 1000 f pour un aller-retour par jour. Et supposons s'il faut se rendre à l'Université 3 à 4 fois par semaine, cela pénalise et il faut de moyen (extrait du discours de la participante **G**).

Quand on n'est situé loin de campus universitaire, il faut de l'argent de transport pour se rendre quotidiennement et donc cela pourrait pousser les parents où la fille elle-même à changer d'avis sur le choix d'étude universitaire. Prenons par exemple moi j'habite le quartier Djarabé et donc pour se rendre au campus Bono, il me faut 200F pour un aller et retour en bus estudiantin et s'il faut prendre une moto alors, il faut 1000 FCFA sans compte tenu des autres besoins (extrait du discours de la participante **C**).

Le discours de ces deux participantes va dans le même sens, car elles déplorent l'impact de la variable distance par rapport à l'Université. C'est dans ce sillage que Lokonon (2018)

souligne que la proximité des infrastructures éducatives, mais également leur accessibilité financière, peuvent influencer la propension des parents à envoyer les enfants à l'école.

Pour Frenette (2001) la variable distance influence sur la probabilité de s'inscrire à l'Université. Une famille qui est établie à proximité de l'Université a plus de l'option de poursuivre les études universitaires. Contrairement, celle qui vit à une distance trop grande pour faire la navette, n'a pas ce choix.

Il faut signaler que le cas de l'Université de Moundou sur lequel porte notre étude, se situe approximativement à 7 kilomètre de la ville. Il est crucial de le dire que les filles contrairement aux garçons, sont vulnérables aux navettes aller-retour. Bien que le gouvernement ait mis des bus à la disposition des étudiants, toutefois, il faut des ressources financières et, en plus, ces trois dernières années, la quasi-totalité des bus estudiantins ne sont pas opérationnels. Quant aux internats ou chambres de location, ils impliquent des coûts supplémentaires que doivent supporter les budgets familiaux.

En effet, la majorité des participantes à l'étude déplorent l'impact du coût éducatif et la distance par rapport à l'Université. D'après la théorie de la reproduction sociale, en matière « d'éducation, l'école est au service de la classe sociale bourgeoise qui l'a conçue. L'objectif est de perpétuer la classe aisée qui détient le pouvoir et le but visé à travers l'école est de privilégier les enfants issus de classe aisée ». Autrement dit, l'école est faite pour la classe aisée ; l'accès à l'éducation est influencé par le capital économique. Ce capital interagit afin de créer des avantages ou des inégalités sociales. Il favorise les familles qui le possèdent, l'admission et la réussite de leurs progénitures dans les systèmes éducatifs.

Néanmoins, les individus nés dans une famille défavorisée à faible capital économique ont moins de chances d'atteindre un certain niveau du système éducatif, car ils sont généralement confrontés à des obstacles systémiques (coût éducatif). Inversement, ceux qui possèdent le capital économique ont souvent un accès plus facile dans toutes les situations sociales (accès aux études supérieures). Ce qui les renforce davantage. Ainsi, notre deuxième hypothèse de recherche spécifique (2) est aussi confirmée.

5.3. Interprétation des résultats de l'hypothèse spécifique HS3

Notre troisième hypothèse porte sur le choix de l'institution et la filière de formation. Elle est formulée de la manière suivante : « Le choix de l'institution et la filière de formation explique le faible accès des filles à l'Université. » Pour recueillir l'opinion des participantes sur leurs motivations sur le choix d'institution de formation et les filières, trois questions étaient formulées de la manière suivante : « -Penses-tu que le faible effectif des filles à l'Université

s'explique par leur choix en vers des formations professionnelles ? -Selon toi qu'est-ce qui motive les filles à choisir les institutions de formation professionnelle au détriment des celles Universitaires ? - Peux-tu m'expliquer les raisons d'une forte prépondérance des filles dans les filières littéraires à celles scientifiques ? ». Ces questions ont été formulées à base d'un constat selon lequel la plupart des jeunes filles après l'obtention du baccalauréat s'orientent beaucoup plus vers les formations professionnelles plutôt que celles universitaires et celui d'une déconcentration des filles dans les filières scientifiques et leur forte prépondérance dans les filières littéraires.

À l'issu des entretiens réalisés, les enquêtées nous laissent entendre les motivations pour les formations professionnelles et les raisons de la déconcentration des filles dans les filières scientifiques. Pour la participante **B** :

En fait y a plusieurs facteurs qui entre en jeux à ce niveau notamment l'Université semble un peu complexe que les écoles de formation ; secundo les études universitaires ont une durée très longue que les formations professionnelles. Et comme nous avons une conception selon laquelle une fille n'est pas censée faire des longues études, une fille est sensée s'occuper de la maison. Un autre aspect, c'est les difficultés qu'on rencontre ici à l'Université qui sont plus énormes que celles dans les institutions professionnelles. On peut rencontrer toutes sortes des difficultés, les abus sexuels venants des enseignants et autres, contrairement dans les écoles de formation. Il est bien vrai que c'est couteux mais quand tu payes, tu fais ta formation c'est fini sans difficulté et tu seras placé quelque part à travailler (extrait du discours de la participante **B**).

En fait les raisons elles sont simple, nous les filles d'ailleurs dès le collège on avait ce cliché et stéréotype là que les séries scientifiques sont faites pour les hommes. Autre chose ce que nous nous ne sommes pas prédisposées à rester devant les tableaux faire des entrainement de longue haleine puis que les travaux domestiques et autres tâches de ménage ne nous favorisent pas à opter pour la série scientifique. Donc c'est pourquoi vous aller constater comme moi que si nous prenons les filières scientifiques en comparaison des filières littéraires il y aurait une forte prépondérance des filles dans les filières littéraires contrairement aux filières scientifiques (extrait du discours de la participante **B**).

La participante **B** déplore dans son discours la complexité des études universitaires notamment sa longue durée, les abus sexuels venant des enseignants. Pour elle, la déconcentration des filles dans les filières scientifiques s'explique par les clichés et stéréotypes construits sur le genre. Elle souligne en outre l'impact des travaux ménagers sur les études scientifiques surtout pour la jeune fille. La participante **F** affirme :

Je dirai généralement les filles de fois ce n'est pas de leurs propres grès, parfois ce sont les parents ou le mari qui les orientent vers les formations professionnelles plutôt que celle

universitaires dans l'optique de vite finir et à coup sûr de trouver un boulot stable (extrait du discours de la participante **F**).

C'est d'abord est avant une question de choix et de type de bac obtenu, déjà en ce matière les filles littéraires au secondaire sont plus nombreuses et obtiennent aussi assez leurs baccalauréats (extrait du discours de la participante **F**)

Certaines enquêtées vont dans la même logique que les précédentes en affirmant que :

Le choix de formation est une option personnelle, tout dépend de ce que tu veux faire dans l'avenir. Les filles s'orientent vers les formations professionnelles de courte durée mais ce n'est pas aussi le cas de tout le monde. Si les filles s'inscrivent dans les formations professionnelles au détriment de l'Université c'est dans l'optique de juste vite finir (extrait du discours de la participante **P**).

Nous les filles, sous l'influence de la socialisation et du stéréotype de genre on s'oriente beaucoup plus vers la série littéraire et donc c'est ce qui résulte ici au supérieur. Si les filles ont une forte prépondérance dans les filières littéraires c'est en raison de l'orientation secondaire (extrait du discours de la participante **P**)

Pour moi je dirai que c'est tout simplement pour éviter de mettre long aux études et d'un autre côté c'est aussi l'âge pourquoi parce que nous les filles, prenons le cas de l'Université, c'est possible que tu obtiens la licence après cinq ans d'étude et surtout encore avec la réalité des Universités tchadiennes. Sans compte tenu des études antérieures : le primaire, le secondaire. IL y a l'âge de ménopause qui se pose et donc il faut choisir une chose qui peut vite t'aider à aller trouver de travail (extrait du discours de la participante **M**).

Bon d'après moi, c'est que nous filles contrairement aux garçons nous nous n'intéressons pas trop à des matières scientifiques depuis le collège puis le lycée et même s'il en a qui s'intéresse ce n'est qu'une minuscule (extrait du discours de la participante **M**)

Bon pour certaines filles, on peut dire que c'est une question personnelle. Pour beaucoup des filles et parents quand tu opte pour la formation professionnelle c'est pour vite finir et trouver une insertion et éventuellement fonder un foyer. Mais il y a un autre aspect celui relatif au statut matrimonial, une fois mariée, bon nombre des femmes sont orientées par leurs maris vers les formations professionnelles dans l'optique de pouvoir vite terminer et éviter la reprise (extrait du discours de la participante **G**).

La raison, c'est juste une question d'orientation depuis au niveau secondaire (extrait du discours de la participante **G**).

C'est dans ce sens que Baudelot et Establet (1998) soulignent que l'égalité d'accès à l'enseignement supérieur s'accomplit mais toutefois dans un cadre d'une mixité incomplète, puisqu'il y a des divergences d'orientation : littéraire pour les filles, scientifique pour les garçons. Aucun pays n'a renversé les modèles d'orientation liés au sexe. Les auteurs soulignent que parmi les 17 filières retenues par l'UNESCO, 6 seulement attirent de préférence les filles dans la quasi-totalité des pays à savoir : enseignements, littéraires, artistes, information, ménagères, personnel de santé. À l'inverse, 8 filières sont caractérisées par une forte

prépondérance masculine à savoir : maths, sciences de l'ingénierie, architecture, transport, agriculture, droit. Les filles sont beaucoup plus enregistrées dans le bastion des filières féminines traditionnelles (sciences de l'éducation, lettres) et s'orientent davantage vers les carrières nouvelles de l'information et du tertiaire, et demeurent ainsi au voisinage des disciplines littéraires.

Ainsi, les participantes à l'étude ont donné leurs impressions et ont confirmé les raisons qui motivent les filles à préférer les formations professionnelles et les filières littéraires. Sur les (12) douze participantes à l'étude, onze (11) sont littéraires et une (01) seule fait la filière scientifique. La motivation en préférence des formations professionnelles s'explique par l'influence du marché de travail et des modèles traditionnels de la division du travail entre les sexes et une visée d'insertion professionnelle.

Quant à la prédilection des filières, elle résulte d'une construction sur le genre, la carrière et le type du baccalauréat obtenu. Par ailleurs la plupart des filles construisent leurs identités par rapport aux attentes sociales traditionnelles propres à leurs sexes. Il faut sans oublier un autre aspect, l'élasticité dans les Universités tchadiennes qui constitue une autre variable non négligeable qui démotive la plupart des filles à opter pour une formation universitaire. Les propos tenus par la majorité des participantes à notre étude ont confirmé la troisième hypothèse spécifique de recherche. Les jeunes filles optent pour la formation professionnelle au détriment de celle universitaire dans l'optique de vite finir. Elles visent la professionnalisation et l'insertion professionnelle contrairement à ce que nous pensons.

Tableau 8 : Récapitulatif des résultats de l'étude

Hypothèses	Résultats	Décisions
H.S.1 : La religion, le niveau d'instruction des parents et la représentation sociale du rôle de la fille expliquent le faible accès des filles à l'Université	Synthèse d'entretien : les enquêtées ont confirmé le poids de la religion, du niveau d'instruction des parents et de la représentation sociale du rôle de la fille comme facteurs qui expliquent le faible accès des filles à l'Université	Hypothèse validée
H.S.2 : Le coût éducatif explique le faible accès des filles à l'Université	Synthèse d'entretien : plusieurs participantes à l'étude confirment le coût éducatif comme un obstacle a cheminé l'étude universitaire	Hypothèse validée
H.S.3 : Le choix de l'institution et la filière de formation expliquent le	Synthèse d'entretien : la majorité des participantes à l'étude a exprimé les motivations et la nécessité d'opter pour l'institution de formation professionnelle et soulignent que le	Hypothèse validée

faible accès des filles à l'Université	choix des filières de formation explique le faible accès des filles à l'Université.	
---	---	--

5.4. DISCUSSION DES RÉSULTATS

La discussion des résultats constitue la dernière étape de la démarche d'analyse. Discuter les résultats revient donc à les mettre en lien entre eux et avec ce qui était déjà connu. Pour N'da (2015), discuter des résultats consiste à :

Procéder à l'évaluation du processus entier de recherche et de montrer la pertinence ou la validité des résultats par rapport au problème de recherche et aux questions, aux hypothèses, au cadre de référence, de mettre les résultats en relation avec d'autres travaux et d'apprécier la question des limites et de la généralisation des résultats. En bref, le chercheur discute les résultats de son étude à la lumière des travaux antérieurs, du cadre de référence et des méthodes utilisés dans l'étude. De manière concrète, d'abord le chercheur propose différentes interprétations des résultats pour comprendre leurs signification et implications, en interrogeant les études et les théories en vigueur ; ensuite il dégage la valeur théorique des résultats en procédant à un essai de théorisation sur la base de ces résultats. Les connaissances ainsi que l'imagination, l'esprit d'à propos sont utiles pour rechercher des explications et interprétations. (N'da 2015, p. 187)

La présente étude qui porte sur : Analyse des facteurs explicatifs du faible accès filles à l'enseignement supérieur : le cas de l'Université de Moundou au Tchad, soulève un problème de la disparité entre les sexes à l'Université de Moundou au Tchad et s'est construite de manière théorique et empirique. En effet, cette étude a pour objectif d'analyser les facteurs qui freinent les jeunes filles d'accéder massivement à l'Université. Il ressort de notre revue de la littérature six (06) facteurs identifiés comme étant susceptibles de contribuer au faible effectif des filles à l'Université.

S'agissant de l'hypothèse principale, et au regard des réponses apportées par les données collectées et analysées, les résultats montrent que le facteur économique, socioculturel et le choix de l'institution et la filière de formation expliquent le faible accès des filles l'Université. Ces facteurs résultent du capital culturel du parent, de l'appartenance religieuse de la fille, de l'impact du coût économique des études, de la perception que les parents ont de l'éducation de la jeune fille. Pour cette étude, nous avons recouru aux investigations théoriques telles que la théorie constructiviste de Berger et Luckmann (1966) et la théorie de la reproduction sociale de Bourdieu et Passeron (1964). Les résultats de cette étude nous permettront de procéder à l'évaluation de notre recherche et de montrer sa pertinence et la validité de ses résultats par

rapport au problème de recherche. Le cadre de référence nous permettra de mettre les résultats en relation avec d'autres travaux et d'apprécier les limites et la généralisation des résultats.

En effet de nombreux travaux allant dans le même sens de notre recherche (notamment de Baudelot et Establet 1998), montrent qu'il y a une légère amélioration en ce qui concerne la parité entre les sexes dans le supérieur dans la plupart des pays riches. Néanmoins les filles demeurent sous-représentées dans les filières scientifiques et techniques. Pour ces auteurs, la disparité entre les sexes s'explique généralement par les stéréotypes auxquels les filles sont confrontées. Ces stéréotypes sont construits à travers des normes sociales, la socialisation et les attentes du genre qui influencent sur le choix éducatif. Pour Baudelot & Establet, ce sont en effet les facteurs socioculturels qui influencent sur la disparité entre les sexes dans l'enseignement supérieur.

Ramatou Tomal (2023) dans son étude est parvenue à la même conclusion. Pour elle, les facteurs socioculturels et économiques, c'est à dire les stéréotypes sexuels, les normes sociales, les coutumes, la pauvreté forment un réseau interconnecté qui contraigne l'éducation des filles et contribue à l'inégalité entre les sexes en éducation. Tout comme Ramatou Tomal, Siwon (2021) est parvenue à la même conclusion selon laquelle l'abandon des études plus accentué chez les filles est la conséquence directe des facteurs économiques et socioculturels en vigueur dans certains cadres familiaux.

De même, Akamesse (2021) souligne que le facteur socioculturel a une influence considérable sur l'éducation des filles, car selon l'auteur le capital culturel des parents et leur position sociale influence sur l'éducation des filles.

Ngo Binam Binam (2020) montre que le retrait conséquent de la majorité des jeunes femmes dans le troisième cycle universitaire s'explique par des facteurs autres que socioéconomique, démographique et la filière de formation. Pour l'auteure, ces facteurs freinent les jeunes femmes à s'engager dans les études du troisième cycle universitaire.

Akakpo-Numado et Senayah (2017) arrivent à une conclusion selon laquelle le problème de la disparité entre le genre en éducation au sein du corps enseignant dans le supérieur est le résultat. des pratiques éducatives familiales dues à une socialisation différenciée entre les filles et les garçons, le degré de l'importance que les parents accordent à la scolarisation des filles, une forte déperdition scolaire des filles et leurs effectifs très réduits dans la formation doctorale. C'est l'image négative que les filles ont de la profession enseignante. D'après ces auteurs, c'est ensemble des facteurs socioculturels qui expliquent la sous-représentation des femmes dans le corps enseignant au supérieur.

Mapto Kengne (2011) s'est intéressé au parcours des jeunes filles en analysant leurs trajectoires individuelles, leurs représentations sociales de l'école et leurs résiliences à travers des récits biographiques. Cette étude qui s'inscrit dans un champ éducatif consiste à saisir les dynamiques représentationnelles et les défis auxquels sont confrontées les filles quant à leurs accès à l'enseignement supérieur en Afrique subsaharienne, ainsi que les stratégies mobilisées et déployées pour surmonter les obstacles. Cette étude s'est construite autour des récits biographiques des jeunes femmes camerounaises et togolaises, mettant en lumière les facteurs de risque et de protection dans leurs parcours éducatifs tout en examinant leurs résiliences et les représentations sociales de l'école dans leur environnement social. Ces jeunes femmes constituent, pour l'auteure les unes comme étant des héritières et les autres comme des battantes et assistées dans leurs parcours universitaires. Cette étude montre que toutes les filles en Afrique subsaharienne font preuve de résilience, et que les moyens et solution pour atteindre l'enseignement supérieur sont spécifiques à chaque fille. Néanmoins les facteurs socioculturels et économiques constituent un risque pour cheminer à bon les études universitaires.

Paré-Kaboré (2003) dans son étude est parvenu à une conclusion selon laquelle les facteurs économiques et culturels qui expliquent la recrudescence minoritaire des filles à l'école sont parfois à la base de la moindre scolarisation des filles. Il souligne que ces mêmes facteurs sont susceptibles de défavoriser leurs succès scolaires.

L'étude de Ngono (2023), sur la parité hommes-femmes dans les institutions universitaires camerounaises, met en exergue la culture comme un obstacle majeur qui freine véritablement la politique de parité dans les sociétés et institutions de la république. Pour l'auteure, la marginalisation de la femme dans l'ordre de prise de décision et de participation à la gestion publique résulte d'une construction sur le genre. Or, avec la démocratie, la parité constitue un instrument idoine au service de l'égalité, de l'opportunité, du droit, de la représentation professionnelle entre les hommes et les femmes en fonction de leurs compétences sans discrimination. Or, dans les faits, on constate que ce n'est pas le cas. Ngono est parvenue à une conclusion selon laquelle le facteur socioculturel explique la sous-représentativité des femmes à l'Université.

Pour Lokonon (2018), la disparité entre les genres dans le système éducatif Béninois demeure malgré les différentes stratégies mises en œuvre. De nombreux rapports évaluatifs montrent une atteinte de parité. Cependant, pour l'auteur, ces analyses cachent des inégalités. Cette inégalité d'accès entre le genre en éducation s'explique par les facteurs économiques, culturels et géographiques.

L'étude de Madjilemtoloum (2023), qui vise à comprendre la perception des parents d'élèves, des écoliers et des instituteurs qu'ils ont de l'école, met en évidence les facteurs qui orientent les représentations de l'école et de la scolarisation à savoir : la culture et la situation socio-économique comme obstacle à la scolarisation des enfants.

Tous ces travaux bien que s'inscrivant dans des contextes totalement différents ont un point de similitude en ce sens qu'ils portent un regard sur la scolarisation, l'éducation et la formation des jeunes filles. Ces auteurs ont apporté chacun une approche théorique propre à son contexte d'étude. Notre étude s'inscrit dans un contexte tchadien et relève du champ de la sociologie de l'éducation. Pour arriver à ce résultat escompté, nous avons fixé des objectifs en articulant les approches théoriques et empiriques. Cette étude est pertinente parce qu'elle a mis en lumière les facteurs qui freinent les jeunes filles à accéder à l'enseignement supérieur notamment universitaire. Nous avons confirmé nos hypothèses à travers les données empiriques et les résultats des travaux antérieurs abordant la problématique. Toutefois, elle présente des limites en comparaison aux travaux antérieurs.

LIMITES ET PERSPECTIVES DE L'ÉTUDE

Tout travail scientifique a ses limites. Cette étude bien que n'étant pas parfaite du point de vue méthodologique et théorique ainsi que la question fondamentale qu'elle soulève, présente des perspectives pour la recherche.

5.5.1- Limites de l'étude

L'étude que nous avons menée présente des limites, notamment sur le plan méthodologique. Dans notre démarche, nous avons choisi d'analyser les facteurs explicatifs du faible accès des filles à l'Université et donc nous avons travaillé avec un nombre restreint des participantes. En effet, nous avons mobilisé la technique d'échantillonnage par choix raisonné qui ne nous a pas favorisés de travailler avec un nombre plus représentatif pour expliquer la nature du phénomène. Cette étude qui, en principe, devrait impliquer les parents, les jeunes bachelières qui n'ont pas eu la possibilité de faire des études supérieures, les étudiantes de l'Université de Moundou ainsi que celles dans des instituts-non universitaires, s'avère incomplète. Car, nous n'avons pas pu descendre à l'Université de Moundou. Nous nous sommes donc contenté des étudiantes qui ont fréquenté l'Université de Moundou et qui se retrouvent à l'Université de Yaoundé pour le second cycle.

5.5.2 Perspectives

Les résultats obtenus par cette étude permettent d'invoquer trois facteurs qui freinent les filles à accéder aux études Universitaires de façon générale et celle de Moundou de façon spécifique. En effet le facteur socioculturel, économique et le choix de l'institution et la filière

de formation contribuent à la disparité entre les sexes à l'Université de Moundou – Tchad. Comme une contribution, cette étude à travers les résultats escomptés apporte une nouvelle connaissance dans le champ des sciences de l'éducation et la problématique de l'éducation et la formation des filles. Car, au-delà de nombreux travaux réalisés sur la problématique, celui-ci tire sa propre originalité en abordant la question de la professionnalisation féminine dans l'enseignement supérieur. Cette étude apporte une contribution en ce sens qu'elle démontre que le faible accès des filles à l'Université s'explique également par la variable choix de l'institution et la filière de formation.

Cette étude à travers les résultats escomptés ouvre la voie à d'autres recherches notamment : une étude comparative à d'autres pays africains ou une étude longitudinale pour apprécier l'évolution de la parité entre les genres dans le primaire, secondaire et l'accès aux études supérieures-universitaires.

5.5.1 SUGGESTIONS

Arrivé au terme de cette étude, il est judicieux de formuler quelques suggestions pour qu'il y ait une amélioration de l'éducation des jeunes filles. Ces suggestions prennent en compte les facteurs qui freinent la scolarisation, l'éducation et la formation des filles et les probabilités pour leurs accès aux études universitaires. Nous avons émis des suggestions pour permettre à la gente féminine une possibilité d'accéder massivement aux études universitaires. Nous formulons des suggestions à l'endroit du gouvernement, aux parents et aux responsables de l'institution universitaire.

5.4.1. Au gouvernement

Nous tenons tout d'abord à saluer les efforts multiformes du gouvernement en faveur de l'éducation de manière générale et celle des filles en particulier. Qu'à cela ne tienne, nous déplorons les insuffisances et formulons des suggestions suivantes à l'endroit du gouvernement :

- ❖ octroyer les bourses d'études exclusivement en faveur des jeunes filles dans le supérieur-universitaire : l'octroi des bourses d'étude motivera les filles à manifester l'envie de poursuivre les études supérieures-universitaires.
- ❖ Offrir des bus de transports : l'offre des bus de transport réduira les dépenses de transport.
- ❖ Trouver des solutions aux années élastiques dans les Universités publiques : l'élasticité des années universitaires au Tchad, constitue l'une des causes de la démotivation des

jeunes filles à opter après le baccalauréat, pour la formation universitaire. Car, il est possible qu'elles y entrent à 18 ans ressortent plus tard avec une licence en 26 ans.

- ❖ Réduire à 10% les droits universitaires en faveur des filles : la réduction des droits universitaires de 10% permettra même à celles issues des familles défavorisées à poursuivre ses études universitaires.
- ❖ Construire des cités universitaires afin d'héberger les étudiantes : la construction des cités universitaires permettra d'éviter les dépenses colossales en location et aussi les dépenses de transport pour se rendre à l'Université.

5.4.2. Aux parents

Les parents jouent un rôle primordial sur la question de parité éducative entre les sexes. Nous suggérons aux parents de :

- ❖ SE débarrasser du cliché sur le genre et de scolariser davantage leurs filles comme les garçons sur un même pied d'égalité
- ❖ Ne pas confondre la notion du genre à la notion du sexe : être de sexe féminin ne veut pas dire qu'être inférieure, faible ou encore moins intelligente que l'autre.

5.4.3. Aux responsables des institutions universitaires

Nous formulons des suggestions aux responsables des institutions universitaires en mettant l'accent plus spécifiques sur les éthiques et la déontologie professionnelle.

- ❖ L'éthique : l'éthique, parce qu'être enseignant c'est d'abord être un second père du sujet apprenant. L'on constate que bon nombre des enseignants créent des troubles de l'attention, de crainte, de convoitise et de harcèlement sexuel en vers les jeunes filles.
- ❖ La déontologie : la déontologie dans la méthode d'enseignement et de traitement des doléances des étudiant(e)s.

Au regard de ce chapitre intitulé interprétation, discussion des résultats et suggestions, il est question pour nous d'interpréter, de discuter nos résultats de l'étude à la lumière des travaux antérieurs ainsi que des théories de référence. L'interprétation a été réalisée à travers des démarches méthodiques. La discussion de nos résultats a été faite puis les limites de notre étude ont été présentées ainsi que les perspectives d'une étude ultérieure. Nous avons par la suite adressé des suggestions au gouvernement, aux parents et aux responsables de l'institution universitaire.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Au terme de cette étude, nous voulons montrer les démarches parcourues afin de réaliser cette étude intitulée : **Analyse des facteurs explicatifs du faible accès des filles à l'enseignement supérieur : le cas de l'Université de Moundou au Tchad**. Cette étude est née d'un constat selon lequel les filles contrairement aux garçons accèdent faiblement à l'Université de Moundou-Tchad. Ce constat nous a guidé à formuler une problématique visant à rechercher les facteurs qui expliquent le faible accès des filles à l'Université. De ce constat de recherche découle une question principale suivante : quels sont les facteurs explicatifs du faible accès des filles à l'Université ? Cette question principale se décline en trois questions spécifiques suivantes : quels sont les freins socioculturels qui entravent l'accès massif des filles à l'Université ? Le coût éducatif n'explique-t-il pas le faible accès des filles à l'Université ? Le choix de l'institution et la filière de formation n'explique-t-ils pas le faible accès des filles à l'Université ?

Pour guider cette recherche, une hypothèse principale a été formulée comme suit : le facteur économique, socioculturel et le choix d'institution et la filière de formation expliquent le faible accès des filles à l'Université. Cette hypothèse s'est décomposée en trois hypothèses spécifiques à savoir : **(HSI)** : la religion, le niveau d'instruction des parents et la représentation sociale du rôle de la fille expliquent le faible accès des filles à l'Université. **(HSII)** : le coût éducatif explique le faible accès des filles à l'Université. **(HSIII)** : le choix de l'institution et la filière de formation expliquent le faible accès des filles à l'Université. Dans cette étude nous avons fixé comme objectif principal d'analyser les facteurs explicatifs du faible accès des filles à l'Université. Cet objectif se décline en trois autres secondaires qui sont les suivants **(QS1)** : analyser les influences socioculturelles sur le faible accès des filles à l'Université. **(QS2)** : Saisir dans quelle mesure le coût éducatif entrave l'accès massif des filles à l'Université. **(QS3)** : Comprendre les raisons sur le choix d'institution et la filière de formation.

Pour mieux parvenir à répondre à ces questions, nous avons exploré une revue de la littérature au premier chapitre de l'étude. Cette revue nous a permis de fouiller en comble les travaux qui ont été effectués par nos prédécesseurs sur la problématique. La littérature nous a permis d'identifier six (6) facteurs comme étant susceptibles de contribuer au faible accès des filles à l'Université. Ces facteurs sont entre autres : socioculturel, démographique, économique, religieux, la distance par rapport à l'Université et le choix de l'institution et la filière de formation. Tout cet ensemble constitue des obstacles auxquels les filles font face dans leur scolarité.

Pour appuyer ces travaux nous avons convoqué la théorie de la reproduction sociale de Bourdieu et Passeron (1964). Cette théorie nous a permis de comprendre que le faible accès des filles à l'Université s'explique par le capital culturel et économique de leurs parents. La deuxième théorie est le constructiviste de Berger et Luckman (1966). Elle nous a permis de démontrer que si les filles accèdent faiblement à l'Université c'est justement le résultat d'une construction populaire, c'est à dire une création des humains sur le genre à travers le processus de l'externalisation et de l'internalisation sous l'influence des forces endogènes et exogènes.

Pour procéder aux vérifications des hypothèses émises, nous avons mobilisé l'approche qualitative dans notre troisième chapitre. Cette approche nous a permis de réaliser des entretiens semi-directifs auprès de douze (12) participantes grâce à un échantillonnage par choix raisonné. Le quatrième chapitre a été consacré à la présentation et analyse des résultats. Ainsi, nous avons opté pour l'analyse de contenu et l'analyse thématique de l'étude. Trois thèmes ont été identifiés.

Le cinquième et dernier chapitre est consacré à l'interprétation, discussions des résultats et suggestions. Dans ce chapitre, nous avons interprété les résultats de nos recherches puis nous les avons discutés à l'aide des autres recherches antérieures. Pour pallier à un certain nombre de facteurs, notre étude s'est débouchée sur un certain nombre de suggestions. Ces suggestions sont adressées au gouvernement, aux responsables des institutions universitaires et aux parents. Tout travail scientifique, il faut le dire, présente des limites et des perspectives pour des recherches ultérieures.

La présente étude, de par sa problématique, n'est qu'une petite contribution dans le vaste champ des sciences de l'éducation. Elle peut aider les chercheurs et acteurs autour de cette problématique à réfléchir autrement. Ce travail s'achève par une perspective des recherches ultérieures. Dans la perspective d'une recherche future, notre étude aura le thème suivant : **Égalité genre en éducation dans l'espace francophone : une étude comparée des politiques publiques et des stratégies de renforcement d'égalité au Tchad-Cameroun et le Sénégal.**

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Akakpo-numodo, S.Y. et Senayah, K. E. (2017). *Facteurs explicatifs de la faible représentation des femmes au sein du corps enseignant à l'Université de Lomé, Togo*. Presse universitaire de Lomé. <https://www.researchgate.net/publication/331013107>.
- Akamesse, R.B. (2021). *Identité sexuelle et orientation des filles dans les filières industrielles : cas du lycée technique d'Ebolawa* [Mémoire de DIPCO, Université de Yaoundé 1]. DICAMES. <https://hdl.net/20.500.12177/10413>
- Alaluf, M., Najat Imatouchan., Marage, P., Pahaut, S., Sanvura, R., Valkeneers, A., Vanheerswyngheles, A. (2003). *Les filles face aux études scientifiques : réussite scolaire et inégalités d'orientation*. Université de Bruxelles.
- Amouzou-Glikpa, A. (2017). Genre et éducation : accès des filles aux filières technologiques à l'Université de Lomé. *Annales de l'Université de Lomé, Série Lettres et Sciences Humaines*, 37, 3-13.
- Asma, L. (2020). *Islam et femmes : les questions qui fâchent* (2e éd). CAIRN.
- Atfa, M., Benloucif, H., Abila Rouag. (2017). Filles et garçons en éducation : les inégalités inversées ? *LAPSI*, (14), 137- 152.
- Bah Diallo, A., Lange, M-F., Sass, J., Bah-Lalya, I., Pilon, M., Assane Igode, A. (18-19 juin 2019). Éducation des filles et formation des femmes dans l'espace francophone : défis, bonnes pratiques et piste d'actions [conférence internationale. N'Djamena, Tchad].
- Baudelot, C. et Establet, R. (1998). *Allez les filles !* Seuil.
- Baudelot, C. et Establet, R. (2007). *Quoi de neuf chez les filles ? Entre stéréotypes et libertés*. Nathan.
- Berger, P. et Luckmann, T. (1966). *La construction sociale de la réalité*. Armand Colin.
- Bouchard, P. et Saint-Amant, J.-C. (1993). La réussite scolaire des filles et l'abandon des garçons : un enjeu à portée politique pour les femmes. *Recherche féministes, Université Laval*, 6 (2). <https://id.erudit.org/iderudit/057749ar>
- Bourdieu, P. et Passeron J.-C. (1964). *Le sens commun. Les héritiers : les étudiants et la culture*. Minuit.
- Bouvier, F. (2007). La reproduction sociale et le Séminaire de Mont-Laurier entre 1919 et 1938 *Bulletin d'histoire politique*, 15(3), 251-276. <https://id.erudit.org/iderudit/1054571ar>

- Breda,T.,Grenet,J.,Monnet,M.,Van Effenterre,C.(2020). Rôle modèles féminins : un levier efficace pour inciter les filles à poursuivre des études scientifiques ? *IPP*, (45) ,1-11.
- Breda, T., Grenet, J., Monnet, M., Van Effenterre. (2018). Les filles et les garçons face aux sciences : les enseignements d'une enquête dans les lycées franciliens. *Éducation & Formation*, 2 (96), 5-29 <https://shs.hal.science/halshs-02135983>
- Caille, J-P., Lemaire., Vrolant, M-C. (2003). Filles et garçons face à l'orientation. *Imaginaire & Inconscience*, 2 (10) ,101- 105. <https://www.cairn.info/revue-imaginaire-et-inconscience-2003-2-page-101.htm>
- Corcuff, P. (2019). *Théorie sociologiques contemporaines*. Armand colin.
- Daune,A-M. ;Flament,C. et Lemaire,C-M.(1987). Les filles dans les formations industrielles de technicien supérieur liées aux nouvelles technologies : le cas de BTS et de DUT dans l'Académie d'Aix Marseille. *LEST*. <https://shs.hal.science/halshs-03763161>
- Delignieres,D.(2019).Filles et garçons en STAPS. *Université de Montpellier*. 1-3
- Desanti, R., et Cardon, P. (2010). *Initiation à l'enquête sociologique*. Classiques des sciences sociales.
- Diallo, M. D. (2003). *Les disparités régionales en matière de scolarisation en Guinée évaluation et recherche des facteurs explicatifs*. [Mémoire de DESSD non publié, Université de Yaoundé 2].
- Diop,F. et BA,A.(2003). Les filles et les filières scientifiques à l'Université. *Cahier du Cerfee*,25,95-111.
- Djarma, H., et Tolmbaye, M.G. (1995). *Rapport d'enquête sur les facteurs socioéconomiques et facteurs internes au système éducatif ayant une incidence sur la scolarisation des filles au Tchad*. UNICEF.
- Djasrangué, M. (2023). *Éducation des jeunes filles et autodétermination au Tchad : le cas du lycée féminin dans le 5^e arrondissement de la ville de Ndjamena* [Mémoire de master, Université de Yaoundé 1]. DICAMES : <https://hdl.handle.net/20.500.12177/11576>
- Djitaingar, D. (2022). *Évaluation du projet Péfaf et alphabétisation des femmes au Tchad* [Mémoire de master, Université de Yaoundé 1]. DICAMES. <https://hdl.handle.net/20.500.12177/11006>
- Durkheim,E. (1998). *Les règles de la méthode sociologique*. Puf.
- Epiphane,D et Verley,E.(2014). *Les études font-elles le Bonheur des filles ?* DEPP.
- Fofana,F.(2019). Femmes et instances de prises de décision à l'Université des lettres et des sciences humaines de Bamako (ULSHB). *RECHERCHES AFRICAINES*, (025), 146-167.

- Fontannini,C. et Wu,Q.(2009) . La place des filles dans l'enseignement supérieur scientifique en chine : un pas en avant, deux pas en arrière. *Les sciences de l'éducation –Pour l'Ère nouvelle*, 42 (4), 81-101.
- Fortin, M.F., et Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche. Méthode quantitatives et qualitatives* (3^e). Université du Québec.
- Frenette, M. (2002). *Trop loin pour continuer ? Distance par rapport à l'établissement et inscription à l'université. Direction des études analytique. www.researchgate.net »pub*
- Gauthier, B. (2009). *Recherche en science sociale : de la problématique à la collecte des données*. Presses de l'Université de Québec.
- Gautier-Touzo,M.,Brouillaud,A.,Burricand,C.,Monso,O.,Dauphin,L.(2024).Les différences d'orientation entre les filles et les garçons à l'entrée de l'enseignement supérieur.DEPP,1-4. <https://shs.hal.science/halshs-04586292>
- Grawitz, M. (2001). *Méthodes en sciences sociales* (3^e). Dalloz.
- Gueraut, E.,Jedlicki,F. et Nous,C. (2021). L'émigration étudiante des « filles du coin » : entre émancipation sociale et réassignation spatiale. *Travail, genre et société*, (46), 133-155.doi :[10.3917/tgs.046.0135](https://doi.org/10.3917/tgs.046.0135)
- Guichard,J.(1987). Organisation scolaire et insertion sociale des filles et des garçons. *INETOP*, 16 (2) ,95-111.
- Hagam, S. (2001). *Rapport final de l'étude sur l'égalité entre les sexes dans le domaine de l'éducation*. N'Djamena.
- Houeto, G. et Ouédraogo, M. (1997,17 au 21 février). *Progrès dans l'éducation des filles et des femmes au Burkina Faso*. [Séminaire technique] sur droit de l'enfant, éducation des filles et développement. Ouagadougou.
- Houzel, G., Gruel, L., Amrous, N., Vourch, R.,Zilloniz,S. (2006). Filles et garçons : des façons diverses d'étudier, de travailler, de se distraire. *OVE*, (15) ,1-12.
- Jake Grout
smith.,Tanner,S.,Posteles,C.,O'Reilly,V.,Livesey,A.,Behrendt,A.,Wanjohi,E.,Houed
kor,O.Laurie,E.,Cissé,F.,Ndungu,G.,Rosa,G.,Mutindi,G.,Hrris,L.,Vansant,L.,Kenndy,
N.Tcha,B.,Yona,N.(2012, septembre). *Progrès et obstacles à l'éducation des filles en Afrique*,WARO <https://planinternational.org/uploads/2022/01>
- Kergoat, P.,Caodeville Mougribas,V.,Courtinat-Camps,A.,Jarty,J.,Saccomanno,B. (2017). Filles et garçons de lycée professionnel : diversité et complexité des expériences de vie et de formation. *Éducation & Formation*, 93, 7-24. <https://shs.hal.science/halshs-01576238>

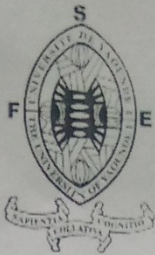
- Labrie, N., Lamoureux, S., Wilson, D. (2009). *L'accès des francophones aux études postsecondaires en Ontario : le choix des jeunes*. Université de Toronto.
- Lafontaine, D. (2005). Pas d'avenir sans les filles ... *Traces de changement*, 170 (2).
- Lange, M.-F. (1998). *L'école et les filles en Afrique : scolarisation sous condition*. Karthala.
- Lokonon, P. (2018). *Les facteurs explicatifs de la persistance de la faible scolarisation des filles dans les départements du Mono et du Couffo au Bénin* [thèse de doctorat, Universités de Lomé, Togo]. <https://infrebenin.org/repertoiredownload>.
- Mace, G., et Petry, F. (2017). *Guide d'élaboration d'un projet de recherche* (3^e). Puf.
- Madjilemtoloum, S. (2023). *Étude comparée des représentations sociales de l'école en milieu rural et urbain dans le Logone occidental au Tchad* [thèse de doctorat, Université de Lorraine]. <https://theses.hal.science/tel-04532558>
- Magali, J.-G. (2018). L'évolution des inégalités de genre dans l'enseignement supérieur français entre 1998 et 2010. *Éducation & Formation*, (96), 113-131. https://shs.hal.science/halshs_01831801
- Maman, J. (2010). *Analyse multi variée des facteurs d'abandons scolaires dans l'arrondissement de MBE (Adamaoua) et leur incidence sur le développement* [Mémoire de master non publié, Université de Yaoundé 1].
- Mamé Sène, F. (2016). Scolarisation des filles et (re) configuration des rapports de genre. *Afrique contemporaine*, 1(257), 41-55.
- Mangawindin Ouedrago, G.R. (2023). Les politiques publiques en faveur de la scolarisation des filles : le cas de l'enseignement primaire au Burkina Faso depuis 1960. *Genre Éducation Formation*, (6), 1-24. <https://journals.openeditio.org/get/799>
- Mapto Kengne, V. (2011). *Les filles sur le chemin de l'enseignement supérieur en Afrique subsaharienne : analyse de leurs trajectoires, représentations sociales de l'écoles et résilience à travers leurs récits biographiques* [thèse de doctorat, Université de Montréal].
- Matchoké Tchouaféné Vounki. (2007). *Déterminants des disparités entre sexes en matière de scolarisation au Tchad* [Mémoire DESSD, Université de Yaoundé 2].
- Ma-Umba Mabila., Diop watt, L., Andriamboavonjy, H., Dilek, E., Fylla, L., Meunier, V., Barbara, M., Fadia Nassif (2014). *État des lieux de l'éducation des filles et de la formation professionnelle des femmes dans les pays francophones*. OIF
- McNally, S. (2020). Encourager les filles dans les STIM : que peuvent faire les écoles ? *EENEE*, (2), 1-2.

- Mialaret, G. (2004). *Les méthodes de recherche en sciences de l'éducation*. Puf.
- Mosconi, N. (1998). Réussite scolaire des filles et des garçons et socialisation différentielle des sexes à l'école. *Recherche féministes, Université Laval*, 11 (1), 7-17.
<https://id.erudit.org/iderudit/057964ar>
- Muchielli, A. (2004). Le développement des méthodes qualitatives et l'approche constructiviste des phénomènes humains. *UQAM*, (1), 7-40.
- N'da, P. (2015). *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines. Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*. L'harmattan.
- N'Dri, K.J.M., N'guesan, S., Behi, M-S. (2024). Analyse des déterminants des inégalités de genre dans l'enseignement supérieur : cas des pays de la CEDEAO. *Revue Française d'Économie et de Gestion*, 5 (9), 40-61.
- Ndeye Thiye, T. (2015). *La scolarisation des filles à l'ère des réformes éducatives au Sénégal* [thèse de Doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne]
<https://dumas.ccsd.fr/dumas01294503>
- Ngo Binam Bikoi épse Eba'ah, I. (2020). *Les effets des représentations de soi et du doctorat sur la persistance aux études du 3e cycle chez les étudiantes de l'Université de Yaoundé I* [Thèse de doctorat non publiée, Université de Yaoundé 1].
- Ngono, R.A (2023) *La problématique de la parité Hommes-Femmes dans les institutions universitaires camerounaises : cas de l'Université de Yaoundé I 1993-2019*. [Mémoire de master, Université de Yaoundé 1]. DICAMES.
<https://hdl.handle.net/20.500.12177/11451>
- Noubadignim, R. (2005). *Les Déterminants des disparités régionales en matière de scolarisation au Tchad* [Mémoire de DESSD, Université de Yaoundé 2].
Ireda.ceped.org » ressources
- Pare-Kabore, A. (2003). La problématique de l'éducation des filles au Burkina Faso. *Annale de l'Université de Ouagadougou*, 1- 10.
- Pezeu, G. (2019). *Coéducation, Co enseignement, mixité. Filles et garçons dans l'enseignement secondaire en France (1916-1976)*. [thèse de doctorat, Université Paris Descartes]
<https://theses.hal.science/tel-02129357>
- Poisons, Y. (1992). *La recherche qualitative en éducation*. Presse universitaire du Québec.
- Raima, A. (2020). La déperdition scolaire dans l'enseignement scolaire fondamental au Mali : cas des filles des écoles du second cycle public du cercle de Kangaba, Région de Koulikoro. *Recherches Africaines*, (027), 198-212.

- Ramatou, T. (2023). *Effets des facteurs socioculturels sur l'éducation des filles et alphabétisation des femmes adultes au Tchad : une étude évaluative du projet PEFAF à Sarh* [Mémoire de Master, Université de Yaoundé 1]. DICAMES : <https://hdl.handle.net/20.500.12177/11584>
- Ravet,H.(2003).Professionnalisation féminine et féminisation d'une profession : les artistes interprètes de musique. *Travail, genre et société*, (1) ,173-195.
- RESEN. (2016). Rapport d'état du système éducatif national du Tchad, Élément d'analyse pour une refondation de l'école. République du Tchad, IIPE Pole de Dakar-UNESCO, UNICEF.
- Robine, F. (2006). Pourquoi les filles sont l'avenir ...*Le BUP*, 100 (883), 421-436.
- Rosenwald, F. (2006). Filles et garçons dans le système éducatif depuis vingt ans. *Éducation, formation* (2), 87-94.
- Sanou, F. (1996). Étude sur la sous-scolarisation des filles au Burkina Faso, *Annales de l'Université de Ouagadougou*, 10,103-145.
- Tchad (2006). Loi- 016-2006-03-12 portant orientation du système éducatif tchadien.
- Tchad (2022). *Annuelle statistique scolaire*.www.inseed.td
- Togadoum Née Ranelem, J. (2023). *Offre de l'éducation et scolarisation des filles dans les zones rurales au Tchad : une étude menée dans le département de Manga, province de la Tandjilé Est* [Mémoire de master, Université de Yaoundé 1]. DICAMES. <https://hdl.handle.net/20.500.12177/11648>
- Trouillot. E.M. (2013). L'éducation en Haïti : inégalité économiques et sociales et question de genre. La femme dans l'enseignement supérieur. *Haïti perspectives*, 2 (3), 35-39.
- Tuyisenge, F. (s.d.). Accès à l'enseignement supérieur Burundais. *EFUA.ACAREF*, 237-262.
- Van Der Maren, J-M. (2004). *Méthodes de recherche pour l'éducation. Éducation et formation. Fondements*. (2^e). Presses de l'Université de Montréal.
- Vouillot, F. (1999). Filles et garçons à l'école : une égalité à construire. *Centre national de documentation pédagogique*, 1-4.

ANNEXES

ANNEXE 1 : AUTORISATION DE RECHERCHE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN ***** Paix – Travail – Patrie ***** UNIVERSITE DE YAOUNDE I ***** FACULTE DES SCIENCES DE L'EDUCATION ***** DEPARTEMENT DES ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX EN EDUCATION *****		REPUBLIC OF CAMEROON ***** Peace – Work – Fatherland ***** UNIVERSITY OF YAOUNDE I ***** FACULTY OF EDUCATION ***** DEPARTMENT OF FUNDAMENTAL TEACHINGS IN EDUCATION *****
Le Doyen <i>The Dean</i> N° <u>174</u> /24/FSE-UYI/CD-EFE		
<u>AUTORISATION DE RECHERCHE</u>		
Je soussigné, Professeur BELA Cyrille Bienvenu, Doyen de la Faculté des Sciences de l'Education de l'Université de Yaoundé I, certifie que l'étudiant KALDEGUE KAKESSE, Matricule 22W3277, est inscrit en Master II à la Faculté des Sciences de l'Education, Département des <i>ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX EN EDUCATION</i>, Option : <i>SOCIOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE DE L'EDUCATION</i>.		
L'intéressé, doit effectuer des travaux de recherche en vue de la préparation de son diplôme de Master II. Il travaille sous la direction du Dr MAPTO KENGNE Valèse. Son sujet s'intitule : « <i>Facteurs explicatifs du faible accès des filles à l'enseignement supérieur : le cas de l'Université de Moundou au Tchad</i> ».		
Je vous saurai gré de bien vouloir le recevoir et de mettre à sa disposition toutes les informations susceptibles de l'aider dans son travail.		
En foi de quoi, la présente autorisation de recherche lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit /.		
Fait à Yaoundé, le... 26 JUL 2024...		
Pour le Doyen et par ordre		
 <i>Le Vice-Doyen</i> Levis-Dominique Biakolo Komo Professeur Titulaire		

ANNEXE 2. GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSÉ AUX ETUDIANTES

UNIVERSITE DE YAOUNDÉ I

The University of Yaoundé I

**FACULTÉ DES SCIENCES DE
L'ÉDUCATION**

Faculty of Education

**DÉPARTEMENT DES
ENSEIGNEMENT FONDAMENTAUX
EN ÉDUCATION**



RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Republic of Cameroon

Paix - Travail - Patrie

Peace – Work - Fatherland

**DEPARTMENT OF FUNDAMENTAL
TEACHINGS IN EDUCATION**

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX ETUDIANTES.

Chère étudiante, Bonjour/Bonsoir !

Je me nomme **KALDEGUE KAKESSE**, étudiant à l'Université de Yaoundé I, Faculté des Sciences de l'Education, Département des Enseignements Fondamentaux en Education, option Sociologie-anthropologie de l'éducation. Je mène une étude sur le thème : « **Analyse des facteurs explicatifs du faible accès des filles à l'enseignement supérieur : le cas de l'Université de Moundou au Tchad** ». Cette étude s'inscrit dans le cadre de la rédaction du mémoire de fin de formation en vue de l'obtention du diplôme de Master en Sociologie et anthropologie de l'éducation.

Je vous prie de bien vouloir répondre aux questions qui vous seront posées. En répondant à ces questions, vous contribuerez positivement à la réussite de cette étude qui est d'ordre purement académique. Je vous garantis la confidentialité et l'anonymat de vos réponses.

1-Identité de l'enquêtée.....

2-Quel âge as-tu ?.....

3-Quelle est ta situation matrimoniale ?.....

4-Quelle est ta filière de formation ?

5 De quelle confession religieuse es-tu ?

THEME 1 : FACTEURS SOCIOCULTURELS

1. quel est le niveau d’instruction de tes parents ? Penses-tu que le niveau d’instruction des parents influence sur la scolarisation des filles ?
2. quelle conception tes parents ou ton milieu social de l’éducation des filles
3. Penses-tu que la religion contribue à la disparité à l’Université ? Si oui, comment ? Si non, expliques moi.
4. Tes parents ont-ils une distinction en la matière de la scolarisation entre les sexes ?
5. Quel rôle accorde-t-on éventuellement à la jeune fille dans votre milieu ?

THEME 2 : FACTEURS ECONOMIQUES

1. Habits-tu dans la concession familiale ou dans un internat universitaire ?
2-Combien te coute pour se rendre à l’Université ?/Combien coute ton loyer ?
3-Penses-tu que la distance par rapport à l’université peut altérer le choix de s’inscrire à l’Université ? Si oui pourquoi ?/Si non explique moi.
4-Penses-tu que le cout éducatif serait la cause du faible effectif des filles à l’université ? Si oui explique-moi.
5-Est-ce que les ressources financières limitées des parents pourraient réduire la chance aux filles d’accéder à l’étude supérieure au détriment de celle des garçons ? Si oui pourquoi ?

THEME 4 FACTEUR CHOIX D’INSTITUTION ET FILIERE DE FORMATION

1-Penses-tu que le faible effectif des filles à l’Université s’explique par leur choix en vers des formations professionnelles ?
2-Selon toi qu’est qui motive les filles à choisir les institutions de formation professionnelle au détriment de celle universitaire ?
3-Peux-tu m’expliquer les raisons d’une forte prépondérance des filles dans les filières littéraires à celles scientifiques ?

II-Suggestion pour améliorer l’éducation des filles

-Quelles sont vos suggestions pour amélioration de l’éducation des filles

Merci pour vos contributions.

Tableau 9 : Effectifs des élèves de l'enseignement secondaire général par niveau, sexe et selon la province

PROVINCE	2 ^{nde} L		2 ^{nde} S		2 ^{nde} U		1 ^{ere} L		1 ^{ere} S		TA		TC		TD		ENSEMBLE		
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	T
BARH EL GAZAL	52	17	41	11	48	19	58	18	40	9	417	80	2	2	90	33	748	189	937
BATHA	142	106	93	47	85	95	136	97	109	97	223	178	3	1	102	55	893	676	1569
BORKOU	35	26	22	20	45	26	58	33	21	16	113	50			36	34	330	205	535
CHARI BAGUIRMI	650	319	272	52	150	75	693	337	297	102	1073	522	0	0	361	70	3496	1477	4973
ENNEDI EST	97	114	12	5	18	7	125	151	9	4	105	109	0	0	11	10	377	400	777
ENNEDI OUEST					17	24	9	17			30	17			7	1	63	59	122
GUERA	621	367	440	154	215	59	485	287	470	181	691	326	11	3	373	101	3306	1478	4784
HADJER LAMIS	273	124	191	85	122	55	303	149	154	62	643	325			259	102	1945	902	2847
KANEM	136	65	53	22			183	75	56	23	298	146			12	9	738	340	1078
LAC	170	78	95	14	141	36	238	153	90	23	652	236	0	0	57	9	1443	549	1992
LOGONE OCCIDENTAL	2631	1558	1292	367	564	290	2295	1369	1153	238	2906	1610	68	6	1228	257	12137	5695	17832
LOGONE ORIENTAL	2232	1036	673	109	302	79	1871	879	704	96	2415	1106	20	3	555	92	87772	3400	12172
MANDOU	1490	909	519	138	302	99	1327	836	561	122	1433	895	29	1	537	87	6198	3087	9285
MAYO KEBBI EST	2736	1063	1612	314	562	193	2544	974	1373	261	4591	1533	125	4	2533	240	16076	4582	20658
MAYO KEBBI OUEST	3317	1808	1782	279	198	99	3285	1753	1828	219	4744	2362	68	3	2269	265	17491	6788	24279

MOYEN CHARI	1720	1221	812	198	207	176	1572	1170	756	232	1758	1341	51	7	859	201	7735	4546	12281
OUADDAI	680	899	747	604	626	747	959	983	820	801	1661	1539	13	7	1114	902	6620	6482	13102
SALAMAT	169	82	106	14	87	98	189	119	102	30	273	197	14	11	138	21	1078	572	1650
SILA	146	148	64	57			76	87	43	28	159	129	18	9			506	458	964
TANDJILE	2119	895	830	89	137	79	1919	737	722	105	2027	879	27	1	880	107	8661	2892	11553
TIBESTI					43	47	39	36	4	3	165	64			16	9	267	159	426
VILLE DE NDJAMENA	6423	5201	6584	3270	2922	2764	7532	6139	7338	3554	11403	8680	495	142	8755	3776	51452	33526	84978
WADI FIRA	250	399	106	97	156	130	200	173	160	196	418	390	0	0	188	109	1478	1494	2972
TOTAL GÉNÉRAL	26089	16435	16346	5946	6947	5197	26096	16572	16810	6402	38198	22714	944	200	20380	6490	151810	79956	231766

Source : annuaire statistique scolaire 2021/2022.

Tableau 10 : effectifs des élèves de l'enseignement secondaire général par niveau d'études, sexe et selon le statut

Statut		2 ^{de} L		2 ^{de} S		2 ^{de} U		1 ^{ère} L		1 ^{ère} S		TA		TC		TD		ENSEMBLE		
		G	F	G		G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	T
Public		19340	11006	9533	2708	2903	1849	18197	10045	8548	2677	27760	14394	515	56	11224	2659	98021	45394	143415
Privé	TOTAL PRIVÉ	6749	5429	6813	3238	4044	3348	7899	6527	8320	3725	10438	8320	428	144	9156	3831	53789	34562	88351
	CATHOLIQUE	512	549	838	357	118	90	491	463	725	298	410	450	92	17	584	238	3830	2462	6292
	ISLAMIQUE	339	402	333	278	911	940	691	757	888	703	1168	1129	53	71	1096	936	5479	5216	10695
	LAÏC	4338	3362	4327	2137	2429	2013	5161	4091	5118	2249	7004	5320	209	48	5987	2175	34573	21395	55968
	PROTESTANT	1500	1116	1315	466	586	305	1556	1216	1531	475	1856	1421	74	8	1489	482	9907	5489	15396
TOTAL GENERAL		26089	16435	16346	5946	6947	5197	26096	16572	16810	6402	38198	22714	944	200	20380	6490	151810	79956	231766

Source : annuaire statistique scolaire 2021/2022.

Tableau 11 : effectifs des élèves de l'enseignement secondaire général par niveau, sexe et selon le milieu

MILIEU	2 nd e L		2 nd e S		2 nd e U		1 ^{ere} L		1 ^{ere} S		TA		TC		TD		ENSEMBLE		
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	T
URBAIN	20872	133337	14613	5502	5322	4289	21215	13931	15329	5769	30957	19025	936	200	18843	685	128087	6136	196225
RURAL	5217	3098	17733	444	1625	908	4881	2641	1481	633	7241	3689	8	0	1537	405	23723	11818	35541
TOTAL GENERAL	26089	16435	16346	5946	6947	5197	26096	16572	16810	6402	38198	22714	944	200	20380	6490	151810	79956	231766

Source : *annuaire statistique scolaire 2021/2022.*

ANNEXE 3 : ENTRETIENS REALISÉS DU 06, 08, 10 ET 15 JUILLET 2024

Durée : 27 mn

L'identité de l'enquêté : G

Age : 24 ans

Situation matrimoniale : Célibataire

Filière : sociologie, Master 1

Confession religieuse : Chrétienne catholique

Q-

« Ma mère est titulaire d'une licence et mon père d'une maîtrise. Oui effectivement, les parents peu instruits négligent jusqu'à présent la scolarisation des filles. Ils disent que la femme c'est le foyer. Par contre un parent instruit, il sait l'importance de l'éducation d'une fille.

Bon la conception de mes parents relative à l'éducation des filles, vu que mon père est un homme instruit, il nous encourage et s'implique personnellement à notre instruction. Quant à mon milieu, tout ne peut pas être vu sous le même angle, il n'y a des parents peu instruits qui, pour la majorité paysanne ont cette idée là que la femme est faite pour la cuisine, et procréer les enfants, ils laissent les jeunes filles à la merci et les empêchent de continuer les études. Par ailleurs, la fille est obligée de se soumettre aux exigences de ses parents.

Oui la religion influence sur l'éducation des filles, encore plus dans le contexte de notre pays. La religion musulmane par exemple à travers ses normes constituent des obstacles à l'épanouissement des femmes. Elle proscrire et véhicule des messages qui ne sont pas favorable à l'égard des jeunes filles. Prenons le cas par exemple des normes qui interdisent à une fille de s'asseoir à côté d'un homme ou se tenir devant lui...

Bon mes parents vus qu'ils sont des personnes ouvertes, je n'ai vu sous aucune façon une discrimination en matière de la scolarisation entre nous les filles et les garçons. Néanmoins, en matière d'étude ils favorisent beaucoup les garçons parce que lorsque moi par exemple je souhait sortir faire mes lectures et des entraînements, ils m'empêchent d'aller et ils souhaitent que je lise à la maison mais lorsqu'il s'agit de mes frères, ils disent que c'est parce qu'il est un homme et ils ont beaucoup plus confiance en lui que moi. Ils laissent les garçons faire ce qui veulent et nous ils nous privent.

Dans mon milieu social précisément, dans ma ville natal Mbaibokoum ; le rôle accordé à la jeune fille pour la plupart, les parents pensent que la place de la femme c'est à la cuisine, faire des travaux ménagers et la garde des enfants.

Je vis en location. 200 le bus et 1000 franc s'il faut prendre la moto. Mon loyer me coute environ 70.000, une estimation annuelle.

Une distance pour moi peut bien sûr altérer le choix de s'inscrire à l'université. Par exemple certaines étudiantes qui se débrouillent elles-mêmes pour joindre les deux bouts. Imagines, celles qui par exemple habitent Doumer pour se rendre à l'université, il faut au-moins 1000 f pour un aller-retour par jour. Et supposons s'il faut se rendre à l'université 3 à 4 fois par semaine, cela pénalise et il faut de moyen.

Pour mon point de vue, je dirai oui ! Parce que le cout éducatif constitue une variable du faible effectif des filles à l'université, parce que la femme contrairement à l'homme à beaucoup des besoins qu'il faudrait à sa disposition. Il lui faut de moyen financier pour assurer son déplacement, il faut des entretiens. Cela affecte pour qu'elle continu les études, si les parents n'ont pas de moyen et que la fille elle-même n'a pas une source de revenu.

Oui certains parents influencés par le milieu social et la tradition laissent leurs filles au détriment des garçons. Ils ont calqué dans leurs mentalités que la femme va mariée un jour et donc investir sur elle serait une perte. Ils préfèrent investir sur les garçons. Certaines disent que les filles sont des bordelles donc ils préfèrent les garçons et disent même que les garçons deviendront des cadres qui pourront un jour les épaulés.

Non pas à ma connaissance, je ne pense pas que le faible effectif des filles à l'université s'explique par leur choix en vers les formations professionnelles non universitaires.

Bon pour certaines filles, on peut dire que c'est une question personnelle, prenons le cas de l'université, il y a bien évidemment des filles à l'université, mais comme je l'ai dit c'est une question personnelle. Pour beaucoup des filles et parents quand tu opte pour la formation professionnelle c'est pour vite finir et trouver une insertion et fonder un foyer. Mais il y a un autre aspect celui relatif au statut matrimonial, une fois mariée, bon nombre des femmes sont orientées par leurs maris vers les formations professionnelles dans l'optique de pouvoir vite terminer et éviter la reprise.

La raison, c'est juste une question d'orientation depuis au niveau secondaire. »

Cas de C

Durée : 20 mn

L'identité de l'enquête : CH

Age : 24ans

Situation matrimoniale : Célibataire

Filière : Géographie, Master1

Confession religieuse : Chrétienne protestante

« Mon père est titulaire d'une licence en histoire-géographique et ma maman et détentrice d'un BPCT, elle est actuellement institutrice. Le niveau d'instruction des parents certes, ça influence sur l'éducation des filles. Nombreux sont les parents analphabètes, ils n'accordent aucune chance aux filles. Mais des parents instruits quel que soit le sexe de l'enfant la priorité c'est d'abord son instruction sans aucune représentation de genre ou de discrimination.

Je n'irai pas loin pour vous prendre de l'exemple mais je prends l'exemple sur le cas notamment de mes tentes paternelles. Lorsque mon père m'inscrit dans des écoles très chères à l'exemple du lycée catholique saint joseph de kélo, mes tentes lui disait pourquoi il gaspille inutilement son argent sur moi, elles le disent que lorsque je vais atteindre l'âge de la puberté et que je vais me marier et laisser l'école tomber. Mon père lui et ma mère me conseil toujours de faire l'école, ils me disent que cela me fera du bien et que si je fréquente c'est pour moi et non pour eux.

La religion pour moi, si nous prenons le cas de la religion chrétienne je dirais non pourquoi parce qu'elle ne contribue pas à la disparité, elle condition plutôt la femme sur le droit chemin, son rôle de femme vis-à-vis de son époux mais contrairement à la religion musulmane je dirai oui parce que certains musulmans ne veulent surtout pas que leurs filles fréquent les écoles occidentales et ils disent que c'est parce que l'école occidentale est un chemin du diable et donc ce n'est pas convenable pour une fille. Ils inscrites parfois leurs filles à des écoles coraniques, pour apprendre à mieux lire le saint coran et accomplir la volonté de Dieu.

Bon je peux dire que dans notre milieu surtout, le rôle de la fille est beaucoup plus la gestion du foyer, procréer, elle est appelée à se marier tôt ou tard. Donc c'est ça à peu près le rôle de la femme dans notre milieu social.

Je vivais dans une maison en location. Le loyer ne coute pas tellement cher, je peux faire une intimation annuelle pendant mes 9 mois d'étude à 80000 FCFA.

Je dirai oui parce que quand on n'est situé loin de campus universitaire, il faut de l'argent de transport pour se rendre quotidiennement et donc cela pourrait pousser les parents ou la fille elle-même à changer d'avis sur le choix d'étude universitaire. Prenons par exemple moi j'habite le quartier Djarabé et donc pour se rendre au campus Bono, il me faut 200F pour un aller et retour en bus estudiantin et s'il faut prendre une moto alors, il faut 1000 FCFA sans compte tenu des autres besoins.

Oui effectivement, le cout éducatif constitue un obstacle aux filles de poursuivre les études supérieures, il y a certains parents qui ne s'en sortent pas bien et comme vous voyez je vous ai dit, le moyen de transport, la ration, le doit universitaire et les entretiens surtout pour nous les filles, comme vous le savait, nous les filles il nous faut des crèmes, des traitements de cheveux... Imaginez que certaines filles qui se débrouillent à travers le petit commerce, sans l'aide de leurs parents pour se scolariser ?

Dans bien des familles cela se fait, mais de nos jours certains parents sont conscients de l'importance de l'éducation des filles. Mes parents par exemple ne font pas cette distinction sur la scolarisation entre les sexes. La preuve ce que je suis là.

Oui, en partie quelque fois.

En fait pour moi je peux dire que c'est une question d'orientation parfois venant des parents, du conjoint et de la fille elle-même. Certaines filles choisissent les formations professionnelles pour vite terminer les études et trouver de travail et fonder une famille. Par contre l'université qui est une formation des masses donc, il peut arriver de fois que, la fille si elle n'est pas intelligente, elle risque de reprendre les années.

Nous les filles, nous sommes motivées pour les filières littéraires depuis le collège donc je ne trouve quelle autre raison qui pourrait expliquer cela »

Cas de M

Durée : 26 mn

L'identité de l'enquêté : M

Age : 23ans

Situation matrimoniale : Célibataire

Filière : sociologie, Master1

Confession religieuse : Chrétienne protestante

« Mon père et ma mère tous deux sont assez peu instruits mais ils ont quand même atteint le niveau du lycée. Oui ce sont des faits, il est vrai que le niveau d'instruction des parents peut influencer la scolarisation des filles, ce qui n'est d'ailleurs faux mais mes parents, malgré qu'ils sont très peu instruit, ils n'ont pas cette perception selon laquelle la place de la fille c'est à la cuisine. Ils ont veillé à mon instruction au même titre que les garçons et me voici ici au cycle master.

Moi je ne vois pas d'inconvenant de ce côté, parce que mes parents bien qu'ils sont moins instruits, ont toujours l'envie de me voir étudier et m'encouragent d'aller de l'avance et de faire mieux qu'eux. La fille n'est pas seulement faite pour la cuisine comme le dis souvent les gens. De nos jours, une fille a plus de chance de réussir et donc mes parents m'encouragent à poursuivre mes études plutôt que d'aller à un mariage. En ce qui est de l'environnement l'individu en tant que tel, ne passera inaperçu beaucoup disent pourquoi investir sur l'éducation d'une fille et comme je vous ai dit, mes parents, ne sont pas ceux-là qui suivent les ont dits. Malgré tout, ils me disent de continuer mes études, cela va m'ouvrir la porte un de ces jours. C'est un peu ça quoi.

En ce qui concerne l'éducation, mes parents personnellement ne font pas cette distinction-là. Il nous scolarise sur le même pied d'égalité filles comme garçons.

Dans mon milieu social, déjà une société comme la nôtre qui est traditionnelle et à domination patriarcale, le rôle de la fille c'est la cuisine, le foyer et c'est tout.

Je vis dans une maison à location.

Aller à l'université, généralement je me rends à pied, de fois je prends le bus des étudiants à 100 aller et 100 retour. Mon loyer me coûte 80000 FCFA.

Je dirai non parce que si tu as le désir d'étudier réellement, tu peux parcourir même à pied pour se rendre à l'université si par manque de l'argent pour payer le transport aller à l'université. Il y a des filles issues de bonnes familles qui ne peuvent pas parcourir à pied allé à l'université, ceux-là sûrement la distance pourrait altérer leurs choix à vouloir inscrire à l'université mais moi personnellement, de fois je me rends à l'université à pied.

Selon moi, je dirai non parce qu'on ne peut pas associer les études aux bien matérielles pourquoi parce que avec le temps lorsqu'on fréquente à un moment on peut-on trouver tout ceci.

Ceci est un fait, il y a effectivement des parents comme ça, mais c'est qui n'est pas le cas de mes parents ; ils nous scolarisent filles comme garçons, malgré de fois où ils se confrontent à des difficultés économiques.

En fait, je ne peux pas affirmer avec certitude mais ça peut s'expliquer le faible accès des jeunes filles à l'université.

Pour moi je dirai que c'est tout simplement pour éviter de mettre long aux études et y a aussi l'âge pourquoi parce que nous les filles, prenons le cas de l'université, c'est possible que tu obtiens la licence après cinq ans d'étude et surtout encore avec la réalité des universités tchadiennes. Sans compte tenu des études antérieures : le primaire, le secondaire. IL y a l'âge

de ménopause qui se pose et donc il faut choisir une chose qui peut vite t'aider à aller trouver de travail. Parce que durer dans les études il y a aussi des conséquences.

Bon d'après moi, c'est que nous filles contrairement aux garçons nous nous intéressons pas trop à des matières scientifiques depuis le collège puis le lycée et même s'il en a qui s'intéresse ce n'est qu'une minuscule »

Cas de P

Durée : 25 mn

L'identité de l'enquêté : P

Age : 27ans

Situation matrimoniale : Célibataire

Filière : Géographie, Master II

Confession religieuse : Chrétienne protestante

« Mon père est titulaire d'une licence et ma mère est une ménagère. En fait je peux affirmer oui, car certains parents surtout analphabètes ont un seul cliché en tête que la fille sera un jour appelée à assumer son rôle de femme au foyer, l'initée à aller à l'école est une perte de temps. Donc, pour moi le niveau d'instruction des parents influence trop même sur la scolarisation des filles.

Mes parents ne badinent pas avec des études que tu sois filles ou garçon. Ils nous scolarisent et mettent toutes les fournitures scolaires à notre disposition et assument. Mes propres parents n'ont pas une conception particulière en matière de la scolarisation, d'ailleurs nous sommes toutes des filles, il n'y a qu'un seul garçon parmi nous. En ce qui est de l'environnement, il y'a des parents qui ont une mauvaise construction sur le genre, ils disent que même si tu scolarise une fille, arriver à un moment, elle sera mariée et construira sa vie avec son mari. C'est des cas tellement récurrents dans la société tchadienne.

Pour moi la religion chrétienne n'entrave pas de poursuivre les études mais si nous prenons le cas par exemple de la religion musulmane il y a cette conception de soumission là ça empêche vraiment les jeunes filles musulmanes de poursuivre les études. On les oriente beaucoup plus vers leurs écoles coraniques plutôt qu'à l'école laïque.

Mes parents ne font pas une distinction en matières de la scolarisation comme je vous l'ai dit, nous avons seulement qu'un seul frère et les autres ne sont que des filles. Moi suis la deuxième de la famille, l'aînée est au Togo là-bas, me voici ici au Cameroun, notre petit, c'est le garçon,

il étudie là-bas au pays. Mes parents ne font pas la distinction en matière de la scolarisation entre les sexes que tu sois fille ou garçon.

Dans toutes les sociétés tchadiennes d'une façon générale, les gens pensent que la fille est faite pour la cuisine, le foyer et procréer ...

Je suis en location. Le loyer me coûte environs 120.000 FCFA par ans.

Pour se rendre à l'université si c'est en bus des étudiants on paye 100 F allé et retour 100 F également mais s'il faut prendre une moto, il te faudrait 1000 aller et retour.

Non, parce que si tu veux faire quelque chose, tu décides et tu t'engages, on ne fait pas quelque chose par ce qu'il faut faire. Si désires sérieusement tu peux même aller louer tout près de l'université. Lorsque j'étais venus faire la première année suis même resté à Doyon mais cela ne m'as pas empêché de me rendre à l'université.

Oui ! Le coup éducatif constitue la cause du faible effectif des filles dans le supérieur pourquoi parce que ça peut impacter du fait que si la fille est issue d'une famille pauvre, car l'étude supérieur implique et nécessite d'énorme ressource financières.

Oui il y a des parents qui font évidemment ce choix en se basant sur la construction sur le genre.

Sincèrement, je ne pense pas. Le faible effectif des filles à l'université peut s'explique par d'autres facteurs et non le choix vers les institutions de formation professionnelles.

Le choix de formation est une option personnelle, tout dépend de ce que tu veux faire dans l'avenir. Les filles s'orientent vers les formations professionnelles de courte durée mais ce n'est pas aussi le cas de tout le monde. Me voici, je fais l'académie du niveau 1 jusqu'ici au cycle master. Si les filles s'inscrivent dans les formations professionnelles c'est dans l'optique de juste vite finir.

La concentration des filles dans les filières littéraire est depuis le secondaire. Nous les filles, sous l'influence de la socialisation et du stéréotype de genre on s'oriente beaucoup plus vers la série littéraire et donc c'est ce qui résulte ici au supérieur. si les filles ont une forte prépondérance dans les filières littéraires c'est en raison de l'orientation secondaire »

Cas de S1

Durée : 20 mn

L'identité de l'enquête : S1

Age : 24ans

Situation matrimoniale : Célibataire

Filière : philosophie, Niveau III

Confession religieuse : Chrétienne protestante

« Ma mère est titulaire d'un BPCT est mon père est titulaire d'une licence. Oui parce que déjà un parent instruit connaît combien l'importance de l'éducation d'une fille et donc même si la situation est comment, il sera toujours là à soutenir la fille dans le processus éducatif.

Bon pour mon milieu social beaucoup pense que la place de la femme ou de la fille c'est à la cuisine comme beaucoup le pense d'ailleurs mais par contre mes parents non. La preuve ce qu'ils ont eu le courage de m'envoyer faire les études supérieures c'est qui veut dire qu'ils ont une bonne conception sur l'éducation des filles.

Oui ! Oui ! La religion contribue d'une part mais d'autre part non aussi. Je m'explique par exemple la situation de nos confrères musulmans où, eux dans la plupart ils n'aiment pas que les filles aient une éducation de haut niveau c'est-à-dire faire des études supérieures. Chez eux c'est juste les garçons qui ont l'opportunité et le privilège de faire les études supérieures mais les filles non. Par contre la religion chrétienne la plupart des fidèles pensent à l'éducation des filles et encore plus avec la modernisation qui vise l'égalité.

Non mes parents en particulier ce n'est pas le cas chez eux parce que eux, comme je vous ai dit avant la fille a droit à l'éducation tout comme le garçon c'est pas pour dire que la fille doit être au bas niveau de l'éducation, chez mes parents, le cas à l'exemple de moi-même en personne, s'ils priorisent l'éducation des garçons au détriment des filles, ils n'auront pas le courage de m'envoyer poursuivre mes études ici.

Dans mon milieu évidemment, on dit que le rôle de la femme c'est le ménage, être à la cuisine, s'assurer des tâches ménagères ...

J'habite dans une maison familiale. Il faut 200 F allé et retour par le bus étudiant. Mais s'il faut prendre la moto, il faut 1000 pour aller-retour.

Selon moi non quand tu as le courage d'étudier quel qu'en soit la distance les kilomètres à parcourir même s'il manque de moyen pour prendre la moto à pied même tu peux le faire et rien ne peut te dépasser.

Oui ! Oui ! Ça peut constituer des obstacles parce que l'école de nos jours tout tourne autour du moyen financier donc pour continuer les études, il faut vraiment des ressources colossales en disposition. Quand tu prends les décisions de poursuivre les études il faut être rassuré de ton côté ou bien du côté de tes parents. Tu ne peux pas décider de faire l'université avec des ressources limitées. D'abord les fournitures scolaires, les moyens pour photocopier les cours, se rendre au campus etc. tout ça c'est l'argent donc ça peut influencer sur les études.

Je dirai oui ! Quand les parents n'ont pas de moyen financier c'est possible qu'ils priorisent la scolarisation d'un garçon à celle d'une fille, j'avais vu des cas comme ça.

Non je ne pense pas.

De nos jours nous avons tendance à dire... bon en fait c'est ce qui se passe dans la vie réelle. Ceux qui poursuivent leurs études dans les institutions professionnelles ont plus de chance de trouver le travail par contre nous qui avons finis dans la recherche, on nous banalise en fait donc, ce qui fait que les filles pensent pour que je termine vite, il faudrait que je fasse des études professionnelles pour pouvoir vite finir, trouver de l'insertion et fonder la famille et se prendre en charge.

Pour moi, la raison elle est subjective, elle dépend d'une personne à une autre. Mais qu'à cela ne tienne moi j'ai choisi d'étudier la philosophie, une filière de la falsh c'est parce que j'ai d'abord un bac littéraire et ensuite j'ai mes propres motivations à l'étudier parce que à l'issue de cette formation je peux trouver une insertion peut être avec les ONG, contrairement aux filières scientifiques qui ont pour fin l'enseignement et donc les raisons du choix de filière et personnelle et subjective.»

Cas de S2

Durée : 15mn

L'identité de l'enquête : S2

Age : 23ans

Situation matrimoniale : Célibataire

Filière : Philosophie, Niveau III

Confession religieuse : Chrétienne catholique

« Ma mère est bachelière et mon père titulaire d'une Maitrise. Il est vrai que les parents instruits scolarisent leurs enfants sur le même pied d'égalité mais je connais certains parents peu instruits qui s'impliquent à l'éducation de leurs filles.

Mes parents n'ont qu'une bonne conception de l'éducation que ce soit d'une fille comme d'un garçon. L'éducation est avant tout leurs priorités, mais en ce qui concerne le mon milieu social, chaque famille à sa propre conception. Mais de toute évidence dans mon entourage toutes les filles partent à l'école même si la majorité n'atteigne pas le supérieur. Et en ce qui est de la représentation beaucoup des parents pensent que la jeune fille à certain moment de sa vie va se marier et laisser tout et donc... C'est ça en fait.

Je ne pense pas que la religion serait la cause du faible effectif des filles à l'université.

Nos, mes parents ne font pas cela. Ils ne priorisent pas un sexe au détriment de l'autre.

Bon en ce qui concerne le rôle de la femme, de nos jours les gens n'ont pas cette arrière-pensée-là. Bien qu'il y'a quelques-uns qui pensent que le rôle de la fille c'est le foyer, la procréation etc. Il y a aussi bien d'autres qui ont une pensée positive sur la jeune fille.

Je suis dans la maison familiale. Au trop c'est 200 FCFA le bus des étudiants mais s'il faut prendre la moto, c'est 1000 FCFA un aller-retour.

Oui si tu es loin et que tu n'as pas le moyen de payer la moto ou alors le bus estudiantin, tu seras obligé de faire un revirement soit dans une institutions supérieure la plus proche de toi.

Je dirai oui pourquoi parce que les études supérieures nécessitent beaucoup des ressources financières qu'il faut maitre à la disposition de l'enfant. Et donc le manque de ressource peut constituer un obstacle pour les études supérieures. Parce que déjà, il faut le droit universitaire, le logement pour celles qui n'ont pas de parents ici à Moundou, le moyen de déplacement ainsi que les fournitures scolaires.

Bon cela défend de la mentalité des parents, de ce que les parents pensent de leurs filles. De nos jours se sont les filles qui fréquent et réussissent mieux que les garçons. Il y a des parents qui choisissent d'investir sur les garçons.

Non ! Il est bien même que les filles après l'obtention du baccalauréat s'orientent vers les formations professionnelles mais cela ne peut expliquer le faible effectif des filles à l'université.

Bon le choix de filière et d'institutions de formation est un choix personnel. Mais si les filles choisissent les institutions de formation professionnelle à celle universitaire, c'est parce que avec la formation professionnelle tu peux espérer mieux gagner ta vie et les filles font ce choix c'est pour vite finir et trouver une insertion professionnelle enfaite quoi.

Le choix d'étude universitaire dépend d'abord du type de baccalauréat obtenu et l'option de formation s'en suit. Si les filles sont beaucoup plus enregistrées dans les filières littéraires c'est parce que cela dépend aussi de la carrière envisagée et du marché de travail.

Cas de F

Durée : 18 mn

L'identité de l'enquête : F

Age : 26ans

Situation matrimoniale : Célibataire

Filière : biochimie, Master I

Confession religieuse : Chrétienne catholique

« Mon père est titulaire d'un doctorat en géographie et ma maman est ménagère. Oui il est vrai que le niveau d'instruction influence sur la scolarisation des filles, j'ai connu des amies à qui nous avons grandi ensemble mais arriver un moment elles sont retirées des processus au détriment des garçons, leur parent justifie cela sur le fait que le statut de la femme c'est le foyer.

Comme je l'ai dit tantôt mes parents n'ont aucune conception particulière sur l'éducation d'un sexe par rapport à un autre. Tout enfant a droit à l'éducation, mais c'est qui est de mon milieu, c'est une représentation construit durant longtemps sur la femme. Et même jusqu'à nos jours cette conception est toujours omniprésent, les gens disent qu'investir sur une fille est un gaspillage.

La religion oui mais, et je mets l'accent spécifiquement sur la religion musulmane, eux à travers la religion, ils interdisent à leurs filles de pousser très loin les études, ils favorisent uniquement les garçons, les filles des bas âges, leurs parents les orientent vers les écoles coraniques et le mariage.

Comme je l'ai dit haut, mes parents ne font pas la distinction en la matière de la scolarisation que tu sois fille ou garçon on te scolarise sur le même pied d'égalité au moins que c'est l'enfant lui-même qui décide de ne plus aller à l'école.

La plupart des parents pensent que la femme c'est le foyer et qu'elle sera appelé un jour à marier et devenir mère donc c'est une construction générale sur la femme dans la société tchadienne en fait quoi.

J'habite dans une concession familiale.

A Moundou principalement les étudiants disposent des bus, il faut seulement 200FCFA pour un aller-retour. Et s'il faut prendre la moto, alors il faut 1000 FCFA aller-retour. Donc il n'y a pas assez trop de soucis à ce niveau.

La question de distance, je peux dire que tout cela dépend du statut de chaque individu. Il y a des étudiantes qui se débrouillent pour pouvoir joindre les deux bouts. Je dirai oui la distance pourrait altérer le choix. Pourquoi parce que il faut de moyen pour payer le transport quotient enfin de rendre à l'université. Il n'y a des personnes qui traversent des moments difficiles.

Comme je l'ai dit avant il y a des personnes qui vivent des situations difficiles et donc les couts éducatifs comme vous le saviez aujourd'hui constituent un poids lourd. Il faut de logement, de

moyens de transport, de moyens pour photocopier les cours et autres donc tout cet ensemble-là constitue une barrière.

Oui c'est des faits réels, c'est des cas très fréquents, j'ai eu à voir des familles qui ont plutôt priorisé l'éducation des garçons à celles des filles. Mais ce n'est pas le cas de la plupart.

Je dirai non ! le faible effectif des filles à l'université ne peut pas s'expliquer par leur choix en vers des formations professionnelles.

Je dirai généralement les filles de fois ce n'est pas de leurs propres grès, parfois ce sont les parents ou le mari qui les orientent vers les formations professionnelles plutôt que l'université dans le but de vite terminer et à coup sûr et trouver un boulot stable.

Moi suis en faculté des sciences, il est vrai qu'il y a une déconcentration des filles en sciences mais il y a des filières où les filles ont surpassé les garçons à l'exemple de la biochimie. C'est d'abord est avant une question de choix et de type de bac obtenu déjà en ce matière les filles littéraires au lycée sont plus nombreuses et obtiennent aussi assez leurs baccalauréats.»

Cas de B

Durée : 30 mn

L'identité de l'enquêté : B

Age : 24ans

Situation matrimoniale : Célibataire

Filière : Sociologie, Master II

Confession religieuse : Chrétienne protestante

« Mon père est titulaire d'un baccalauréat et ma mère est ménagère. Je ne dirais pas le contraire, c'est la vérité quand les deux parents sont instruits, ils savent l'importance de la scolarisation d'une fille. Cela dit, le niveau d'instruction des parents influence sur la scolarisation.

Mes propres parents encouragent l'éducation des filles donc ils n'ont pas une conception particulière par rapport à un sexe. Ils ne font pas une différence particulière entre les filles ou les garçons. Tous ses fils sont inscrits à l'école fille comme garçon. Toutes ses filles sont inscrites à l'école tout comme les garçons. En ce qui est de mon milieu social, bon de façon générale mon milieu social en fait n'encourage pas l'éducation des filles jusqu'à présent je vois encore de négligence en ce qui concerne l'éducation des filles, la preuve ce que quand tu encourage une fille en l'inscrivant dans une grande école, les gens raconte que tu es une fille

pourquoi dépenser plus sur toi, tu vas finir par partir chez autrui te marier, on ne devra dépenser pour rien au monde sur toi donc, d'une manière indirecte l'éducation d'une fille est bien négligée dans mon milieu même si quelques-uns font semblant d'encourager.

Bon la religion à travers le message qu'elle véhicule à ma connaissance j'ai constaté la religion musulmane par exemple n'encourage vraiment pas l'éducation des filles, cela défend aussi du milieu et du contexte, dans certains pays et dans certaines villes, les filles musulmanes ne sont pas beaucoup instruites si on doit les comparer aux filles chrétiennes, les filles musulmanes ont un taux plus faible.

Non mes parents ne font pas la discrimination à la matière de la scolarisation. La preuve ce que je suis en étude et au cycle master et je vous rassure que parmi tous mes frères et sœurs je suis la seule qui est arrivée au cycle master II alors que j'ai des frères.

C'est vrai que le rôle accordé à la fille on le dit souvent, la fille c'est le foyer, elle n'a rien à faire à l'école etc.

Je suis en location. C'est 120000 FCFA mon loyer pendant une année. Le déplacement me coûte 200 par jour.

Oui ! La distance peut être un blocage dans la mesure où les filles qui n'ont pas assez des sources de revenus ou alors assez d'argent. La distance oblige de déplacer avec un moyen de transport. Si tu n'as pas assez d'argent, tu seras bloqué, imagine si tu n'as pas d'argent le jour où tu devras composer ? Donc la distance ça va te déranger mais aussi ça va te causer des stress et tous les restes en plus de cela même si tu as l'argent pour te déplacer c'est un long chemin, tu peux rencontrer des difficultés : les policiers ou alors les embouteillages etc. La distance constitue bel et bien un obstacle.

Oui dans le sens où il est vrai que l'inscription des filles à certains âges c'est les parents qui l'assume mais si un parent n'a pas de moyen nécessaire, la majorité des parents préfèrent investir sur les garçons plutôt que sur la fille. Pour les jeunes filles indépendantes qui s'occupent d'elles-mêmes, le frais de la scolarité et autres peuvent être aussi une cause si cette dernière n'a pas un travail de revenu pas conséquent, ça pourra pas lui permettre de s'occuper d'elle-même en même temps de ces études surtout que les filles ont besoins assez des ressources pour s'occuper d'elles.

Certains parents préfèrent instruire leurs enfants qui sont compétents par rapport aux autres et non selon le sexe. Si la fille s'en sort mieux que le garçon. Certains préfèrent instruire une fille au détriment d'un garçon. D'autre peuvent le faire de façon naturelle en privilégiant le garçon, ils disent que c'est son héritier et les filles ne sont autres que les prostituées appelées un jour à quitter le domicile.

Bon je ne détiens pas de donnée pour affirmer avec certitude mais je ne crois pas que le faible effectif des filles à l'université s'explique par leur choix vers les formations non universitaires.

En fait y a plusieurs facteurs qui entre en jeux à ce niveau notamment l'université semble un peu complexe que les écoles de formation ; secundo les études universitaires ont une durée très longue que les formations professionnelles. Et comme nous avons une conception selon laquelle une fille n'est pas censée faire des longues études, une fille est sensée s'occuper de la maison. Un autre aspect c'est les difficultés qu'on rencontre ici à l'université qui sont plus énormes que celles dans les institutions professionnelles. On peut rencontrer toutes sortes des difficultés, les abus sexuels venants des enseignants et autres, contrairement dans les écoles de formation. Il est bien que c'est couteux mais quand tu payes, tu fais ta formation c'est fini sans difficulté et tu seras placé quelque part à travailler.

En fait les raisons elles sont simples, nous les filles d'ailleurs dès le collège on avait ce cliché et stéréotype là que les séries scientifiques sont faites pour les hommes. Autre chose ce que nous nous ne sommes pas prédisposées à rester devant les tableaux faire des entrainement de longue haleine puis que les travaux domestiques et autres tâches de ménage ne nous favorisent pas à opter pour la série scientifique donc c'est pourquoi vous aller constater comme moi que si nous prenons les filières scientifiques en comparaison des filières littéraires il y aurai une forte prépondérance des filles dans les filières littéraires contrairement aux filières scientifiques.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	i
DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	iv
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	v
.....	vi
RÉSUMÉ.....	vi
ABSTRACT	vii
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
PREMIÈRE PARTIE : CADRE THÉORIQUE DE L'ÉTUDE	5
CHAPITRE I : REVUE DE LA LITTÉRATURE ET ÉTAT DE LA QUESTION	6
2.1. DÉFINITION DES CONCEPTS DE L'ÉTUDE	6
2.2.1. REVUE CRITIQUE DE LA LITTÉRATURE	9
2.2.2. Facteurs socioculturels	9
2.2.3. Facteurs sociodémographiques.....	12
2.2.4. Facteur distance par rapport à l'Université.....	15
2.2.5. Le choix de l'institution et la filière de formation.....	17
2.2.6. Facteur économique	20
2.2.7. Facteurs religieux	23
3. THÉORIQUES DE RÉFÉRENCE.....	24
3.1. La théorie de la reproduction sociale de Bourdieu et Passeron (1964)	24
3.1.1. Origine de la théorie	24
3.1.4 Apport de la théorie à l'étude	26
3.2. La théorie constructiviste de Berger et Luckmann (1966)	27
3.2.1. Origine de la théorie	27
3.2.4 Apport de la théorie à l'étude	28
4. ORIGINALITÉ DE L'ÉTUDE.....	29
CHAPITRE II : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE.....	31
1.1. CONTEXTE DE L'ÉTUDE.....	31
1.2. Présentation de l'enseignement supérieur	37
1.2.1. Présentation de l'Université de Moundou	38
1.3. Situation de la scolarisation au Tchad	39
1. Constat de la recherche.....	43

1.1.	Justification de l'étude.....	43
1.2.	FORMULATION DU PROBLÈME DE RECHERCHE.....	44
1.3.	QUESTION DE RECHERCHE.....	45
1.4	HYPOTHÈSE DE RECHERCHE.....	46
1.5	OBJECTIFS DE RECHERCHE.....	46
1.5.1	Objectif principal.....	47
1.5.2	Objectifs secondaires.....	47
1.4.	INTÉRÊTS DE L'ÉTUDE.....	47
1.5.	DÉLIMITATION DE L'ÉTUDE.....	48
1.5.1.	Délimitation sur le plan spatial.....	48
1.5.2.	Délimitation sur le plan thématique	48
1.5.3.	Délimitation sur le plan temporel.....	48
	DEUXIÈME PARTIE : CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET OPERATOIRE.....	50
	CHAPITRE III : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....	51
3.1.	LA MÉTHODE QUALITATIVE DE RECHERCHE	51
3.2.	Lieu de l'étude.....	52
3.3.	Situation géographique du site de l'étude	52
3.4.	POPULATION D'ÉTUDE.....	53
3.5.	Population cible.....	53
3.6.	Population accessible	53
3.7.	TÉCHNIQUE D'ÉCHANTILLONNAGE.....	54
3.8.	Échantillon	55
3.8.1.	Critères d'inclusion	55
3.8.2.	Critères d'exclusion.....	56
3.9.	INSTRUMENTS DE COLLECTE DES DONNÉES	56
3.9.1.	Le guide d'entretien.....	56
3.9.2.	Construction du guide d'entretien	59
3.10.	La pré-enquête.....	59
3.10.1.	L'enquête.....	59
3.11.	Exploitation documentaire.....	60
3.12.	TÉCHNIQUE D'ANALYSE DES DONNÉES	60
3.12.1.	La grille d'analyse	60
3.12.2.	L'analyse de contenu.....	60
3.13.	Analyse thématique	61
3.14.	La responsabilité et l'éthique du chercheur	62
3.15.	DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	63

CHAPITRE IV : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS	67
4.1. PRÉSENTATION DES DONNÉES DE L'ÉTUDE	67
4.2. L'analyse de contenu.....	68
4.3. ANALYSE THÉMATIQUE DES DONNÉES EMPIRIQUES	80
4.3.1. Analyse des discours sur les facteurs socioculturels	80
4.3.2. Analyse des discours sur le facteur économique	83
4.3.3. Analyse des discours sur le choix d'institution et la filière de formation	84
CHAPITRE V : INTERPRÉTATION, DISCUSSION DES RÉSULTATS ET SUGGESTIONS	88
5. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DES HYPOTHÈSES	88
5.1. Interprétation de l'hypothèse spécifique HS1	88
5.2. Interprétation des résultats de l'hypothèse spécifique HS2	90
5.3. Interprétation des résultats de l'hypothèse spécifique HS3	93
5.4. DISCUSSION DES RÉSULTATS	97
5.5.1. SUGGESTIONS.....	101
5.4.1. Au gouvernement	101
5.4.2. Aux parents.....	102
5.4.3. Aux responsables des institutions universitaires	102
CONCLUSION GÉNÉRALE	103
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	105
ANNEXES	111
TABLE DES MATIÈRES	132